

nexus

nexus

0 % PUB
100 % LIBRE

MAGAZINE D'INFORMATION INDÉPENDANT

LE SYMBOLE UNE FORCE QUI TRANSFORME

SÉCURITÉ SOCIALE
ENQUÊTE EXCLUSIVE
SUR UN SCANDALE D'ÉTAT

CONSTITUTION
ÉCRIRE LES RÈGLES
DU JEU DÉMOCRATIQUE

ET AUSSI

VISAS DORÉS
VACCIN ANTI-VPH
HUMANOÏDES ET OVNIS
CARTES ANCIENNES (5^E PARTIE)
HIÉROGLYPHES ÉGYPTIENS
EN AUSTRALIE

M 03806 - 120 - F: 7,90 € - RD



France : 7,90 € • Dom : 8,40 € • Polynésie : 11,00 XPF • Belgique /
Luxembourg / Espagne : 8,50 € • Suisse : 13,00 CHF • Canada : 14 CAD
• MAR : 80 MAD • TUN : 11,00 DT

POURQUOI NEXUS?

Au-delà de toute idéologie politique et religieuse, *NEXUS* – qui signifie en latin : lien, entrelacs des causes et des effets ; aussi employé dans la langue de Shakespeare pour désigner un réseau informel de personnes – considère les crises majeures qui défient nos sociétés comme autant d'opportunités de changement. Nous avons le choix soit d'entretenir le semblant de consensus qui nous conduit dans le mur, soit de sortir du cadre, de bousculer les dogmes, de dénoncer les grandes mystifications, de revisiter les concepts établis. C'est cette dernière option que *NEXUS* retient pour participer, à son échelle, à une compréhension plus vaste de notre époque et de ses enjeux.

C'est pour tous ceux qui partagent cette envie d'une information libre – quitte à être inquiétante – que *NEXUS* s'efforce de documenter au mieux ces révélations, ces découvertes, ces innovations et ces initiatives qui dérangent.

NEXUS ne soutient en aucun cas l'expérimentation animale, même si certaines études citées dans ses pages y font référence. Quant aux informations relatives à la santé, elles sont délivrées à titre indicatif et ne sauraient tenir lieu de consultation médicale.

POURQUOI SANS PUB ?

Véritable exception dans la presse, *NEXUS* est, et restera, sans publicité, garantie de son indépendance. *NEXUS* est libre de tout pouvoir politique et financier, ce qui lui permet de traiter de tous les sujets sans restriction ni compromission. *NEXUS* est un magazine qui ne vit que pour et par ses lecteurs. C'est sa fierté, son gage de qualité. Grâce à vous, la liberté d'information peut continuer d'exister. Merci et bonne lecture !

Vous voulez enquêter
pour *NEXUS*?
Contactez la rédaction:
redactionenchef@nexus.fr



L'ÉQUIPE



Kim-Anh Lim
Rédactrice en chef



Marc Daoud
Directeur de la publication



Caroline Langlois
Secrétaire de rédaction



Mohamed Kotbi
Directeur de la communication



David Wipf
Directeur artistique, graphiste



Sarah Ulrici
Illustratrice



Denis Cachon
Réviseur-correcteur



Sophie Boille
Correctrice



Gérard Muguet
Iconographe

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Charles-Maxence Layet



Édouard Ballot



Bruno de Ginstet



Oriane Faisandier



Senta Depuydt



Mireille Rosselet-Capt



Jocelin Morisson

Édito

Nous vivons une période propice à la transformation tant personnelle que collective. Le vent contestataire des Gilets jaunes qui traverse la France – et plusieurs autres pays européens – traduit une aspiration à un changement radical, et il a soudé une majorité de Français jusqu'ici écartés des choix politiques du pays. L'aristocratie de la réflexion a en retour fait la chasse au « complotisme » parmi les Gilets jaunes pour disqualifier leur message, rappelant au passage que diffuser ou relayer une information fautive est passible de 45 000 € d'amende et, en période électorale, de 75 000 € et un an de prison. À bon entendeur...

Pendant ce temps, la 5G, dix fois plus puissante que la 4G, arrive en Europe avec un lancement commercial coordonné en 2020 et une phase d'expérimentation à grande échelle dopée par des promesses de profits mirobolants. Une information largement passée sous silence et dont les enjeux sanitaires sont inconnus, car aucune étude d'impact sur le vivant n'a été menée. Le citoyen est là encore à la marge des décisions majeures.

Et que dire de l'incroyable affaire du « Sécugate », dont nous vous révélons en exclusivité les dessous ! Avec la complicité des politiques et des syndicats, une organisation quasi mafieuse siphonne l'argent de notre assurance sociale en toute impunité ! Si, si, vous avez bien lu ! Et c'est encore sur le dos du citoyen que cela se fait ! Tout comme la généralisation du vaccin anti-papillomavirus qu'il faudrait mettre en suspens au vu de son inefficacité, voire de sa dangerosité. Où est passé le principe de précaution ? Un véritable débat impliquant tous les citoyens devrait être proposé (et pas un simulacre de concertation nationale comme ce fut le cas de celle que présida Alain Fischer en 2016), afin d'évaluer l'ensemble des effets secondaires des vaccins et de prendre enfin des décisions éclairées.

C'est à notre perte totale de souveraineté que répond le mouvement profond des Gilets jaunes. Sera-t-il l'avènement d'une ère du peuple ? Notre article sur la Constitution démontre une fois de plus que nous savons nous-mêmes écrire nos lois et notre Constitution, et reconnaître nos besoins fondamentaux si tant est qu'on nous le demande. Les ateliers constituants d'Étienne Chouard ont essaimé partout en France, avec réussite. Le RIC (référendum d'initiative citoyenne), réclamé de plus en plus fort par la population, pourrait mettre fin à cette impuissance démocratique programmée.

Cette période est symbolique. Pas du même genre de symbole que celui dont nous parlons quelques pages plus loin – ce symbole transformateur d'énergie si subtil et si puissant –, mais un symbole historique et un point d'appui solide pour croire en l'impensable : se libérer enfin des dominations et acquérir, avec l'autonomie, l'harmonie.

Marc Daoud

Édité par :

Éditions MGMP

22, rue Pasteur

92380 Garches

Tél : 01 47 41 35 61

www.nexus.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Marc Daoud

marcdaoud@nexus.fr

RÉDACTRICE EN CHEF

Kim-Anh Lim

redaction@nexus.fr

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Caroline Langlois

DIRECTEUR ARTISTIQUE

GRAPHISTE

David Wipf

dav.wipf@gmail.com

CORRECTEURS

Denis Cachon

Sophie Boille

DIRECTEUR

DE LA COMMUNICATION

Mohamed Kotbi

mkotbi@nexus.fr

ABONNEMENTS

Mohamed Kotbi

secretariat@nexus.fr

ILLUSTRATION DE COUVERTURE

Mandala de Delphine Thieffry

www.delphinethieffry.com

FABRIQUÉ EN FRANCE



Dépôt légal avril 1999

ISSN : 1296-633x

N° CPPAP : 0722 K 78880

Distribution France

Presstalis

City Presse Diffusion

LA REPRODUCTION DES ARTICLES

DE NEXUS EST SOUMISE À

AUTORISATION DE LA RÉDACTION.

Aubin
IMPRIMEUR

Chemin des Deux Croix
BP 19 - 86240 LIGUE

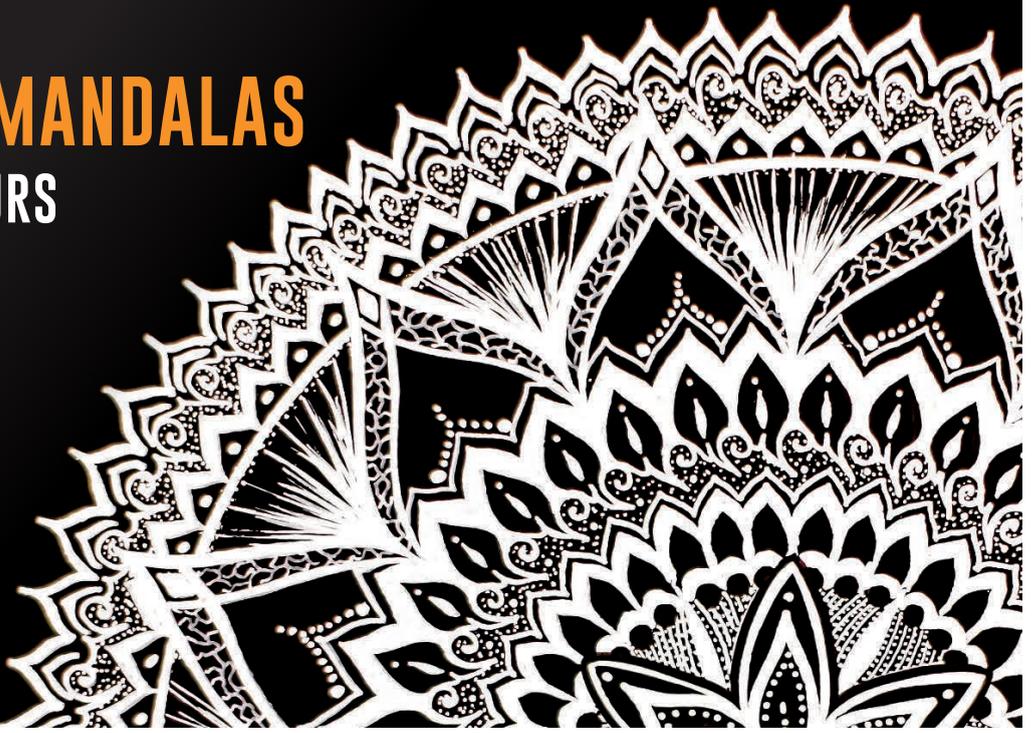


SYMBOLES ET MANDALAS

DES TRANSFORMATEURS D'ÉNERGIE

« Lorsqu'un symbole percute une existence, tout en est chamboulé. »

À LA UNE
PAGE 56



12 > DIFFAMATION



WIKIPÉDIA
VEUT ME
TUER
MISE À JOUR



20 > SÉCURITÉ SOCIALE : COMME ON VOUS MENT !

Une enquête exclusive sur une organisation mafieuse qui siphonne l'argent des assurés sociaux.



16 > « VISAS DORÉS » : TOUT S'ACHÈTE, MÊME LES PASSEPORTS EUROPÉENS...

Quand l'argent ouvre toutes les portes, même celles de la citoyenneté.



34 > COMMENT DONNER LA SOUVERAINÉTÉ AU PEUPLE

Pour sortir de notre impuissance démocratique, des ateliers pratiques.

p. 4 _____ Courrier des lecteurs

p. 8 _____ En bref...

L'actualité vue par NEXUS

p. 108 _____ NEXUS a lu pour vous

p. 110 _____ Index thématique

p. 112 _____ Bon de commande



44> L'ÉCOLOGIE SOCIALE : UNE PISTE POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ

Pour aller vers une société de décroissance
heureuse, de simplicité volontaire.



48> L'ANTI-PAPILLOMAVIRUS : COMMENT VENDRE UN VACCIN QU'IL FAUDRAIT INTERDIRE ?

Le dossier à charge contre ce vaccin s'alourdit.



68> ÊTRE ÉSOTÉRISTE AU XXI^E SIÈCLE ?

Assistons-nous à une persistance ou à une
résurgence de l'ésotérisme, et pourquoi ?



78> L'INEXPLIQUÉ, LA PART MAUDITE DE NOS PSEUDO-SCIENCES

Fêtons le centenaire d'une quête
encyclopédique de l'inexpliqué.



86> AU DÉTOUR DES HIÉROGLYPHES ÉGYPTIENS EN AUSTRALIE

Récit d'une excursion en un lieu
qui garde tout son mystère.



94> PHÉNOMÈNE OVNI

L'ufologue et historien Éric Zurcher
livre son analyse et les points communs,
des cas d'apparition qu'il a étudiés.



100> QUAND LES CARTES ANCIENNES RACONTENT UNE AUTRE HISTOIRE DE L'HUMANITÉ ^(5^E PARTIE)

Le continent Antarctique ne serait connu que
depuis le XIX^e siècle, mais qu'en est-il vraiment ?

CLIMAT VOS RÉACTIONS

Les réactions des lecteurs sur le très sensible dossier climat (*NEXUS* n° 118) ayant été nombreuses, nous vous proposons des extraits des courriers les plus représentatifs, assortis de nos réponses.



NOTRE POINT DE VUE

- *NEXUS* ne nie pas que le climat change et a toujours changé.
- *NEXUS* ne nie pas que les activités humaines puissent avoir un impact sur le climat. Le doute porte principalement sur le rôle du coupable désigné, le dioxyde de carbone, et sur la possible mise en scène d'un faux problème, destiné à masquer un vrai problème : la modification volontaire du climat par les humains, à partir de techniques de géo-ingénierie.
- *NEXUS* ne nie pas les problèmes environnementaux et sanitaires générés par l'industrialisation, l'accroissement des populations et le mode de vie moderne. Questionner la théorie du « Réchauffement climatique d'origine anthropique par émission de CO₂ » ne signifie pas être indifférent aux problématiques écologistes, ni légitimer des comportements irresponsables.
- *NEXUS* n'est pas climato-sceptique. Le journal a fait le choix de donner la parole à quelques-uns des milliers de scientifiques qui n'ont pas accès aux médias *mainstream* et qui, de façon individuelle et indépendante, ont constaté les incohérences et failles de la théorie climatique dominante. Nous leur avons offert une tribune pour rééquilibrer le débat. C'est un choix méthodologique, sans a priori sur le fond.
- *NEXUS* réfute les amalgames et les discours simplistes, propres à anéantir le débat et à décrédibiliser toute analyse sérieuse sur des sujets complexes et sensibles.
- *NEXUS* revendique le droit à interroger les dogmes, croyances et autres pensées dominantes de son époque sans tabou, ni faux-fuyants.

« J'ai lu très attentivement votre article sur le climat. Comment une presse peut-elle présenter un sujet si important sans esprit critique, sans contrepartie, sans fondement, sans vérification... C'est parfaitement irresponsable vu le consortium scientifique qui existe sur le sujet. Vous citez 5 scientifiques climato-sceptiques ; 15 000 scientifiques réalistes nous alertaient sur ce sujet l'année dernière. L'effet de serre n'existe pas ? Nos émissions de CO₂ n'y sont pour rien ? Le tout basé sur des sources subjectives et controversées pour la plupart vieilles de dix ans. Franchement, l'objectif est-il de choquer pour vendre ou avez-vous un seul instant analysé les propos tenus ? Après vérification, M. Gervais et les autres sont aussi des climato-sceptiques très controversés. Ils n'arrêtent pas de mêler le vrai (optimum climatique médiéval, H₂O principal GES...) avec le faux (contestation de l'effet de serre, mesures de température vues uniquement à partir des relevés...), le tout avec une bonne dose de complotisme... Malheureusement pour eux, ils sont de plus en plus isolés au sein de la communauté scientifique, leurs derniers livres et parutions datent pour la plupart et, depuis, les cinq dernières années ont été les cinq années les plus chaudes jamais enregistrées sur notre planète (dans l'ordre 2016 suivie de 2017, 2015, projection de 2018 et 2014). De plus, leur idée de complot pour financer des études ne tient pas face à l'intérêt de groupes pétroliers, automobiles, pharmaceutiques, agroalimentaires... qui n'ont pas pour intérêt de préserver notre planète et de diminuer drastiquement leurs pollutions. Chacun de ces lobbys est malheureusement plus puissant que les ONG, les mouvements écologiques et scientifiques réunis. Mais les théories du complot, ça fait vendre. Dommage pour le traitement de ce sujet qui sacrifie la crédibilité de tout le magazine au nom de ce qui me semble être un profit financier à court terme. La critique de ce genre d'articles est parfaite pour éveiller l'esprit critique de mes étudiants. »

Yannick Verstraeten, bio-ingénieur et enseignant en sciences

LA RÉPONSE DE NEXUS

Non, ce ne sont pas des velléités mercantiles qui nous ont animés, mais bien la volonté de comprendre et de partager des informations peu relayées. Les scientifiques interviewés ne sont qu'un échantillon francophone représentatif de l'indépendance et de la diversité des scientifiques sceptiques. Ces derniers sont la masse silencieuse : 31 000 d'entre eux ont pris le risque de s'exprimer publiquement à travers des communiqués collectifs, comme l'*Oregon Petition*, l'*Heidelberg Declaration*, la *Leipzig Declaration*, la *Manhattan Declaration*, la *Lettre ouverte à Ban Ki-moon*... Combien sont-ils à se taire, pour éviter les représailles de leurs propres collègues, la mise au ban par leur hiérarchie, la suppression des lignes budgétaires, voire de leur poste ? Nous avons découvert, nous aussi avec surprise, qu'il n'y a pas de « consortium climato-sceptique », mais des individus isolés, confrontés – le plus souvent par hasard – à certaines incohérences du dogme « climatiste ». Que cette théorie ne résiste à aucune discipline scientifique, dès lors qu'elle est confrontée à la réalité par des chercheurs indépendants (exerçant leur liberté de penser et appliquant les principes de toute démarche scientifique : logique, reproductibilité, prévisibilité, réfutabilité), n'est-ce pas là en soi une raison de douter ? Le doute n'est-il pas ontologiquement scientifique ? Oui, les climato-sceptiques interviewés sont controversés, comme le sont tous ceux s'étant exprimés publiquement sur le sujet. Oui, beaucoup de nos sources datent de cinq à dix ans, car les pressions et campagnes de dénigrement exercées sur les premiers sceptiques ont joué leur rôle dissuasif. Mais y a-t-il une date de péremption pour des faits argumentés et objectifs ? Il ne s'agit pas de nous croire, ce qui reviendrait à remplacer une croyance par une autre, mais d'oser questionner ce en quoi vous croyez. Bien sûr, il est plus simple de croire que les industries pétrolière ou automobile cherchent à nous faire douter de la réalité du réchauffement climatique pour décourager la mobilisation citoyenne. Mais que penser quand on retrouve ces mêmes compagnies dans le financement des thèses « climatistes » ? Les lobbys que vous dénoncez ont plus de liens d'intérêts que vous n'êtes prêt à l'admettre avec les ONG et les mouvements écologistes que vous leur opposez, dans une lecture plutôt scolaire de la réalité géopolitique. L'amalgame entre réchauffement climatique et pollution est un piège grossier. Dénoncer l'un reviendrait-il à nier l'autre ? Fin du droit à « penser nuancé ». Malgré le matraquage intensif que vos étudiants subissent depuis leur plus jeune âge sur le réchauffement climatique, nul doute que ces générations sauront démêler plus facilement le vrai du faux que les anciennes, peut-être trop attachées à leurs idéologies.

« Juste envie de saluer le très beau travail journalistique que vous avez fait dans ce dossier « sensible » de la question climatique. C'est courageux, tant l'opinion publique est maintenant acquise à « la cause ». Il y a bien longtemps que je mets en doute le « dogme » du réchauffement climatique imputable à l'activité humaine. Qu'il y ait changement climatique, oui ! Les arguments avancés dans les études scientifiques qui contestent le dogme sont suffisamment convaincants, pour au moins mettre le doute et relativiser les choses. J'ai voulu partager mes doutes publiquement, mais quelques amis à qui j'avais envoyé mon texte m'ont dissuadé de le faire, en me disant que j'y perdrais toute crédibilité. Et même si le dogme est faux, répandre dans l'opinion que l'évolution du climat est étrangère à l'activité humaine ouvrirait la porte à la remise en question générale de l'influence désastreuse de l'activité humaine sur la planète : pillage des ressources naturelles non renouvelables, épuisement des sols et pollution généralisée de tout ce qui est essentiel à la vie. Introduire le doute dans la sphère climatique risquerait d'affaiblir le discours écologique dans sa globalité. Vérité contre pragmatisme ? Vous avez choisi la vérité... sont-elles toutes bonnes à dire ? Reste à comprendre les intentions sous-jacentes à ce dogme, qui semble à première vue contrarier les intérêts économiques dominants. Là, les choses ne sont pas claires dans mon esprit, et les arguments avancés dans votre dossier me laissent sur ma faim. »

Philippe Derudder, spécialiste de la monnaie, Canada

Courrier des lecteurs

.....

« Bravo pour votre indépendance et tout le travail magnifique et essentiel que vous faites ! J'ai bien lu votre dossier concernant le "réchauffement climatique". On attend donc des preuves scientifiques pour affirmer qu'un tel phénomène... est prouvé. Cependant, quel que soit le phénomène, on trouvera toujours des scientifiques pour démontrer sa réalité et d'autres la réalité inverse. Comme la plupart des conclusions des recherches scientifiques publiées sont fausses¹, notamment parce que de telles études sont influencées par leurs promoteurs (effet Rosenthal²), il est absurde de croire qu'on pourra prouver définitivement quoi que ce soit par la science. Sans compter que la Science "prouve dans l'instant présent ce qui pourra être faux dans le futur", qu'elle varie avec les époques et qu'elle pourrait bien être illusoire : "La science est la plus récente, la plus agressive et la plus dogmatique des institutions religieuses³." Votre dossier laisse à penser que si personne ne peut prouver le réchauffement climatique, c'est qu'il n'existe pas. N'est-ce pas aussi dogmatique que de prétendre qu'il existe à coup sûr, dans un contexte scientifique où l'on tend à douter de tout, sauf de ce qui est scientifiquement prouvé (et à croire à tout ce qui est scientifiquement prouvé⁴) ? Vos conclusions ne peuvent-elles avoir un effet pervers : ne nous autorisent-elles pas à continuer à émettre des émissions toxiques, à polluer, à utiliser des énergies fossiles, à consommer et à détruire la biodiversité ? »

Baudouin Labrique, psychotérapeute, Belgique
site www.autarcie.be

Notes

1. Titre d'un article scientifique publié sur Plos Medicine, avalisé par la bible de référence en matière de publications scientifiques médicales PubMed de la National Library of Medicine.
2. Godefroid Jo, Psychologie, science humaine et cognitive, Éd. De Boeck Université, Bruxelles, 2008, p. 105.
3. Pr Paul Feyerabend (1924-1994), professeur de philosophie des sciences à Berkeley.
4. Dépelteau François, La Démarche d'une recherche en sciences humaines – De la question de départ à la communication des résultats, Éd. De Boeck Université, p. 8.



« Dans votre dossier climat, j'ai été déçu par vos déclarations à l'emporte-pièce. Le climat représente un équilibre d'énergie entre le Soleil et la Terre selon la théorie du corps noir. Sans atmosphère, la température de la Terre est calculée selon la formule de Wien : $T(K) = 100 \times \text{racine } 4^e (E/5,67)$, où E est l'énergie en watts/m² du Soleil – l'albédo, ce qui donne moins 18 °C. L'atmosphère, comme chacun le sait maintenant, explique la différence. Les variations d'albédo seules peuvent expliquer les changements climatiques. Tout le monde sait, sauf vous, que tous les corps d'une certaine température émettent des infrarouges ou, comme le Soleil, jusqu'aux ultraviolets, et que ces ondes électromagnétiques sont absorbées par les gaz à effet de serre à certaines fréquences, bien identifiées depuis les mesures en laboratoire. L'effet de serre suit une courbe logarithmique, ce qui empêche les GES de transformer la Terre en Vénus. On a certes le phénomène des convections à basse altitude, mais qui est relayé par l'émission d'infrarouges plus haut, principalement par la vapeur d'eau et le CO₂, sinon une partie des infrarouges passe dans l'espace sans frein. Malheureusement, la modélisation de ces phénomènes n'est toujours pas satisfaisante. Les mesures de températures au sol font partie du passé, on a recours depuis quarante ans aux satellites qui donnent des résultats du sol, mais aussi au niveau supérieur de l'atmosphère (TOA) qui donne une information précieuse, indépendante de l'atmosphère. Il manque également des informations provenant des océans qui par leur grande capacité thermique influencent grandement les cycles climatiques négligés par tout le monde. Les projections basées sur des données tronquées ne peuvent que donner des résultats arbitraires sans valeur. Je déplore tout autant que vous la déformation de la réalité par des postures de fin de monde sans fondements scientifiques, puisque les mesures sont imprécises (1 % = 0,6 °C environ), mais pour appuyer vos arguments, il faut se baser sur des théories solides et non de la littérature approximative. »

Hubert Giot, ingénieur EPFZ (École polytechnique fédérale de Zurich)

LA RÉPONSE DE NEXUS

La question soulevée par notre enquête n'est pas tant de prouver que le réchauffement climatique n'existe pas, parce qu'il ne peut pas être prouvé, mais pourquoi de tels moyens sont mis en œuvre pour que populations et gouvernements y croient. Quant au risque légitime de « relâchement citoyen » si on arrête de croire à l'alarme climatique, il provient uniquement de l'amalgame entre problématiques environnementales et réchauffement climatique. Il est possible de cesser de se faire peur avec le climat sans devenir irresponsables. Au contraire, ne serait-ce pas une occasion de focaliser la mobilisation citoyenne sur les vraies problématiques que vous citez : réduction des pollutions, gestion des énergies fossiles, décroissance ?

LA RÉPONSE DE NEXUS

Votre propos, bien que contenant des contradictions (mesures de températures atmosphériques... indépendantes de l'atmosphère, variations d'albédo seules en cause alors que vous mentionnez ensuite l'influence des océans...) et des approximations (les satellites ne donnent pas la température au sol, mais dans les basses couches, et ne sont pas utilisés dans les reconstructions du climat des dernières décennies), ne contredit pas le nôtre dans ce qui est évident : rayonnement du corps noir, importance des océans et des variations d'albédo sur les variations climatiques, absorption et réémission des ondes électromagnétiques solaires par les gaz atmosphériques, notamment des rayonnements infrarouges... Votre réaction, sur ce sujet complexe, semble inappropriée si vous relisez attentivement, complètement et sans a priori notre dossier et que vous le prenez pour ce qu'il est : une porte d'entrée sur ce vaste sujet, que l'on peut approfondir en consultant les multiples sources citées, si l'on n'a pas peur de ne pas partir de la conclusion souhaitée.



« J'ai lu avec intérêt votre dossier sur le changement climatique, entièrement dévoué aux climato-sceptiques. Je trouve intéressant de mettre en discussion l'aspect "bien-pensant" véhiculé par le GIEC, mais je trouve par contre désolante l'absence de débat entre les deux bords. Comme néophyte dans le domaine, il m'est juste impossible d'appréhender la véracité/la solidité des arguments avancés de part et d'autre sans confrontation directe et honnête entre des avocats compétents des deux bords [. . .]. De plus, il me semble qu'on mélange souvent changement climatique et dégradation de l'environnement. J'ai souvent entendu le message "l'homme n'a pas d'influence sur le climat, donc on peut continuer à polluer et détruire la planète comme on veut". J'ai peur que votre dossier soutienne cet amalgame éminemment désolant. »

André Lehmann

LA RÉPONSE DE NEXUS

L'absence de représentation des tenants de la thèse « climatiste » est un choix délibéré, que nous vous remercions de questionner. Il a été justifié par l'omniprésence, depuis des décennies, du discours alarmiste sur le climat dans les principaux médias. D'ailleurs, les alarmistes ne sont guère pour une confrontation d'arguments, eux qui clament sans relâche qu'il n'y a pas de controverses scientifiques, seulement une polémique (à laquelle il leur serait donc légitime de se soustraire). Par ailleurs, et à notre connaissance, aucun climato-sceptique n'a jamais prétendu que l'on pouvait polluer à tout-va. Ce sont là les propos qu'on leur prête. Les leurs sont d'affirmer que le CO₂ n'est pas un polluant. L'amalgame et la confusion sont entretenus à la seule fin d'empêcher tout débat et toute remise en cause du dogme. Mais faire de la lutte contre le réchauffement climatique la pierre angulaire de la défense de l'environnement est plus que risqué et pourrait être à terme contre-productif. Notre dossier ne soutient pas cet amalgame, il le combat.

DROIT DE RÉPONSE

Le CHU de Besançon souhaite répondre à l'article « Professeur Philippe Humbert, sanctionné pour avoir lancé l'alerte ? » paru dans notre numéro de novembre-décembre :

« Nous sommes très surpris que dans cette interview le Pr Humbert, qui se présente comme "lanceur d'alerte", continue à proférer contre le CHU des accusations de maltraitance des patients et autres graves dysfonctionnements qui auraient été dissimulés par le CHU, et à se prétendre lui-même victime de harcèlement pour les avoir dénoncés. En effet, il a été condamné pour diffamation publique par le tribunal correctionnel de Besançon le 29 octobre dernier, deux jours avant la publication de votre article, pour des propos de même nature tenus dans de précédentes interviews. Il a fait appel du jugement. Toutes ces accusations ont donc été jugées diffamatoires. Le Pr Humbert est d'ailleurs bien placé pour savoir qu'à la suite de ses signalements, de multiples investigations ont été menées qui n'ont pas confirmé ses dires. Lui-même chef du service de dermatologie du CHU de Besançon à l'époque des faits dont il parle, et responsable de ce service, il ne peut ignorer la réalité des situations qu'il prétend dénoncer. Dans l'affaire de diffamation, le tribunal correctionnel a condamné le Pr Humbert à une amende de 8 000 €, dont 4 000 € avec sursis, et à payer une somme totale de 3 000 € au CHU de Besançon. Dans son jugement, le tribunal a souligné que "ces accusations portent gravement atteinte à la considération professionnelle de la personne morale de l'hôpital et de ses médecins, internes et de sa direction". Le Pr Humbert a manifestement omis de donner ces informations à votre journaliste. »



L'AVIS DE NEXUS

Un collectif de patients et des patients isolés, qui nous ont apporté leurs témoignages, soutiennent les dires du Professeur Humbert. Nous tiendrons informés nos lecteurs de l'évolution de ce dossier.

● TECHNOLOGIE BIG MONEY POUR LA 5G EUROPÉENNE

La 5G arrive en Europe avec une phase d'expérimentation à grande échelle. Dopées par des promesses de profits mirobolants, mais à la traîne des marchés asiatiques et américains, les grandes manœuvres ont commencé dans l'Union européenne. Une accélération tous azimuts, y compris financière.

Par Charles-Maxence Layet

Une ville pilote par pays européen en 2018, un lancement commercial coordonné en 2020, une couverture 5G continue de toutes les zones urbaines en 2025... Tels sont les objectifs du « plan d'action pour la 5G en Europe » publié par Bruxelles en septembre 2016. Derrière cette course de vitesse, une ambition : celle de replacer l'Europe dans la course en tête de la 5G, nouvel horizon et eldorado annoncé du sans-fil à haut débit.

« La société du gigabit »

La 5G, pour résumer, ce sont des débits 10 fois plus rapides, pour des fréquences 10 fois plus élevées. Ses gammes de fréquences se répartissent entre la bande des 700 mégahertz, celle des 3,5 gigahertz (GHz, le WiFi occupe par exemple la bande des 2,4 GHz), et une fréquence pionnière, une portion du spectre hertzien réservée jusque-là en France aux militaires : celle des 26 GHz.

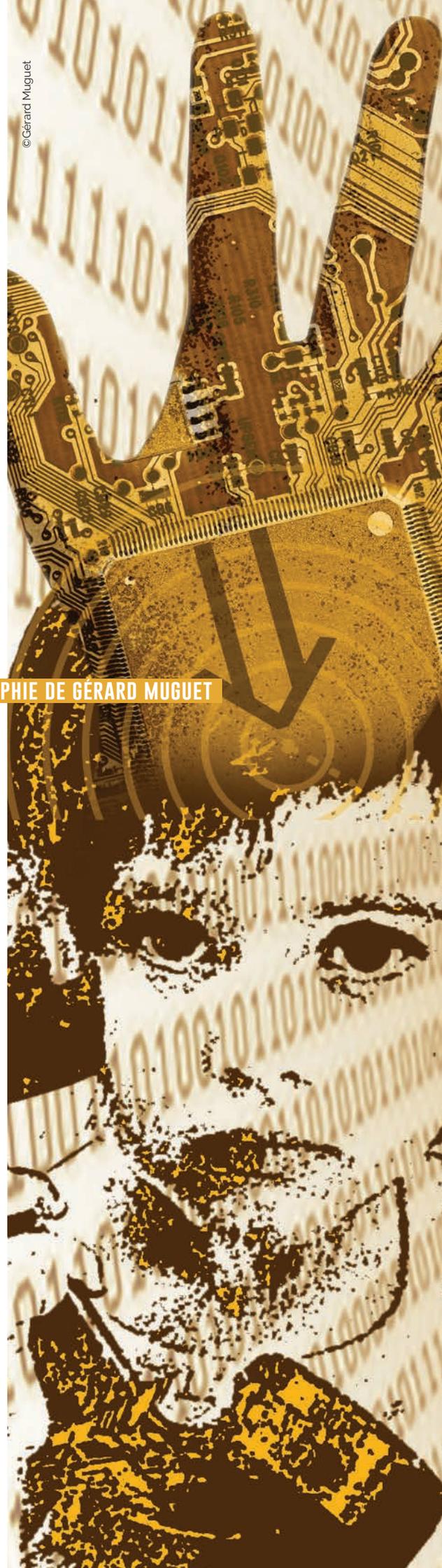
Pour les partisans du très haut débit et de la connectivité universelle, la 5G est le sésame de l'Internet des objets, de la domotique et des voitures autonomes. L'Internet des objets représente plus de 100 milliards d'appareils connectés : imprimantes, frigos, éclairages, grille-pain, mais c'est aussi la santé numérique, les maisons autonomes, les villes intelligentes et les voitures autonomes, application industrielle phare de la 5G. La vitesse des échanges de données entre véhicules, et entre véhicules et mobilier urbain ou routier équipé en 5G garantit un temps de réponse en 2 ou 3 millisecondes.

Mettre le paquet

Les investissements requis pour la seule mise en place des infrastructures 5G sont estimés entre 500 et 660 milliards d'euros d'ici à 2025. Selon la Commission européenne, ces investissements pourraient créer jusqu'à 1,3 million de nouveaux emplois d'ici à 2025 et générer 910 milliards d'euros de PIB

ICONOGRAPHIE DE GÉRARD MUGUET

© Gérard Muguet





en plus en zone euro. Le calcul est similaire pour les secteurs économiques appelés à bénéficier de la 5G : des investissements s'élevant à 56,6 milliards d'euros pourraient générer 2,3 millions d'emplois en Europe d'ici à 2025 et 113,1 milliards d'euros de profits par an dans les marchés de l'automobile, de la santé, du transport et de l'énergie. À l'échelle mondiale, une étude de 2017 du cabinet IHS Markit, fournisseur mondial d'informations basé à Londres, table sur la création de 22 millions d'emplois d'ici à 2035, et 12 000 milliards de dollars de retombées économiques. Même si toutes les normes de la 5G ne sont pas encore disponibles, la Commission européenne a aussi mis en place « 5GPPP » : un projet de partenariat public privé 5G doté de 700 millions d'euros sous l'égide du programme de recherche Horizon 2020. Il s'agit de la plus grande initiative de ce genre sur la 5G au monde, et l'Union européenne espère atteindre les 3,5 milliards d'euros d'ici à 2025 avec l'ajout de financements privés. Pourquoi ces efforts ? Pour combler le retard en matière d'infrastructures et ne pas pénaliser le marché européen, déjà à la traîne par rapport aux déploiements engagés en Chine, au Japon, en Corée du Sud, et aux États-Unis où une douzaine de villes sont déjà couvertes par la 5G. Ces promesses de gains colossaux et marchés à venir, larges spéculations des cabinets d'étude, suscitent une réelle frénésie industrielle.

La 5G à tout prix ?

En Italie, en septembre 2018, l'attribution des fréquences allouées à la 5G a fait l'objet durant 14 jours d'enchères électriques. Rapportant au total 6,5 milliards d'euros au gouvernement italien, au lieu des 2,5 milliards prévus. Vodafone et l'opérateur historique Telecom Italia, dont Vivendi est l'actionnaire majoritaire, se sont engagés à payer chacun 2,4 milliards d'euros, pour des fréquences comprises dans les gammes des 700 MHz, des 3,7 GHz et des 27 GHz. Iliad, maison mère de Free, qui a déboursé près de 1,2 milliard d'euros pour ces différents lots de fréquences, a d'ores et déjà annoncé un étalement de ses paiements jusqu'en 2022. Pour la plupart des observateurs, ces sommes restent démesurées : 3 ou 4 fois plus élevées que les montants versés en avril 2018 en Grande-Bretagne ou en juillet en Espagne. Elles posent aussi la question de la fragilité financière des groupes télécoms surendettés et de la rentabilité des futures offres commerciales. D'autant que les applications phares de la 5G restent essentiellement des effets d'annonce, méconnaissant la demande réelle des consommateurs.

« Aujourd'hui, il est totalement inintéressant pour les investisseurs sur les marchés financiers de continuer à soutenir des stratégies financières de surinvestissement dans des technologies, qui, malheureusement, n'ont jamais de résultats financiers à la hauteur des

résultats commerciaux », rappelle l'analyste Stéphane Beyazian, de la société de gestion d'actifs Raymond James, dans *La Tribune* en octobre dernier. En France, en Belgique, les consultations publiques sur les conditions d'attribution des fréquences viennent de débiter et les enchères sont prévues en 2019. Des métropoles comme Lille, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse sont sur les rangs pour être les premières villes cobayes françaises, des « pilotes 5G grandeur nature » tels que les décrit le « plan de bataille de l'ARCEP », l'autorité française de régulation des réseaux télécoms, pour 2019.

Silence sur la santé

Quid des effets sur la santé de cette nouvelle gamme de fréquences ? On sait très peu de chose pour l'instant. Bien que les spécifications techniques de la 5G soient connues depuis de longues années, aucune étude d'impact sur le vivant n'a été menée. Une étude prospective d'avril 2018 sur l'exposition globale aux ondes conclut pour la 5G qu'« *il est de plus en plus clair que des conséquences négatives importantes pour la santé humaine et les écosystèmes pourraient se produire si elle était largement adoptée* ». Le 13 septembre 2017, 180 scientifiques et médecins de plus de 35 pays ont appelé à un moratoire sur le déploiement de la 5G. Une bouteille à la mer dans le déluge annoncé de la 5G ?

● ÉCONOMIE

RAZZIA SUR L'INFO ET CONFLITS D'INTÉRÊTS À GOGO

La mainmise du biais affairiste dans les médias d'information français s'est accentuée. N'est-il pas temps de s'interroger sur les enquêtes qui n'y sont pas menées et de légiférer contre la corruption de l'information journalistique ?

Par Édouard Ballot

Affaires, politique et information : main dans la main

Récemment, Matthieu Pigasse, directeur de la banque d'affaires Lazard en France et propriétaire d'une partie du groupe *Le Monde*, a vendu 49 % de ses parts au milliardaire tchèque Daniel Kretinsky – fortune amassée via les centrales à charbon et l'importation de gaz russe –, lequel avait acheté, quelques mois auparavant, l'hebdomadaire *Marianne*. Ce personnage, proche du ministre russe de l'Économie, dit-on, a été introduit en France par un certain Étienne Bertier, administrateur de *Marianne*, qui illustre la confusion des genres entre les mondes de l'information, des affaires et de la politique – trois branches dans lesquelles ce Bertier a exercé ses talents : la presse d'abord, puis Bercy, EDF, la Caisse des dépôts et consignations et sa filiale immobilière Icade.

Un manteau d'invisibilité

Cette incursion d'Europe de l'Est a provoqué des cris d'orfraie au sein du petit monde parisien et susceptible de l'information. Mais cet événement doit-il faire oublier le principal propriétaire du groupe *Le Monde*, éditeur entre autres du quotidien dit « de référence » ? Dans une biographie non autorisée¹, le lecteur apprend que Xavier Niel, magnat des télécoms (Free), a démarré dans les services de « Minitel rose », bidouillé dans l'affaire des faux decodeurs de Canal+, trempé dans une autre affaire où les minitels de grands organismes ou entreprises (ANPE, Crédit lyonnais...) se connectaient la nuit vers les services payants pour adultes de Fermic Multimédia, propriété de Niel, et s'éteignaient au matin à 8 heures (les poursuites contre Niel et Fermic seront abandonnées pour préserver la réputation de sécurité des

sociétés concernées), ou encore qu'il a fait un peu de prison (et quelques mois avec sursis) pour une affaire douteuse d'investissements dans des sex-shops (en 2004). Ce même Niel, par ailleurs conjoint de la fille de Bernard Arnault (le géant du luxe LVMH, propriétaire des *Échos* et du *Parisien/Aujourd'hui en France*), avait dit : « *Quand les journalistes m'emmerdent, je prends une participation dans leur canard et ensuite ils me foutent la paix* ». Il a même investi dans *Mediapart* ou *Les Jours*. Le théoricien de la communication canadien Marshall McLuhan (1911-1980) avait déjà dénoncé cette pratique en son temps : « *Il semble donc que c'est sur les propriétaires des journaux ou sur ceux qui s'en servent intensément à des fins commerciales que peut retomber le plus naturellement le manteau de l'invisibilité* »³.



« Quand les journalistes m'emmerdent, je prends une participation dans leur canard et ensuite ils me foutent la paix. »

Xavier Niel

La vieille lune de l'indépendance

Chacun sait que la triade affairisme-politique-médias est un problème ancien⁴, mais ce qui est moins connu, c'est le degré de non-indépendance atteint en France ces derniers temps : les ex-« grandes marques » de l'information (quotidiens et hebdomadaires nationaux) sont toutes en situation de conflit d'intérêts avec leurs propriétaires, dont les activités principales n'ont rien à voir avec la mission du journalisme, censé notamment jouer un rôle salvateur de contre-pouvoir.

Des chartes d'indépendance des rédactions ont beau être signées, le sujet est insidieux. Et comme l'emploi est difficile dans le monde du journalisme, les journalistes sont, dans l'ensemble, assez dociles ; il n'y a pas eu de longue grève (celle des *Échos* en 2007 avait duré deux jours) ni de boycott.

Ces enquêtes qui ne seront jamais menées

Combien parmi les lecteurs des quotidiens *Le Monde* (Niel-Pigasse-Kretinsky), *Le Figaro* (Dassault), *Libération* (Altice-SFR Presse), *Le Parisien/Aujourd'hui en France* et *Les Échos* (LVMH), *Le Point* (Kering), *l'Express* (Altice), *l'Obs* (Niel-Pigasse-Kretinsky) ou *Marianne* (Kretinsky) savent qu'ils ne liront pas certaines enquêtes et informations pour la simple raison que cela gênerait les propriétaires de ces médias ? Et comme, dans une certaine mesure, ces publications se tiennent les coudes, notamment en raison de rédacteurs en chef nommés pour leur docilité⁵ et qui évoluent assez facilement d'une rédaction à l'autre, de nombreux sujets ne sont jamais soulevés. C'est comme un black-out tranquille au pays de la liberté d'expression. On en reste donc au journalistiquement correct, c'est-à-dire à ce qui gêne un peu, pas trop, et si possible de manière sibylline.

Corruption de l'information

La loi de novembre 2016 sur l'indépendance et le pluralisme des médias, surnommée loi « anti-Bolloré » en raison des remous provoqués par ce dernier chez i-Télé (la chaîne d'infos de Canal+), cherche à protéger les journalistes des pressions extérieures, mais n'intervient en rien sur la racine du problème : le fait que les propriétaires des entreprises productrices d'informations aient des intérêts prioritaires opposés au journalisme. Si l'esprit de l'ordonnance sur la liberté de la presse telle qu'imaginée par le Conseil national de la Résistance était appliquée, la plupart des médias d'information actuels seraient interdits.

Dans son livre *Sauver les médias*, l'économiste Julia Cagé⁶ déclare gentiment que « l'information est en danger » et propose un statut de « société de média à but non lucratif », entre fondation et société d'actionnaires, où journalistes, lecteurs et mécènes engagés seraient partie prenante, avec l'outil des plateformes de financement participatif. L'idée n'est pas nouvelle. Ce qui l'est, c'est l'outil de financement. Mais comment gérer des centaines, voire des milliers de « participants » ? Bien sûr, l'essor de sociétés alternatives d'information serait bienvenu, mais cette autre nécessité prime : légiférer sur l'indépendance, celle qui empêche la trop forte corruption de l'information démocratique. Quel groupe d'élus parviendra à s'en convaincre, et à convaincre l'Assemblée nationale et le Sénat ?

Notes

1. Godeluck Solveig et Paquette Emmanuel, *Xavier Niel – La voie du pirate*, First éd., 2016.
2. Benyahia-Kouider Odile, *Un si petit Monde*, Fayard, 2011.
3. McLuhan Marshall, *Pour comprendre les médias*, 1964.
4. « Indépendance de l'information, un mensonge séculaire », *NEXUS* n° 86, mai-juin 2013.
5. Selon *Le Canard enchaîné* du 14/11/2018, une simple bande dessinée mettant en scène une cyberattaque dans la défense et la déconfiture d'un avion Rafale a suscité le blocage du directeur de la rédaction du *Figaro*, propriété du groupe Dassault. C'est dire si une enquête non fictive sur le programme Rafale n'a aucune chance d'y être publiée.
6. Cagé Julia, *Sauver les médias*, Seuil, 2015.



WIKIPÉDIA

VEUT ME



TUER

MISE À JOUR

Quand vous tapez mon nom dans Wikipédia, voici ce que vous pouvez lire :

« Mélange de sujets scientifiques détournés, pseudo-scientifiques et conspirationnistes ; Propagande anti-gouvernementale et paramilitariste ; Création d'un sentiment de rejet face aux programmes d'aide gouvernementaux ; Négationnisme et antisémitisme ; Promotion de la pseudo-science »

Parmi les pépites remarquables de cette page, on peut relever :

« En 1997, le Stephen Roth Institute (en) a classé le site web international de NEXUS comme l'un des « *principaux sites qui hébergent ou promeuvent activement l'antisémitisme* ».

« Selon l'Association française pour l'information scientifique (AFIS), NEXUS est un "magazine de désinformation et d'apologie sectaire" et "cette revue est en effet spécialisée dans tout ce qui est guerre contre la science, de la physique à la biologie en passant par les pratiques médicales. Elle souscrit à toutes les thèses les plus folles pourvu qu'elles soient contestataires et sectaires, voit des complots partout, mais se targue d'esprit libre". »

Moi, NEXUS édition française, je ne suis pas australien mais français. J'ai ma propre identité et mon propre contenu, ce que me refuse Wikipédia avec un art consommé de l'amalgame. J'ai vu le jour en 1999 et me suis progressivement affranchi de l'édition australienne en constituant ma propre équipe rédactionnelle. J'ai toute liberté quant aux choix de mes sujets depuis 2009. Il est arrivé que par manque de discernement, et non par idéologie, le NEXUS australien ait publié dans les années 80, des auteurs critiquables. Il n'est pas honnête de m'en attribuer la paternité.

J'ai déposé le 10 février 2017 une plainte contre X et la Wikimedia Foundation avec constitution de partie civile. Le juge d'instruction, en première instance, a identifié l'auteur des propos diffamants. Malheureusement, pour une question liée à la prescription (plainte déposée hors délai), il a ordonné un non-lieu. En appel, la chambre de l'instruction a confirmé le non-lieu. Mais contre toute attente, la Cour de cassation a décidé, le 10 avril 2018, que la prescription n'était pas acquise à cause d'une publication ultérieure faite par l'auteur des propos. L'affaire est donc renvoyée à la chambre de l'instruction.

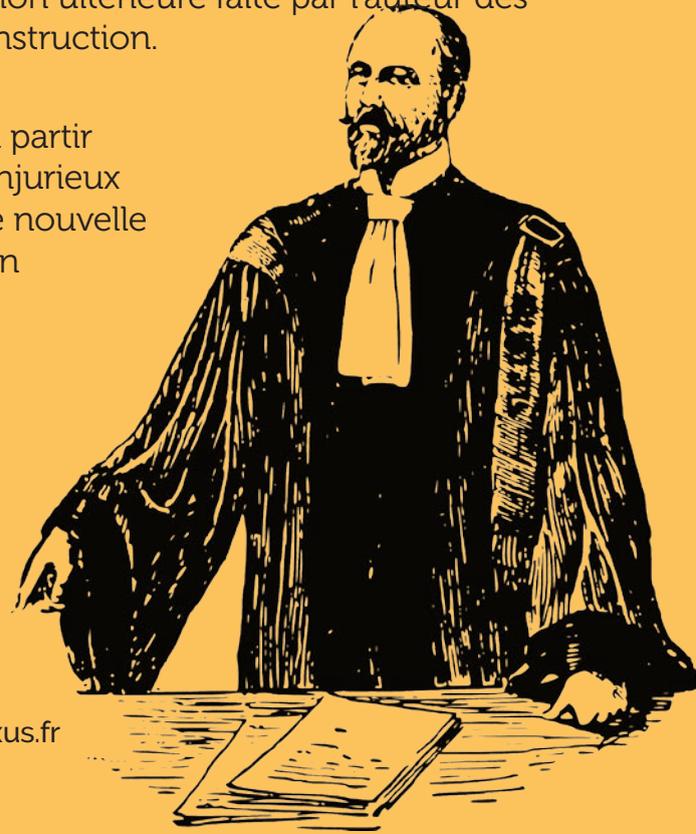
Notre action a fait jurisprudence !

Avant notre affaire, la prescription était de trois mois à partir de la première publication des propos diffamants ou injurieux sur Internet. Dorénavant, grâce à notre action, chaque nouvelle publication fait courir un nouveau délai de prescription de trois mois.

Poursuivre Wikipédia, impossible ?

Il sera malheureusement difficile en l'état actuel du droit de la presse de poursuivre la société Wikimedia Foundation alors même qu'elle a fourni le support qui a permis la diffamation.

Affaire à suivre...



Envie de réagir ? Écrivez-nous sur Facebook ou à contact@nexus.fr

WIKIPÉDIA

OU LA CENSURE

DE LA *BIEN-PENSANCE*

NEXUS n'est pas seul à faire les frais de son indépendance d'esprit, comme en témoignent dans leurs derniers livres deux scientifiques, en l'occurrence le chercheur en neurosciences Mario Beauregard et le neurochirurgien Eben Alexander.



« Les pseudo-sceptiques, qui essaient de se faire passer auprès du grand public pour de véritables sceptiques, diront que les évidences empiriques présentées dans ce livre peuvent être expliquées par des mécanismes physiques, et qu'elles ne remettent donc pas en question la vision du monde matérialiste. Ce qu'il est essentiel de dire ici est que ces pseudo-sceptiques n'ont absolument rien en commun avec les véritables sceptiques. Sans préjugés, ces derniers mènent des enquêtes et conduisent des recherches avec un esprit ouvert et objectif car ils sont motivés par un désir de compréhension et de connaissance, ainsi que la recherche de la vérité. Les vrais sceptiques tiennent aussi compte de toutes les évidences. Faisant preuve de pensée critique et d'analyse rationnelle, ils questionnent les faits et leurs interprétations. Cognitivement souples, ils ne sautent pas à des conclusions hâtives et sont prêts à remettre en question leurs propres croyances, ainsi qu'à ajuster leurs hypothèses en fonction des découvertes nouvelles.

Quant à eux, les pseudo-sceptiques sont des fondamentalistes engagés dans une croisade pour défendre à tout prix la doctrine matérialiste. Ainsi, ces "fondamatérialistes" se sont regroupés afin de mener une guérilla sur Wikipédia ; ils se sont organisés pour infiltrer cette encyclopédie en ligne. Travaillant en équipe et utilisant des pseudonymes, ils s'assurent que cette encyclopédie en ligne présente la recherche sur les phénomènes psi, de même que certains aspects des recherches sur les médecines alternatives et complémentaires, comme étant de la pseudoscience. Ces fondamatérialistes manipulent également les pages biographiques des chercheurs impliqués dans ces recherches*.

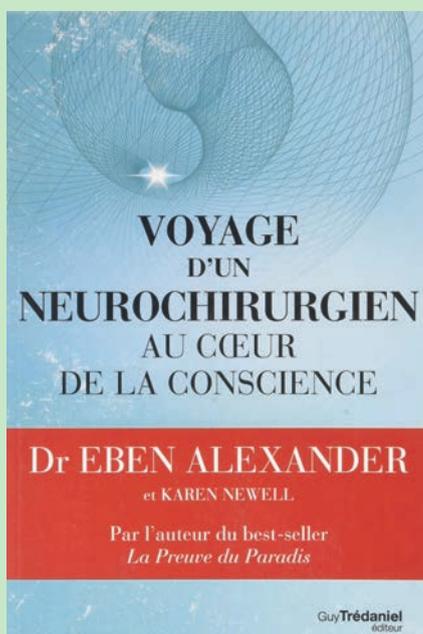
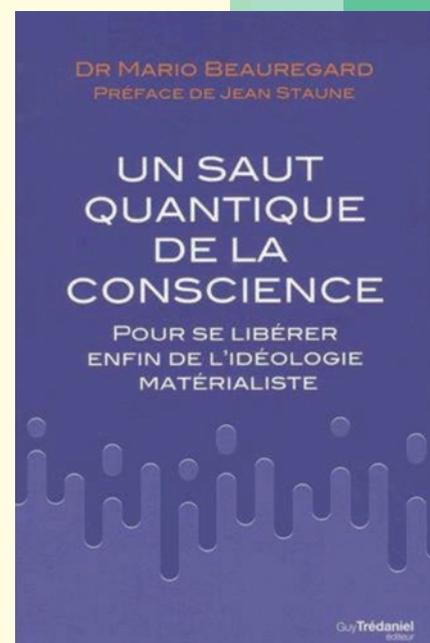
Les pseudo-sceptiques se présentent comme les défenseurs de la pensée critique, de la logique et de la raison. Ayant l'esprit fermé, ils ne s'intéressent pas aux faits et à la vérité. Aussi ne cherchent-ils pas à examiner les preuves ou à conduire des expérimentations. De plus, ils nient toutes les évidences qui ne sont pas compatibles avec la doctrine

matérialiste ou ils essayent de convaincre que, tôt ou tard, des explications physiques permettront de démystifier toutes les données empiriques. Malhonnêtes intellectuellement, ils n'hésitent pas à mentir et à faire de la désinformation, ainsi qu'à s'attaquer aux scientifiques dont les travaux démontrent le caractère erroné de leur sacro-sainte doctrine. Ces pseudo-sceptiques souffrent d'un syndrome que j'appelle le "rétrécissement du champ d'expérience consciente" (ou RCEC).

Le plus pathétique, c'est qu'en dépit de ce syndrome dont ils sont affligés les pseudo-sceptiques prétendent savoir ce qui est vrai et ce qui est faux, ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Ultimement, ceux-ci cherchent le contrôle mental de la population. »

Mario Beauregard, *Un Saut quantique de la conscience – Pour se libérer enfin de l'idéologie matérialiste*, Guy Trédaniel éditeur, janvier 2018.

* Pour en savoir plus sur les pseudo-sceptiques : <http://www.skepticalaboutskeptics.org>



« J'ai eu des échanges frustrants également avec Wikipédia dans son traitement des détails de mon histoire et de ses retombées. Bien que Wikipédia affirme être une source d'information objective, ses éditeurs ont un biais manifeste à l'encontre (et bien souvent suppriment) des contributions de ceux qui croient en la réalité des expériences spirituelles. Entre-temps, les cyniques qui attaquent de telles expériences ont la main libre pour alimenter le site, faisant de Wikipédia rien d'autre qu'une source généralisée de désinformation sur certains sujets. »

Eben Alexander, *Voyage d'un neurochirurgien au cœur de la conscience*, Guy Trédaniel éditeur, septembre 2018.

Visas dorés

TOUT S'ACHÈTE,
MÊME
LES PASSEPORTS EUROPÉENS...





Les programmes de « visas dorés » mis en place par certains pays permettent à des ressortissants étrangers d'obtenir la citoyenneté et le permis de séjour contre un apport d'argent « légal » dans le pays. Comment cela ? En achetant, par exemple, un bien immobilier ou en investissant dans une entreprise. Quarante-vingt-dix pays dans le monde pratiquent aujourd'hui ce type de programme et près de la moitié des pays de l'Union européenne ont déjà mis en place de tels dispositifs.

Par Charles-Maxence Layet

À PROPOS DE L'AUTEUR

Ethnologue de vocation et journaliste par passion, Charles-Maxence Layet explore depuis plus de vingt ans les nouvelles technologies de l'énergie, le cosmos électromagnétique et les influences invisibles. Auteur de plusieurs ouvrages et films documentaires, pionnier d'une information écologique et socialement responsable, il est à l'origine du « mook » arts et sciences *Orbs, l'autre Planète*, qui rassemble éclairés et visionnaires du monde d'aujourd'hui (www.orbs.fr), et travaille à Bruxelles, au sein du Parlement européen.

Ces systèmes, complètement légaux, sont problématiques en raison de leur incidence sur l'ensemble de l'Union européenne, notamment dans le cas de l'octroi de la citoyenneté. Avec la nationalité d'un État membre, une personne acquiert automatiquement la citoyenneté de l'Union et, avec celle-ci, un ensemble de droits et de privilèges. Le Parlement européen et la Commission ont déjà exprimé leur inquiétude au sujet de cette pratique ; l'OCDE et des ONG luttant contre la corruption telles que Global Witness et Transparency International également, avec la parution d'un rapport en octobre 2018.



Passe-droit, blanchiment, fraude fiscale

Qu'ils soient russes, brésiliens, turcs, chinois ou libanais, les bénéficiaires fortunés de ces programmes n'ont souvent pas à satisfaire aux mêmes conditions que les autres demandeurs, par exemple la résidence ou la connaissance de la langue. Outre les possibilités de blanchiment d'argent et de fraude fiscale offertes par cette pratique, les visas dorés ne sont pas équitables, car ils permettent aux riches d'obtenir ce qui est refusé à ceux qui n'ont pas d'argent. Les critiques estiment également que les visas dorés favorisent la corruption et la criminalité, car les deuxièmes ou troisièmes passeports sont utiles pour les criminels qui peuvent avoir besoin d'une autre identité et de trouver refuge dans un autre pays. La vente de passeports par les États membres de l'Union crée un problème supplémentaire, celui de parasiter les biens communs de cette dernière, car la citoyenneté de l'Union offre des avantages supplémentaires, telle la liberté de circulation.

Une pratique largement partagée

« Au moins la moitié des États membres de l'Union européenne autorisent actuellement cette pratique, de manière évidente ou sous

une forme quelconque, dans leur législation, ce qui a suscité des controverses dans certains pays en raison de l'absence de transparence et des scandales de corruption. Par exemple, en 2009, un politicien autrichien informait un investisseur potentiel russe qu'il pourrait recevoir la nationalité autrichienne en échange d'un investissement de 5 millions d'euros et d'un don à son parti », rappelle ainsi une note de synthèse produite au sein du Parlement européen.

À l'heure actuelle, quatre pays de l'UE vendent des passeports (Chypre, Malte, Autriche, Bulgarie), et douze négocient des « permis de séjour » par le biais de systèmes de visas dorés (Bulgarie, Chypre, France, Grèce, Irlande, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Espagne et Royaume-Uni). Les deux listes se chevauchent, car trois pays (Bulgarie, Chypre et Malte) pratiquent les deux. De plus, la Hongrie a également mis en place un programme de résidence entre 2013 et 2018.

Une histoire récente

Ce type de migration fondée sur l'investissement, abrégé en CBI (pour *citizenship by investment*, « citoyenneté par investissement ») et RBI (pour *residency by investment*, « résidence par investissement »), remonte à 1984, lorsque le premier programme de ce type est

apparu dans la région des Caraïbes (Saint-Kitts-et-Nevis) et peu après en Amérique du Nord (Canada en 1986, États-Unis en 1990). Le phénomène est beaucoup plus récent dans l'UE, où la plupart des programmes ont été mis en place et se sont développés à la suite des crises financières de 2007-2009.

On reste discret

Selon le rapport publié début octobre 2018 par les ONG Global Witness et Transparency International, l'Union européenne a accueilli au cours des dix dernières années plus de 6 000 nouveaux citoyens et près de 100 000 nouveaux résidents grâce à des programmes de visas dorés. L'Espagne, la Hongrie, la Lettonie, le Portugal et le Royaume-Uni ont octroyé le plus grand nombre de visas dorés (plus de 10 000 chacun) aux investisseurs et à leurs familles. Viennent ensuite la Grèce, Chypre et Malte. Aucun de ces pays, à l'exception de l'Autriche et de Malte, ne publie de liste de nouveaux citoyens ou résidents.

Des sommes variables

Les programmes de visas dorés de l'UE nécessitent des investissements variables. Bien que le ticket d'entrée s'élève à 900 000 euros en moyenne, il diffère en réalité largement d'un pays à l'autre. La résidence peut



coûter 250 000 euros en Grèce et en Lettonie, tandis qu'un passeport chypriote peut coûter 2 millions d'euros. Il peut même atteindre 10 millions d'euros dans le cas autrichien, bien que la loi n'indique pas officiellement le prix du passeport autrichien.

L'Express relevait en 2015 que la France exigeait un investissement de 10 millions d'euros et la création de 50 emplois. Tandis qu'en Espagne, un visa doré était fourni pour toute personne investissant 500 000 euros dans l'immobilier espagnol ou 2 millions d'euros en obligations du gouvernement espagnol.

Des Chinois portugais

Dans le cas du Portugal, qui a entamé ce type de programme en 2012 et a réintroduit un système de visas dorés en 2015, les permis de séjour sont attribués à des non-Européens qui investissent 500 000 euros dans l'immobilier portugais ou 1 million d'euros en capital dans le pays, ou créent 10 emplois. Il leur confère un accès direct à l'espace Schengen pendant cinq ans. Au cours de la sixième année, les titulaires du visa doré ont la possibilité de demander la nationalité portugaise. Pour pouvoir obtenir le renouvellement de leur visa, ils doivent séjourner au Portugal au moins une semaine par an. Depuis 2012, ce plan a permis d'injecter l'équivalent de 3,9 milliards d'euros dans l'économie portugaise. À ce jour, relève le rapport de Transparency International et Global Witness, 75 % des bénéficiaires sont des Chinois désireux de disposer d'un accès à l'Europe pour leurs affaires.

Une martingale européenne largement rentable

Les programmes de visas dorés des États membres de l'UE ont attiré environ 25 milliards d'euros

d'investissements étrangers directs dans l'UE au cours de la dernière décennie. Seuls 10 programmes sur 17 ont révélé l'ampleur de leurs investissements. La France fait partie des pays qui n'ont pas communiqué les gains de leur offre de « permis de séjour ».

L'Espagne, Chypre, le Portugal et le Royaume-Uni semblent être les principaux gagnants de ces programmes, recevant respectivement 976 millions d'euros, 914 millions d'euros, 670 millions d'euros et 498 millions d'euros en moyenne par an. Pour de petites économies comme Chypre et Malte, les chiffres sont particulièrement impressionnants. Grâce à la vente de la citoyenneté, Chypre a levé 4,8 milliards d'euros depuis 2013, tandis que Malte a récolté environ 718 millions d'euros d'investissements étrangers directs depuis 2014.

En plein essor

Compte tenu des gains qu'il représente, de l'instabilité géopolitique ambiante et du durcissement des régimes politiques, en Chine et en Turquie notamment, le commerce des visas dorés européens ne va pas diminuer. Au contraire. La Grèce, par exemple, a annoncé le 12 octobre dernier, au lendemain de la parution du rapport des ONG Global Witness et Transparency International, étendre son programme à des achats d'actions ou d'obligations accessibles pour un montant minimum de 400 000 euros. Depuis son lancement il y a cinq ans, le programme immobilier grec a permis d'octroyer 3 154 permis de résidence à des non-Européens.

Plusieurs entreprises se sont spécialisées dans ce « business » légal. Citons par exemple le chypriote CDA Group ou la société maltaise Zenturo Ltd. Elles disposent même d'un lobby européen dédié : l'Investment Migration Council, basé... en Suisse ! Malgré les cris

d'orfraie de la Commission européenne, qui a décidé de s'attaquer au problème, ou les froncements de sourcils de l'OCDE, ces programmes relèvent à ce jour de la seule souveraineté nationale. Bruxelles n'a aucun moyen de s'y opposer.

Quand la citoyenneté devient une marchandise

Dans la foulée des ONG, un autre rapport de recherche publié à l'initiative du Parlement européen, particulièrement inquiet des effets dévastateurs de la pratique de tels « passe-droits » sur l'opinion publique, recommande à la Commission de resserrer les mesures en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, en instaurant par exemple « des registres nationaux contenant des informations sur les bénéficiaires effectifs », et de renforcer la remontée d'informations entre États européens.

La transparence comme seul garde-fou contre le pouvoir de l'argent ? Belle intention. Rappelons en conclusion qu'il y a un an, le 16 octobre 2017, la journaliste maltaise Daphne Caruana Galizia était tuée par l'explosion de sa voiture piégée. Sa dernière affaire portait sur les soupçons de pots-de-vin transitant, via des sociétés-écrans, vers des proches du Premier ministre maltais. Contre quoi ? Des passeports flambant neufs vendus 1 million d'euros.

Charles-Maxence Layet

Sources

– « Citizenship by investment (CBI) and residency by investment (RBI) schemes in the EU », Service de recherche du Parlement européen, octobre 2018.
– « European Getaway: Inside the Murky World of Golden Visas », Global Witness/Transparency International, octobre 2018.



SÉCURITÉ SOCIALE :

COMME ON VOUS MENT !

Les « Watergate » et « Irangate » américains ne sont que de cocasses anecdotes à côté du « Sécugate » français ! Il ne s'agit ni d'un nouvel impôt ni d'une nouvelle taxe, mais d'une organisation quasi mafieuse qui siphonne l'argent des assurés sociaux, s'endette sur leur dos et entretient en sa faveur des situations juridiques et fiscales tout à fait illégales.



Ce qui va être révélé ici est le fruit d'un long travail d'investigation réalisé par des personnes strictement apolitiques, non syndiquées et appartenant toutes au milieu associatif non subventionné, en l'occurrence des associations qui défendent leurs adhérents en difficulté.

Il s'agit de faire la lumière sur les ententes illicites entre l'État, les centrales syndicales, qui gèrent à leur manière la Sécurité sociale, le grand patronat et toute une frange de la magistrature du siège, cela au profit des marchés financiers et au détriment de la Sécurité sociale, plus précisément des assurés sociaux.

1^{RE} PARTIE

LE SÉCUGATE FINANCIER



De quoi s'agit-il ?

De la Sécurité sociale, de ses fondements juridiques et de ses placements financiers, notamment :

- des caisses de prestations (CPAM, CAF, ex-RSI, MSA...);
- des caisses de collecte (Urssaf);
- des caisses de retraite, en l'occurrence :
 - la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) qui comprend :
 - L'Association générale des institutions de retraite des cadres (Agirc),
 - L'Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés (Arrco);
 - la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL) qui comprend :
 - chirurgiens-dentistes et sages-femmes (CARCDSF);
 - médecins (CARMF);
 - infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes (Carpimko);
 - vétérinaires (CARPV);
 - agents généraux d'assurances (Cavamac);
 - experts-comptables et commissaires aux comptes (Cavec);
 - officiers ministériels, officiers publics et des compagnies judiciaires (Cavom);
 - pharmaciens (CAVP);
 - architectes, agréés en architecture, ingénieurs, techniciens, géomètres, experts, conseils, consultants, etc. (Cipav);
 - notaires (CPRN).

Sans oublier :

- l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos);
- la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES).



Préalablement à toute explication, il convient de rappeler que l'argent dont nous parlons est celui des charges sociales, ou cotisations sociales, lesquelles sont prélevées sur les rémunérations. En d'autres termes, c'est l'argent que les citoyens français mettent de côté pour faire face aux aléas de la vie, tels les problèmes de santé, mais aussi leur retraite. On parle, bon an mal an, d'environ 500 milliards d'euros par an, soit bien plus que le budget de l'État.

Une belle mécanique

Ces 500 milliards sont collectés par les Urssaf auprès des artisans, des indépendants, des professions libérales et majoritairement auprès des entreprises à raison de 40 milliards par mois environ. Le territoire français est couvert par vingt-deux Urssaf régionales. L'argent collecté par ces Urssaf est remonté à l'Acoss – qui n'est ni plus ni moins que la banque du régime général –, laquelle redistribue les sommes versées aux CPAM, aux CAF et aux caisses de retraite, telles l'Arrco et l'Agirc. Tout semble sur le papier être pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

La sécu emprunte

Tout ce montage finalement pour des ingrats, des Français qui sont notamment d'infâmes consommateurs de médicaments de toutes sortes et d'incorrigibles fainéants. Ce sont donc eux les responsables de l'hypothétique trou de la Sécurité sociale, dont le montant varie selon qu'il émane de l'État, des syndicats ou de la Sécurité sociale elle-même.

Allez savoir qui ment, si tant est que quelqu'un dise la vérité sur ces chiffres.

De ce fait, on comprend que, le 23 mars 2018, l'Acoss ait eu besoin d'emprunter aux marchés financiers la somme de 40 milliards d'euros, qui

viennent en sus des cotisations sociales perçues¹. Cette opération, notée par Fitch Ratings Limited et Standard & Poor's Rating Services, a été réalisée en recourant aux banques suivantes : Bank of America Securities Limited, Barclays Bank PLC, Crédit agricole Corporate and Investment Bank, Crédit suisse Securities (Europe) Limited, Royal Bank of Scotland PLC et UBS Limited, cette dernière étant la banque pilote alors qu'en même temps, elle a à répondre devant la justice française de blanchiment d'argent.

Sur ce même document¹, en pages 12, 13 et 14, apparaît le listing des représentants de l'Acoss, qui bénéficient en outre d'un droit de vote dans le cadre de cette opération. Ainsi apparaissent les nom et prénom des représentants de :

- la Confédération générale du travail (CGT);
- Force ouvrière (FO);
- la Confédération française démocratique du travail (CFDT);
- la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC);
- la Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC);
- le Mouvement des entreprises de France (Medef);
- la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CPME);
- l'Union des entreprises de proximité (U2P);
- l'Union nationale des professions libérales et la Chambre nationale des professions libérales (UNAPL-CNPL);
- un membre (remplaçant) de l'Acoss;
- un représentant du ministère de la Sécurité sociale;
- un représentant du ministère du Budget.

L'engrenage

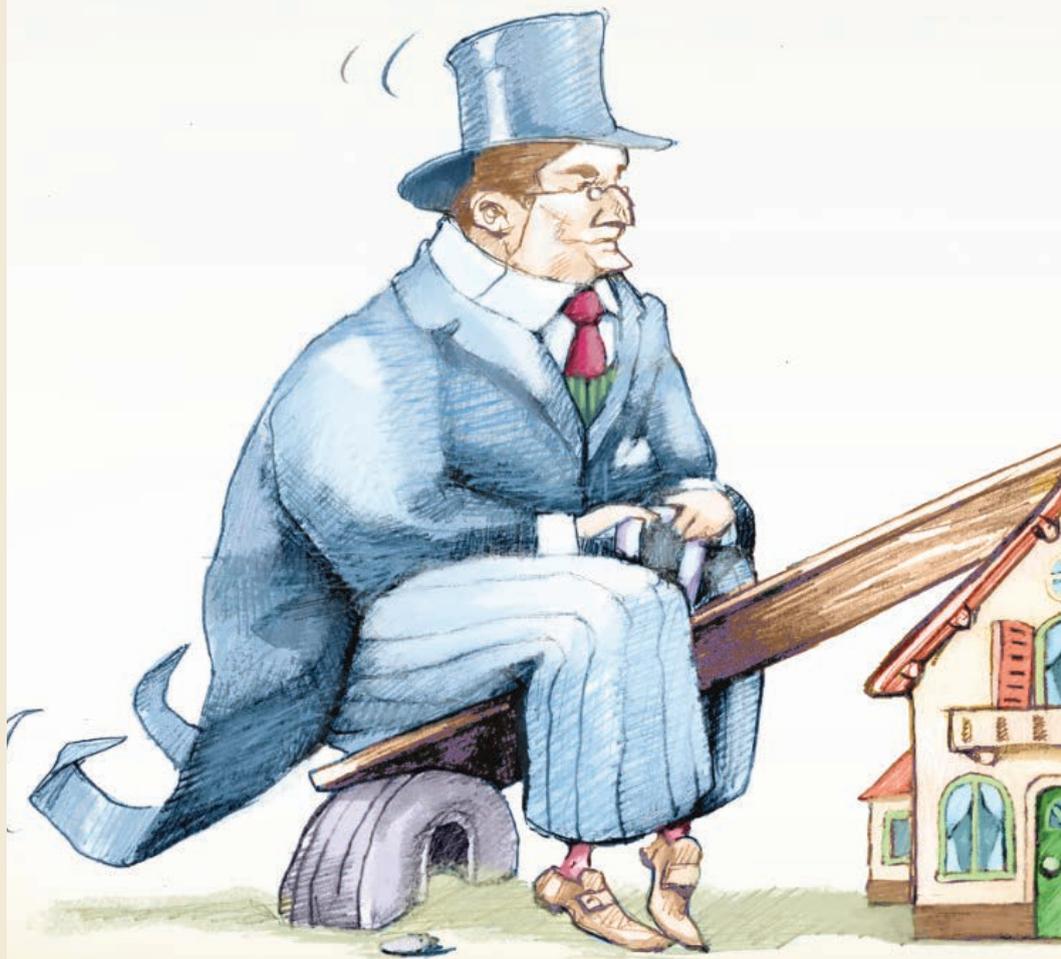
L'Acoss, banque de la Sécurité sociale donc, paie des intérêts sur l'argent qu'elle peut emprunter occasionnellement à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), laquelle est

une institution financière publique française exerçant pour le compte de l'État. Ainsi, l'Acoss paie des intérêts à l'État, alors que ce même État doit à la sécu des sommes quasi incalculables, comme nous le verrons plus loin.

Cela étant, comme indiqué plus haut, 40 milliards d'euros ne suffisent pas à l'Acoss, qui ne peut cependant pas emprunter davantage. En effet, l'État exerce un contrôle juridique, administratif et financier sur l'Acoss. Il définit sa stratégie et en suit la gestion par le truchement de la convention d'objectifs et de moyens établie par les politiques. Le Parlement fixe annuellement les plafonds d'emprunt à court terme de l'Acoss, les estimations de recettes à collecter et de tirages ouverts aux organismes de Sécurité sociale.

De ce fait, pour emprunter davantage, l'Acoss recourt à la Caisse d'amortissement de la dette sociale, la CADES, qui a été créée malicieusement et dans la plus grande discrétion par Alain Juppé le 24 janvier 1996 avec pour unique mission d'éponger les trous de la Sécurité sociale de 1994, 1995 et 1996. Pourquoi malicieusement et en toute discrétion ? Parce que cette caisse n'a pas été créée par le Parlement mais par ordonnance.

Avec la CADES, on entre tout simplement dans le cœur des malversations entre les politiques, les syndicats et les marchés financiers. Un monde mafieux qui s'enrichit toujours plus sur le dos des Français.



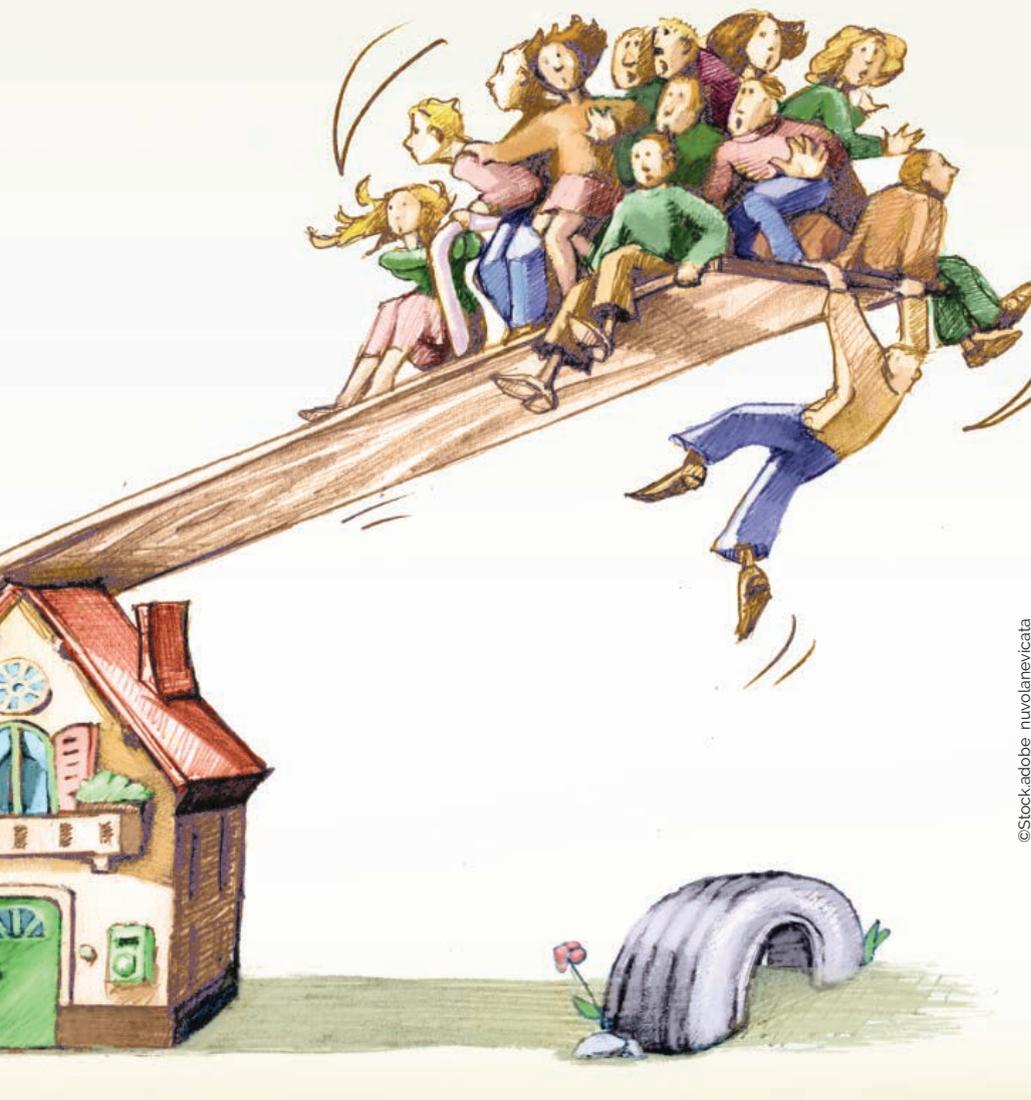
Des dettes d'État payées par les affiliés sociaux

Pour que la CADES puisse s'acquitter de sa mission, le gouvernement de l'époque a décidé de créer la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS), qui s'ajoute à la CSG (contribution sociale généralisée), instaurée par Michel Rocard en 1991. Alors qu'ils feignent de se combattre, Juppé et Rocard ont conjointement créé une caisse dont le principe de fonctionnement est simple : d'un côté des dettes (le trou de la sécu), de l'autre des recettes engendrées par la CRDS. En 1996, pour pouvoir rembourser la dette annoncée, il a été établi qu'il faudrait un peu plus de treize ans. Au bout de ces treize années, soit en 2009, la CADES serait fermée et il n'y aurait plus de dettes. Mais c'était sans compter les déficits à venir et le fait que les politiques n'hésiteraient pas à transférer de manière

récurrente des dettes d'État à la CADES, ce qui est toujours d'actualité aujourd'hui ; il convient même d'ajouter, plus que jamais.

Ainsi, ce que l'État ne veut pas ou ne peut pas rembourser est transféré, incognito et sur la seule décision des « responsables » politiques, à la CADES, laquelle paie sans rechigner avec l'argent des affiliés sociaux. Ce petit jeu de bonneteau a commencé dès la création de la CADES, et c'est pourquoi les fonds de la caisse devinrent très vite insuffisants...

Alors que, selon la Cour des comptes, la CADES n'a pas d'équivalent en Europe, car aucun de nos grands voisins européens, en particulier l'Allemagne, n'accepte que son système de protection sociale soit durablement en déficit, Lionel Jospin, Premier ministre, a transféré une dette complémentaire de 10 milliards d'euros à la CADES, rallongeant de cinq ans la durée de vie de la caisse. Une décision jospinienne, socialiste



©Stock.adobe nuvolanovicata

donc, qui a coûté la bagatelle d'un peu plus de 20 milliards d'euros aux affiliés sociaux par le jeu des intérêts. Cela étant, il y a lieu de préciser que la droite au pouvoir, alors que Jean-Pierre Raffarin était Premier ministre, n'a pas hésité pour sa part à transférer à la CADES, par exemple, la dette du fonds des exonérations de charges patronales.

Ni vu ni connu, j't'embrouille

Comme chacun le sait, depuis des décennies, et encore maintenant, dès que tel ou tel homme politique détient le pouvoir, il s'autorise à exonérer le grand patronat du paiement des charges patronales. C'est ainsi que plus de 100 milliards d'euros de dettes de toutes sortes ont été transférés sous le manteau à la CADES.

Autrement dit, l'État français recourt à une entité qu'il a créée et déclarée EPA, c'est-à-dire « établissement

public à caractère administratif », pour détourner des cotisations de Sécurité sociale. La CADES, prétendument « établissement public à caractère administratif », est pourtant inscrite au Registre du commerce et des sociétés (RCS). Pire, elle est présente de manière quasi constante, notamment au grand-duché de Luxembourg, paradis fiscal par excellence aux yeux de certains.

Nos amis les banquiers

Par ailleurs, la CADES « fraie » avec des banques de tous horizons, dont des banques américaines, notamment Lehman Brothers, à l'origine de la crise financière de 2008.

Autre découverte, les relations entre la CADES et la fameuse chambre de compensation Clearstream, réputée pour, entre autres, gérer des comptes qui n'existent pas. Si vous ne vous souvenez pas de l'affaire Clearstream, demandez à

Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy.

Clearstream gère, entre autres comptes, celui intitulé « Trésor public CADES », qui existe depuis la création de la CADES en 1996, et un autre compte dénommé CADESDEC en lien avec la Caisse des dépôts et consignations, mais étrangement domicilié à Francfort (Allemagne).

Mais cela ne suffisait pas. Il faut savoir que depuis de très nombreuses années, le Royaume-Uni, la Suisse, l'Allemagne, le Moyen-Orient, le Japon et surtout la Chine, notamment, financent nos retraites en octroyant des financements par le truchement de la CADES.

Des sommes sidérantes

Un avant-goût quand même, des chiffres émis par la CADES elle-même :

En 2017, les ressources de la CADES se sont élevées à 17,2 milliards d'euros (CRDS : 7,2 milliards d'euros + CSG : 7,9 milliards d'euros + FRR (Fonds de réserve pour les retraites) : 2,1 milliards d'euros). Sur ce total de 17,2 milliards, 15 milliards seulement ont servi à rembourser la dette, car

2,2 milliards d'euros ont servi à payer les intérêts versés aux investisseurs pour cette seule année 2017. Eh oui, 12,79 % des recettes de la caisse ont servi à payer uniquement des intérêts²!

Alors qu'en 2016, les ressources de la CADES s'étaient élevées à 16,75 milliards d'euros, 14,45 milliards seulement ont remboursé la dette, car 2,3 milliards d'euros ont servi à payer les intérêts versés aux investisseurs. Ici, ce sont 13,73 % des recettes de la caisse qui ont servi à payer uniquement des intérêts. L'année 2018 sera évidemment de la même eau. La CADES annonce les comptes suivants, arrêtés au 30 juin : ressources = 8 milliards d'euros et intérêts versés = 1,1 milliard d'euros. À titre de comparaison, au 30 juin 2017 : ressources = 7,9 milliards et intérêts versés 1,15 milliard d'euros³.

Idem pour les caisses de retraite

Lors du scandale des « Panama Papers », si telle ou telle société a été dénoncée, ce fut le black-out complet s'agissant de la CADES, mais aussi des caisses de retraite, dont il convient à ce stade de regarder d'un peu plus près la gestion. Et un constat s'impose : elles sont tout aussi généreuses avec les investisseurs que la CADES. Ce qui n'empêche pas le jeune locataire de l'Élysée d'augmenter la CSG et la CRDS des retraités, alors que l'on sait maintenant à qui (plus qu'à quoi) sont destinés ces impôts/taxes, à savoir les marchés financiers, à commencer par les banques d'affaires.

Ainsi que cela a été détaillé en début d'article, les caisses de retraite sont plus nombreuses qu'il n'y paraît. Au même titre que l'argent collecté par les Urssaf, les sommes d'argent collectées par ces caisses sont trop importantes pour être déposées sur un compte courant ou un livret A. Dès lors, l'argent que les Français

confient à ces caisses pour leur retraite est placé sur les marchés financiers. Ne pouvant intervenir directement sur ces marchés, les caisses de retraite créent des « organismes de placements collectifs de valeurs mobilières » (OPCVM), qui permettent la gestion collective de fonds. La particularité inavouée de toutes ces caisses est de placer de l'argent dans les paradis fiscaux (îles Caïmans, Jersey, Luxembourg, Émirats arabes unis, etc.).

Députés et sénateurs

Premier exemple, le cas de l'OPCVM de la Caisse de retraite des députés et sénateurs, dénommé « Concorde 96 ». Cette caisse a fait l'objet d'une enquête relayée par le site Mediapart. En aparté, la question se pose de savoir pourquoi Mediapart s'est penché sur le cas de cette seule caisse de l'Assemblée nationale. Une association qui collabore à la divulgation des présentes informations a proposé à E. Plenel et L. Mauduit de les faire bénéficier des résultats des enquêtes qu'elle avait effectuées sur d'autres caisses. Cette proposition n'a pas eu le don de les intéresser. Mais revenons à Concorde 96. Les placements réalisés ont produit des intérêts à hauteur de la coquette somme de 456 000 euros qui a été distribuée à deux banques au détriment de l'OPCVM Concorde 96, lequel aurait, quand même, perçu 120 000 euros, dont seuls ont bénéficié les quelques porteurs de parts de cet OPCVM. Soit au total 576 000 euros, qui ont été distribués pour une seule OPCVM représentant une toute petite catégorie de Français, les députés et les sénateurs.

Cela étant, il existe de nombreuses caisses de retraite, lesquelles ont parfois plusieurs OPCVM. En parcourant le fichier de la Banque d'Espagne – la Banque de France





©Stockadobe nuvolanvicata

n'étant pas aussi transparente –, on dénombre pas moins de 15 690 OPCVM! À l'évidence, le monde tourne aujourd'hui autour des marchés financiers.

Vivre dangereusement

Deuxième exemple, le cas de la Caisse autonome de retraite et de prévoyance des infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, pédicures-podologues, orthophonistes et orthoptistes. Cette caisse dispose de treize OPCVM⁴. Nous sommes fondés à considérer que chacun d'eux produit des intérêts à hauteur de ceux produits par Concorde 96. Pour Carpimko, par exemple, il est dégagé, semble-t-il, de l'ordre de 7,5 millions d'euros, sous réserve que la caisse n'ait pas d'autres OPCVM portant un nom différent que Carpimko. Le cas de Concorde 96 en est un exemple, qui ne laisse absolument pas deviner qu'il s'agit de la caisse de l'Assemblée nationale. Bien sûr, les enquêtes menées sur toutes les autres caisses de retraite ont abouti aux mêmes résultats.

Ces caisses peuvent placer l'argent qui leur est confié « à taux fixe », auquel cas il s'agit de ce qu'il convient d'appeler une gestion de bon père de famille (il n'y a pas de recherche de gros intérêts, mais le souci de ne pas perdre tout ou partie du capital placé), ou « à taux variable ». Dans ce cas, il s'agit de rechercher les taux d'intérêt les plus intéressants, mais avec une prise de risque importante, presque maximale. Tout le monde l'aura compris, la stratégie quasi générale de ces caisses de retraite, c'est la prise de risque maximale.

Autre information importante : les responsables des caisses de retraite ont le choix entre deux types de placements. Certains retiennent l'option « accumulation », ce qui signifie que la part d'intérêts des placements qui revient à l'OPCVM est réintégrée dans le capital initial, mais la plupart retiennent l'option « distribution », ce qui signifie que la part d'intérêts qui revient à l'OPCVM est distribuée aux porteurs de parts de l'OPCVM.

Dans un OPCVM, il y a un maximum de vingt porteurs de parts. Qui empêche ces sommes considérables, hormis les intéressés ? Personne ne sait.

Condamné mais promu

Troisième exemple, le cas de la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance vieillesse (Cipav), dotée elle aussi de nombreux OPCVM dont l'un au moins est géré par Rothschild Asset Management. Ce fonds est dédié à vingt porteurs de parts, dont les institutions du Groupe Berri. Il est impossible de savoir qui détient des parts de ce fonds. En revanche, il est très clair que vingt porteurs ne représentent pas le Groupe Berri, puisque celui-ci ne comporte que trois caisses : la Cipav, la Caisse d'assurance vieillesse des officiers ministériels (Cavom) et la Caisse d'assurance vieillesse des experts-comptables (Cavec). Compte tenu des agissements malhonnêtes régnant au sein de cette caisse, son directeur Jean-Marie Saunier a été condamné à deux mois de prison avec sursis et 15 000 euros d'amende (partiellement assortie de sursis). Grâce à une

dispense d'inscription des peines à son casier judiciaire accordée par le procureur, Saunier a bénéficié d'une réelle promotion, puisqu'il est aujourd'hui directeur de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales (CNAVPL), qui, rappelons-le, chapeaute toutes les caisses des non-salariés, dont la Cipav.

Le privé paye les retraites du public

Quatrième exemple, les deux caisses de retraite des salariés cadres et non cadres du régime général, à savoir Agirc-Arrco. Outre le fait qu'elles recourent aux mêmes méthodes que toutes les autres caisses et qu'elles enrichissent plus que toute autre les marchés financiers, le manque à gagner pour les assurés sociaux est plus important s'agissant de ces caisses, avec une gestion de plus en plus opaque.

Depuis 2008, suite à un « deal » entre le directeur de l'Agirc et le directeur de la Caisse nationale des industries électriques et gazières (CNIEG), entériné par un décret, les retraites des 276 000 gaziers et électriciens d'EDF-GDF sont payées avec les fonds de l'Agirc, en d'autres termes avec les cotisations des cadres du privé ! Il convient de préciser que ces gaziers et électriciens étant des agents, ils perçoivent des retraites équivalentes à la moyenne des trois derniers salaires perçus, alors que dans le privé les retraites sont de l'ordre de 60 % de la moyenne des 25 meilleures années. Qui, parmi les cadres du privé, a été informé d'une telle pratique, qui coûte à l'Agirc, et donc à ses affiliés, plus de 6 milliards d'euros par an ?



Le trou de la sécu n'existe pas

Dire qu'il existe est une vue de l'esprit perverse et malhonnête. En voici les raisons :

- La caisse de retraite des cadres du privé, l'Agirc, doit verser un peu plus de 6 milliards d'euros par an pour payer les retraites des 276 000 gaziers et électriciens, en lieu et place de la Caisse nationale des industries électriques et gazières (CNIÉG) (est-ce qu'on connaît l'état des finances de la CNIÉG?).
- Des dettes d'État ont été transférées à la CADES sur la seule décision des sieurs Jospin, Raffarin, Fabius, Sarkozy, entre autres, pour un montant de 70 milliards et pour lesquelles nous ne savons toujours pas, aujourd'hui, à quoi elles correspondent.
- C'est la Sécurité sociale et, par conséquent, les affiliés sociaux qui pâtissent, sans que les syndicats s'en offusquent, des exonérations de charges patronales généreusement accordées par tel ou tel homme politique au grand patronat, et sans qu'elles soient compensées.
- Le plus gros employeur du pays, l'État, ne paie pas ses parts patronales, et l'Urssaf ne s'en émeut pas. À raison de 7 millions de fonctionnaires, avec une petite moyenne de 1 000 euros par agent sur 12 mois (voire plus), le manque à gagner pour la Sécurité sociale est de 84 milliards par an.
- S'agissant des maladies professionnelles, le coût supporté par la Sécurité sociale en lieu et place du patronat est de plus de 100 milliards par an, avec la complicité des délégués syndicaux.
- Les intérêts qu'il nous faut payer aux marchés financiers non pas à cause d'un «trou», mais de dettes appartenant à l'État, soit 5,6 milliards d'euros en trente mois.

Pour mieux camoufler ces malversations, les caisses Agirc et Arrco vont fusionner. Étrangement, si les caisses vont fusionner, les comptes de ces caisses, eux, ont déjà fait l'objet d'une fusion.

Tout cela met fin aux rêves de ceux et celles qui pouvaient s'imaginer que la Sécurité sociale est une administration, que nous avons la meilleure Sécurité sociale du monde (ce n'est malheureusement pas le cas, il convient même d'ajouter tant s'en faut), que les assurés sociaux sont responsables « d'un trou de la sécu » (alors que nous savons maintenant qu'il n'existe pas), qu'elle est basée sur la solidarité nationale, ainsi que sur la répartition, et qu'elle est à but non lucratif.

Les Urssaf, qui ne sont jamais que l'union d'une CPAM et d'une CAF sur un territoire géographique bien défini, s'autorisent, pour leurs frais de gestion, à prélever 3 milliards d'euros sur la cagnotte des sommes collectées pour la formation professionnelle, les syndicats gardant par-devant eux le « solde ».

Le « Sécugate de la santé »

Selon les investigations du Collectif SSI, il apparaît que les maladies professionnelles et autres accidents du travail ont un coût humain qui s'élève à plus de trois cent mille morts chaque année, avec les conséquences que de tels décès induisent non seulement sur les personnes disparues, mais aussi sur leurs proches et subsidiairement sur l'économie du pays.

Personne n'est à l'abri de pathologies liées à l'exposition aux produits chimiques dangereux. Une revue administrative régionale, la *Revue Nord-Pas-de-Calais*⁵, a déclaré que le bassin minier qui se situe entre

Lens et Béthune était (et est toujours) la région géographique où sont diagnostiqués le plus de cancers ORL, non pas en France ni en Europe, mais dans le monde entier et de préciser « toutes populations confondues », c'est-à-dire hommes, femmes et enfants. Or, les deux principales usines responsables de cette situation régionale pour le moins dramatique sont suffisamment importantes pour avoir leur propre service de médecine du travail, naturellement des délégués du personnel et un comité d'hygiène sécurité et des conditions de travail. Mais voilà, tant les délégués syndicaux que les médecins du travail ne daignent accorder une quelconque importance aux conséquences de l'exposition des salariés à ces produits mortifères. De tels produits sont pourtant reconnus par les scientifiques pour être cancérigènes et/ou mutagènes (qui modifie la séquence génétique) et/ou reprotoxiques (toxiques pour les enfants de la personne exposée). Ces produits sont dénommés produits CMR. De très nombreux autres ne sont volontairement pas reconnus comme tels et le sont pourtant.

Des enquêtes ont été menées (les enquêtes Sumer), et il s'avère que 2 756 000 Français sont exposés tous les jours à des produits CMR sur leur lieu de travail.

Il est urgent de ne pas bouger

Le législateur a conscience d'une telle problématique et a publié des textes contraignants, notamment la directive 89/391/CEE du Conseil du 12 juin 1989 concernant la mise en œuvre des mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleurs sur les lieux de travail,

mais également le décret 2001-97 du 1^{er} février 2001 établissant les règles particulières de prévention des risques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, ainsi que le décret 2003-1254 du 23 décembre 2003 relatif à la prévention du risque chimique. Seulement voilà, alors que seules les inspections du travail, mais aussi et surtout les caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), dénommées aujourd'hui CARSAT, sont en charge de faire respecter ces réglementations avec un réel pouvoir de coercition, elles ne font rien. Les employeurs, notamment les gros, persistent dans leurs comportements criminels.

Par ailleurs, ces réglementations obligent l'employeur à informer ses salariés de telles expositions aux produits chimiques afin de pouvoir se faire indemniser comme ils y ont droit en cas de pathologie grave. Là non plus, aucune information et donc très peu de déclarations de demande de reconnaissance en maladie professionnelle afin de toucher une indemnité, laquelle, si elle est bien prévue par le législateur, n'entre pas dans la philosophie des caisses primaires d'assurance maladie. Il est admis que parmi les personnes atteintes, 12 % procèdent à une déclaration de maladie. Sur ces 12 %, 1 % seulement font l'objet d'une reconnaissance qui aboutit à une indemnisation.

Juges et parties

Il arrive que des refus d'indemnisation de la part des caisses fassent l'objet d'une saisine du tribunal des affaires de sécurité sociale. Et qui trouve-t-on dans ce tribunal ? Un juge entièrement voué à la cause des caisses, flanqué de deux assesseurs syndicalistes, l'un représentant les

salariés et l'autre les employeurs ; bref, eux aussi, bien entendu, juges et parties.

Quoi qu'il en soit, selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), après une étude épidémiologique au sein de trois hôpitaux parisiens, il s'avère qu'au moins un cancer sur deux est dû à la seule exposition aux produits chimiques en entreprises. Or, ce sont 400 000 nouveaux cas de cancer qui sont diagnostiqués chaque année en France. Par ailleurs, selon le corps médical (y compris les médecins du travail), le coût d'un cancer varie entre 300 000 et 1 million d'euros. Une maladie professionnelle étant à la charge des employeurs, qui par définition sont les responsables de ces pathologies, le coût pour eux devrait s'élever à 60 milliards d'euros. Sans surprise, les caisses refusent catégoriquement et vigoureusement de reconnaître ces maladies professionnelles, tant et si bien que les 60 milliards restent à la charge des assurés sociaux.

Le Code de la Sécurité sociale admet un tableau de 98 maladies professionnelles, qui ne sont pas toutes des cancers. La maladie professionnelle la plus répandue, les troubles musculo-squelettiques (TMS), entraîne un arrêt de travail de 250 jours en moyenne aux frais des affiliés sociaux. En fait, s'agissant des maladies professionnelles, ce ne sont pas moins de 100 milliards d'euros par an qui restent à la charge des affiliés sociaux en lieu et place de la bienveillance des syndicats à l'égard de ces derniers.

En conclusion de cette première partie, la sécu ne pouvant avoir un caractère lucratif, si elle était gérée de manière honnête tant par les syndicats que par la classe

politique, les baisses de charges seraient suffisamment importantes pour redonner de la compétitivité aux entreprises, faisant enfin baisser le chômage (la France est quand même le seul pays d'Europe à être dans l'incapacité de le juguler).

À l'évidence, sans les politiques et sans les syndicats, nous pourrions quitter ce cercle vicieux pour entrer dans un cercle vertueux. Nos aînés se sont sacrifiés pour que nous vivions dans une société saine. Respectons ce sacrifice.

Notes

1. Acoess information memorandum (accessible sur le site www.securite-sociale-infos.net – Édito : La sécu et ses pratiques financières 7 – Acoess ECP 2018).
2. CADES, résultats annuels 2016-2017.
3. CADES, résultats premier semestre 2018.
4. Les 13 OPCVM de la Carpimko:
 - Carpimko Actions internationales CG, gestionnaire Comgest SA ;
 - Carpimko Actions internationales U, gestionnaire Unigestion Asset Management (France) ;
 - Carpimko Actions LO ;
 - Carpimko Actions SYC, gestionnaire Sycomore Asset Management ;
 - Carpimko Diversifiée AGI ;
 - Carpimko Europe, gestionnaire BNP Paribas Asset Management France ;
 - Carpimko International, gestionnaire Ostrum Asset Management (ex-Natixis Asset Management, condamnée devant la juridiction pénale pour avoir prélevé, sous le manteau, des sommes d'argent sur les comptes de ses clients, dont Concorde 96. Elle a été condamnée, mais a changé de dénomination sociale et poursuit ses activités) ;
 - Carpimko Multigestion L, gestionnaire La Française Asset Management ;
 - Carpimko Multigestion R, gestionnaire Rothschild Asset Management, bien connue du locataire de l'Élysée ;
 - Carpimko Obligations A, gestionnaire AXA Investment Managers Paris ;
 - Carpimko Obligations CM-CIC, gestionnaire CM-CIC Asset Management ;
 - Carpimko Petites et Moyennes CAP C, gestionnaire UBS La Maison de Gestion ;
 - Carpimko Petites et Moyennes CAP H, gestionnaire HSBC Global Asset Management France.
5. Le magazine du conseil régional, novembre-décembre 2012, p. 59-62 (2^e page en bas à droite).

(Les documents des notes sont accessibles sur notre site www.nexus.fr)

2^E PARTIE

LE « SÉCUGATE JURIDIQUE »





Juridiquement parlant, les caisses de Sécurité sociale n'ont aucune existence !

Les prérogatives

Les litiges avec les caisses de Sécurité sociale se comptent par centaines de milliers tous les ans. La Sécurité sociale a une juridiction qui lui est totalement dédiée, la juridiction des affaires de Sécurité sociale, qui est composée des tribunaux du contentieux de l'incapacité (TCI) et des tribunaux des affaires de sécurité sociale (TASS). En cas de litige, devant les tribunaux, il faut connaître son adversaire, que ce soit une Urssaf, une CPAM ou une caisse de retraite. En effet, il est indispensable de connaître les spécificités juridiques, financières et administratives de ces caisses, tant en ce qui concerne leurs obligations que leurs pouvoirs. Cela s'appelle les prérogatives. C'est précisément pour cette raison qu'elles ont l'obligation, au regard du Code de procédure civile, notamment en son article 648, de décliner leur forme juridique au même titre que toute personne morale. La SNCF, Orange, Total, ainsi que les personnes morales communiquent systématiquement leur forme juridique, ne serait-ce que sur leur papier à en-tête. S'agissant des prétendues caisses de Sécurité sociale (et il convient d'insister sur la notion de « prétendu »), elles se refusent catégoriquement à décliner leur forme juridique, et ce avec la complicité avérée des magistrats du siège, qu'il s'agisse des caisses de retraite, des CPAM, des CAF ou des Urssaf.

Insaisissable

Devant les tribunaux, certains assurés sociaux fondent leur défense sur le fait que l'Urssaf est une société par actions simplifiée (SAS). L'Urssaf, dans le cadre de sa défense, soutient formellement ne pas être une SAS, alors que des actes d'huissier produits par ces mêmes assurés indiquent : SAS Urssaf. Il convient ici de rappeler qu'un exploit d'huissier est un acte authentique qui ne peut absolument pas être remis en cause au regard de la loi tant qu'il n'a pas fait l'objet d'une inscription en faux devant la juridiction pénale. Il convient également de rappeler qu'un huissier est un officier ministériel. Malgré cela, les tribunaux méconnaissent délibérément les documents de force probante dès lors qu'ils sont produits par un assuré social, méconnaissent le Code de procédure civile, méconnaissent les actes d'huissier et satisfont aux requêtes des Urssaf!

Dans d'autres dossiers, des assurés sociaux fondent leur défense sur le fait que le Conseil d'État a déclaré en son arrêt n° 71581 77034 du 8 janvier 1971 que l'Urssaf est une association. Cependant, l'Urssaf nie formellement être une association, contestant par la même occasion la décision du Conseil d'État. Quant au tribunal, il s'autorise à donner satisfaction à l'Urssaf, violant par le fait même la décision du Conseil d'État!

D'autres assurés encore, à l'appui de documents émanant de la préfecture, fondent leur défense sur le

fait que, selon le préfet, l'Urssaf est une entreprise, ce que l'Urssaf, bien sûr, mais aussi le tribunal contestent formellement !

Au tour des caisses...

Il y a des milliers d'autres litiges avec l'Urssaf, mais il y en a tout autant s'agissant des caisses primaires d'assurance maladie (CPAM) et des caisses de retraite. Ainsi, il apparaît clairement que ces caisses refusent d'avoir le statut de société, d'association, de compagnie d'assurances ou de quoi que ce soit d'autre. Elles entendent « se faire passer » exclusivement pour des organismes de sécurité sociale, ce que la direction de la Sécurité sociale elle-même réfute dans sa circulaire n° 2002-56, considérant que cette terminologie est retenue par commodité de langage. D'ailleurs, il faut savoir raison garder : « organisme de sécurité sociale » n'a jamais été une forme juridique ! Plus grave, la magistrature se complait de manière constante à ne prendre en considération que les seuls arguments des caisses, alors qu'ils relèvent de l'escroquerie au jugement. Ces magistrats violent les textes, se rendent coupables de faux intellectuels*, mais aussi d'escroquerie en bande organisée. Des procédures ont d'ores et déjà été diligentées pour ces motifs.

Ces caisses tiennent tout particulièrement à faire valoir, à tort bien sûr, qu'elles ne sont pas des mutuelles. Et les magistrats de déclarer dans le cadre de leurs jugements que les caisses ne sont pas des mutuelles et n'ont pas à s'inscrire au registre de la mutualité.

Sociétés de secours mutuels

Exemple de forfaiture de la part d'un magistrat, président de tribunal des affaires de sécurité sociale,

qui met en lumière le fait que les caisses n'ont jamais été créées sur le plan juridique. Dans cette affaire, un assuré social indépendant est en litige avec l'Urssaf. Il demande au tribunal des affaires de sécurité sociale d'ordonner à l'Urssaf de communiquer sa forme juridique. Le jugement, qui déboute l'assuré social (comme toujours, il n'y a pas une seule exception du reste en France), est motivé de la manière suivante : « Il est rappelé ici que les Urssaf se sont constituées dans le respect de l'ordonnance du 4 octobre 1945 et, dès lors, sont des sociétés de secours mutuels. » Un étudiant en première année de droit n'aurait pas osé écrire pareille ineptie.

Absence d'existence juridique

Les caisses et les juges prétendent que la Sécurité sociale a été créée conformément à l'ordonnance n° 45-2250 du 4 octobre 1945 portant organisation de la Sécurité sociale et que, dès lors, ses caisses sont des sociétés de secours mutuels (ordonnance publiée au *Journal officiel* le 6 octobre 1945). Or, les caisses ont été créées entre janvier et avril 1946. Elles ne peuvent donc pas répondre à l'ordonnance du 4 octobre 1945 puisque celle-ci, en son article 87, prévoit qu'elle entrera en vigueur le 1^{er} juillet 1946 seulement ! Qui plus est, une autre ordonnance a été publiée au *Journal officiel* le 20 octobre 1945, entrée en vigueur le lendemain de sa publication. Il s'agit de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945 portant statut de la mutualité. Cette ordonnance dispose en son article 2 : « Les associations ou groupements de toute nature qui font appel à des cotisations des membres participants pour atteindre principalement un ou plusieurs des

but visés au paragraphe 1^{er} de l'article 1^{er} doivent se placer sous le régime des sociétés mutualistes [= mutuelles], prévu par la présente ordonnance. » Par ailleurs, en son article 89, cette même ordonnance dispose : « Sont abrogés sous réserve des dispositions transitoires ci-dessus les textes ci-après : [...] la loi du 1^{er} avril 1898 [...] »

Dès lors, il est clairement établi que toute caisse créée à partir du 21 octobre 1945 ne peut être qu'une mutuelle, conformément à l'ordonnance du 19 octobre 1945 portant statut de la mutualité. Or, s'agissant des innombrables litiges qui opposent les affiliés sociaux aux caisses (CPAM, CAF...), celles-ci soutiennent avec véhémence dans le cadre de leur défense qu'elles ne sont pas des mutuelles et qu'elles n'ont pas à être inscrites au Conseil supérieur de la mutualité.

Un monde illégal

C'est pourquoi, juridiquement parlant, la Sécurité sociale est restée un concept, composé de quatre régimes selon la seule volonté de l'État, à savoir le régime général, le régime social des indépendants, le régime agricole, les régimes spéciaux.

Pour fonctionner, ces régimes ont besoin de caisses aptes à les gérer. L'État, toujours, a décrété qu'il y aurait cinq caisses nationales – la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, la Caisse nationale d'allocations familiales, la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés, ainsi que l'Acoss et la CADES –, qui sont des « établissements publics administratifs ». Hormis ces cinq caisses, toutes les autres relèvent du droit privé (CPAM, CAF, Urssaf, caisses de retraite...) et, conformément aux textes en vigueur à l'époque et encore maintenant, elles doivent avoir une forme juridique.

In fine, encore aujourd'hui, le registre des sociétés de secours mutuels, le registre du commerce et des sociétés, le registre national des associations, etc., déclarent ne pas inclure en leur sein les caisses primaires d'assurance maladie, les caisses d'allocations familiales et naturellement les unions de recouvrement pour la sécurité sociale et les allocations familiales, sans oublier les caisses de retraite. Quant au registre des mutuelles, après avoir approché toutes les instances compétentes du pays, y compris Matignon, il s'avère qu'il n'existe plus, si tant est qu'il ait existé un jour.

Manœuvre frauduleuse

Ainsi, les caisses ne sont ni des sociétés, ni des assurances, ni des sociétés de secours mutuels, ni des associations type loi du 1^{er} avril 1898, ni des associations de loi 1901, ni bien sûr des mutuelles puisqu'elles-mêmes nient être des mutuelles. Au mieux, ce sont des associations de fait, donc non déclarées et par conséquent dépourvues de toute existence juridique.

Si par extraordinaire les caisses, mais aussi les juges, devaient continuer à soutenir que lesdites caisses sont instituées par la loi et qu'elles bénéficient d'une mission de service public, il leur reviendra de produire une bonne fois pour toutes les formes juridiques de ce que pour notre part nous considérons être des associations de fait, dépourvues par définition de toute personnalité morale. Dès lors, elles ne peuvent « ester en justice » (c.-à-d. exercer une action en justice). Il n'est pas inutile de préciser qu'une association de fait, dépourvue donc de toute personnalité morale et investie d'une mission de service public, est en droit un « faux nez » qui relève *a minima* de la manœuvre frauduleuse caractérisant l'escroquerie,

conformément à l'article 313-1 du Code pénal. Naturellement, il en est de même s'agissant des caisses de retraite, et ce sans exception.

Que de prétentions !

Dans le cadre de leurs litiges avec les assurés sociaux, devant les tribunaux, les caisses s'autorisent toutes, de la manière la plus éhontée qui soit, à se déclarer « organisme légal de sécurité sociale », ce que les juges entérinent de manière tout aussi éhontée puisqu'une telle qualité n'existe pas. Elles prétendent appartenir, avec l'accord exprès des juges, à l'organisation statutaire de la Sécurité sociale alors que ladite organisation est définie par l'article R.111-1 du Code de la sécurité sociale, lequel exclut clairement la Caisse nationale d'assurance vieillesse et, par conséquent, toutes les caisses qui en dépendent, telles que citées au début de cet article.

Elles prétendent avoir des activités à caractère exclusivement social, basé sur la solidarité nationale et à but non lucratif. Dans les faits, elles ont un numéro de TVA de l'administration fiscale, elles ont même un code SWIFT (les codes SWIFT sont attribués exclusivement aux banques et aux organismes financiers) et elles sont tout particulièrement spécialisées dans la gestion de fonds dans les paradis fiscaux avec de très importantes sommes d'argent qui disparaissent du patrimoine des Français, car elles exercent pour leur propre compte, ce que reconnaît le Groupe Berri (Cipav, Cavom, Cavec) dans un communiqué.

Collectif SSI

www.securite-sociale-infos.net

Note

* Le faux intellectuel est la rédaction d'un document dont les énonciations sont contraires à la vérité, qui affirme des faits qui sont inexacts. Il se caractérise par des mensonges ou des omissions.



COMMENT DONNER *LA SOUVERAINETÉ AU PEUPLE*

Non, tout n'est pas perdu en politique. Oui, il est possible de changer les choses, de jeter de nouvelles bases, et même d'aller plus loin que la mise en place d'un référendum d'initiative citoyenne. Certains s'y attellent déjà et font bouger les lignes.

Par Marc Daoud

ILLUSTRATIONS DE SARAH ULRICI



L'éternelle question de la démocratie ! La donner au peuple, ne pas la donner, qu'en faire ? Pour répondre à cette question, nous republions parfois en totalité, parfois en partie, trois articles, toujours d'actualité, parus pour le premier en 2016 (*NEXUS* n° 104) et pour les deux autres en 2014 (*NEXUS* n° 92).

En réalité, la question de donner la démocratie au peuple ne devrait pas se poser, car le principe même en est édicté par l'article 2 de la Constitution de la V^e République qui proclame un « *gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* ». Sans nous attarder sur le dévoiement évident du mot « démocratie » au sens étymologique du terme, comment pouvons-nous croire que l'élection et la liberté de parole sont les garanties du pouvoir des citoyens ?

Nommer les choses

La démocratie ne saurait être réduite au droit de vote et à la liberté d'expression. D'ailleurs, qui croirait à pareille réalité démocratique oublierait le référendum volé de 2005 refusant le traité sur la Constitution européenne, pourtant adopté en force au Parlement en 2007 (traité de Lisbonne), l'absence de pouvoir du « plus grand parti de France », l'abstentionnisme, les recours répétés au 49-3, le mensonge des promesses électorales, l'apathie sinon la complicité des politiques vis-à-vis de l'évasion fiscale, la constitutionnalisation de l'état d'urgence, l'adoption en catimini de textes les plus contestables (voir le changement des règles de l'élection présidentielle voté le 24 mars 2016 à seulement 11 députés) et ainsi de suite. Où sont les leviers de pouvoir et de contre-pouvoir des citoyens entre deux élections ? Où est l'intérêt

général, celui qui exclut l'optimisation fiscale, la prédation du privé sur le bien commun, l'hégémonie du capital sur le salariat, la dérégulation totale et incontrôlée de la finance, le trading haute fréquence, la surexploitation et la surpollution suicidaire de notre environnement ?

L'oubli, meilleur allié

Alimentés régulièrement par les affaires éclatant çà et là, les citoyens ne sont plus dupes, malgré une mémoire trop courte, qui fait que l'on désigne quelques coupables et que les choses... continuent. L'oubli est le meilleur allié de ce système. Qui se souvient des propos de Nicolas Sarkozy lors du sommet du G20 de Londres le 2 avril 2009 affichant une détermination sans faille à propos des paradis fiscaux ? « *Le temps du secret bancaire est révolu* », puis de continuer la plaisanterie le 1^{er} décembre 2009 lors d'un sommet sur la relance économique à Toulon : « *On a obtenu la fin des paradis fiscaux. Extraordinaire !* » avant de finir son sketch le 6 janvier 2010 à l'occasion des traditionnels vœux : « *Comme je vous l'avais promis en 2009, nous avons mis fin au scandale des paradis fiscaux.* » Et de nous souhaiter la bonne année ! Dans le même ordre d'idées, on ne se souvient presque plus de François Hollande, qui déclara lors de sa campagne présidentielle de 2012, « *Mon véritable adversaire, c'est le monde de la finance !* »

Les « Gentils Virus »

Alors que faire ? L'un des moyens imaginés par des citoyens de tout âge et de toute condition est de se transformer en « gentils virus » pour « donner aux gens le virus

de la démocratie ». Ainsi qu'ils l'expliquent sur leur site (<http://gentilsvirus.org/>), accepter de désigner notre régime sous le nom de « démocratie », c'est : légitimer le régime injuste dans lequel nous vivons, nous priver de la possibilité de désirer une « démocratie », et nous obliger à mettre nos critiques du régime actuel sur le dos de la « démocratie », « *et ce faisant nous salissons un terme qui pourtant désigne un régime bien plus enviable que ce que nous connaissons* ». Or, rappellent-ils, entre autres constats, à l'heure actuelle « *le principe de "démocratie représentative" limite volontairement drastiquement le pouvoir du peuple et rend les décisions prises contre l'intérêt général difficiles à corriger. Les citoyens sont dépossédés de tout rôle politique quotidien. Les Constitutions écrites par des élus donnent mécaniquement des règles qui contraignent peu leur pouvoir. Il y a conflit d'intérêts : ce n'est pas celui qui est au pouvoir qui doit déterminer les limites de son propre pouvoir.* »

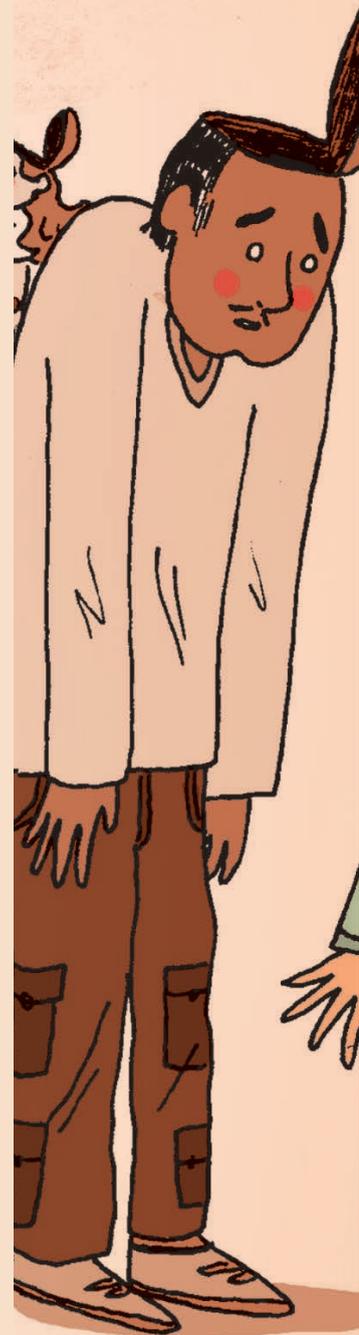
Le plan « C »

Une solution ? Le plan « C » – C comme Constitution, C comme Citoyen –, avec pour objectif d'écrire une Constitution : « *Nous n'avons PAS de Constitution parce que NOUS la laissons écrire par les professionnels de la politique (qui sont précisément ceux qui ne devraient PAS l'écrire, puisqu'ils devraient la craindre) [...] La proposition, simple et forte, est donc, de façon autonome, sans rien demander à personne, de devenir capables d'instituer nous-mêmes notre puissance politique, en écrivant d'abord (et en protégeant ensuite) nous-mêmes une Constitution d'origine Citoyenne.* »

Et cela se fait par le biais d'ateliers constituants : « *Sur le plan pratique, c'est très simple : il suffit d'apporter de quoi écrire ; peut-être aussi des marqueurs et des grandes feuilles pour afficher au mur la synthèse de chaque atelier (pour la mise en commun à la fin)... N'importe qui peut faire un atelier constituant, n'importe où et n'importe quand : il suffit d'en avoir envie.* »

Immersion convaincante

Il y a deux ans, nous étions à Montreuil, dans la proche banlieue parisienne, au sein de l'école primaire Diderot, afin de participer à un atelier constituant. Ce 26 mars, Étienne Chouard était là. Plus de 200 personnes s'étaient réunies à l'occasion. Ni juristes, ni experts politiques, seulement des citoyens de 18 à plus de 60 ans motivés par la chose publique et politique. Les uns voulaient parler économie, les autres, éducation ou justice sociale, et durant quelques heures, ils se sont organisés par groupes de cinq ou six, discutant de sujets variés et écrivant ensuite les articles constitutionnels. Tous les aspects fondateurs de notre société ou presque étaient abordés, écrits sous forme juridique puis débattus groupe par groupe, qu'il s'agisse de la monnaie, de l'indépendance des médias, de la répartition des richesses, de l'arbitrage citoyen en cas de conflits institutionnels, du référendum d'initiative populaire révocatoire ou du renforcement du pouvoir de la Cour des comptes. Étienne Chouard, par-ci par-là, endossait le rôle d'arbitre et de professeur d'économie. La journée se termina à minuit, après huit heures de réflexion. Les uns rentrèrent chez eux tandis que les autres prolongèrent dehors leurs analyses.





ÉTIENNE CHOUARD, ENSEIGNANT, CONFÉRENCIER ET BLOGUEUR :

**«ON A TOUS LES MÊMES BESOINS.
POURQUOI N'ARRIVONS-NOUS PAS À NOUS
ENTENDRE SUR CE SIMPLE CONSTAT ?»**

nexus Dans ces comités citoyens, des représentants de toutes les générations s'investissent. Quel bilan faites-vous de cette journée ?

Étienne Chouard : Il y a un individu politique qui sommeille en chacun de nous. Pour preuve, c'était leur première participation et, comme à chaque fois, il y a un niveau remarquable. Les gens ne demandent que ça. Le but est de faire de la politique en adulte, d'arrêter de demander à nos maîtres d'être de meilleurs maîtres, mais décider de ne plus avoir de maître. Il faut prendre la politique en amont en apprenant à restituer à nous-mêmes notre puissance et à ne plus accepter la servitude de nos représentants.

Où se trouve le pouvoir s'il n'est pas dans les institutions ?

Le pouvoir n'est pas dans les élus. À qui obéissent-ils ? À ceux qui ont les moyens de les financer et de les faire élire. Le système de l'élection et du faux suffrage universel est déjà totalement pourri. Avec la dernière loi sur le changement des règles

de l'élection présidentielle, rien ne va s'arranger. Mais je ne compte pas sur l'élection pour régler les problèmes. C'est une escroquerie parlementaire. On a tous les mêmes besoins. Pourquoi n'arrivons-nous pas à nous entendre sur ce simple constat ? À cause de la rareté, de la peur de manquer, qui nous rend agressifs et compétitifs. Mais aussi à cause de la division du travail, de l'exploitation salariale qui nous atomisent, qui nous séparent les uns des autres. Et le fait que depuis deux siècles le faux « suffrage universel » nous a désappris en profondeur, y compris dans nos habitudes familiales, à faire de la politique. Une bonne démocratie doit permettre de discuter en communication non violente même en cas de désaccord, de donner la parole à toutes les opinions dissidentes pour éclairer les citoyens durant le vote des lois, et de gérer les conflits sans les nier.

Propos recueillis par Marc Daoud

Nous avons pu interviewer Étienne Chouard le 11 décembre dernier pour approfondir avec lui les enjeux du mouvement des gilets jaunes et préciser son avis sur le rôle des citoyens constituants. Retrouvez l'interview complète sur notre site internet (nexus.fr) ainsi que sur Facebook et sur YouTube (magazine Nexus).

UNE CONSTITUTION, COMMENT ÇA S'ÉCRIT ?

Les ateliers constitutants fleurissent un peu partout en France. Bien vite, les participants se heurtent à la question de la méthode de travail et de rédaction : comment être démocratique mais efficace ; discipliné mais créatif ? Travaux pratiques dans quelques ateliers constitutants parisiens.

Par Bruno de Ginestet

En nous y rendant, nous avons pu mesurer combien le processus de rédaction d'une Constitution est exigeant. Passer de la théorie à la pratique révèle une série de questions parfois sous-estimées. Comment gérer le fameux facteur humain et les rivalités d'ego inévitables ? Comment écrire le droit sans jargon inutile tout en restant précis, concis et cohérent ? Le manque éventuel de culture juridique, historique ou politique des participants pose-t-il un problème ? Mais avant tout, comment permettre une participation de tous à la rédaction d'un texte éminemment complexe tout en étant efficace ? Pour que ce soit possible, il faut mettre en place une méthode acceptée par tous qui permette à chacun d'être consulté : quelle méthode de travail collectif employer ? C'est une question

qui peut paraître secondaire, mais qui est en fait tout à fait centrale. Sociocratie, holocratie, ballottes, méthode des Indignados espagnols... Les méthodes de travail en équipe sont variées et ont chacune leurs atouts et leurs inconvénients. Toutes insistent sur un élément en particulier : le facteur humain. C'est lui qu'il faut gérer avec une méthode de travail astucieuse et adaptée à l'exercice. Il est indispensable que les ego des uns et des autres s'entendent pour que la concertation ne tourne pas au combat de coqs. Nous avons pu tester trois techniques différentes utilisées lors de ces ateliers.

Sociocratie : trop contraignante

Le premier atelier, organisé par l'association Les maîtres ignorants, a eu lieu le 25 mars 2014 au café

L'Oiseau Blanc dans le 8^e arrondissement de Paris. L'idée était de tester une variante de la méthode sociocratique. Cette approche décentralisée de la prise de décision, qui vient du monde de l'entreprise, met l'accent d'une part sur l'impossibilité de s'opposer sans arguments à une proposition et d'autre part sur la nécessité d'arriver au consentement de tous. Une proposition n'est retenue qu'une fois toutes les objections levées. Ce premier cercle fait remonter ses propositions au cercle immédiatement supérieur par le truchement de deux personnes distinctes. L'une, le porte-parole, est élue par le cercle à la suite d'une élection sans candidat ; l'autre est désignée par le cercle de niveau supérieur et est le leader fonctionnel du cercle. Les idées des cercles de travail de base sont exposées par leur représentant, et le même processus de consentement peut





Des racines rurales

Jusqu'à l'émergence de l'État centralisateur moderne au XVIII^e siècle, des milliers de villages autogérait leurs affaires au sein d'assemblées villageoises : les « communautés d'habitants ». Là, se prenaient en commun les décisions au sujet de la collectivité : « Partage de la récolte commune ou de sa mise en vente, utilisation des terres communales, réfection des bâtiments d'utilité publique, embauche de l'instituteur, etc. » Dix habitants étaient suffisants pour former « un peuple » autorisé à tenir une assemblée. « En général, le vote était rapide, à main levée, par acclamation ou selon le système des "ballottes" distinguant les "pour" des "contre" par des boules noires et blanches », raconte Francis Dupuis-Déri dans *Démocratie. Histoire politique d'un mot aux États-Unis et en France* (Lux, 2013).

se répéter avec un troisième cercle supérieur aux deux premiers. Ce schéma peut se répéter autant de fois que nécessaire, même si la plupart des organisations qui l'utilisent se limitent en général à trois cercles. Au sein des groupes de travail, la parole doit tourner vite ; une à deux minutes par personne. L'intervention doit être courte pour ne pas permettre une démonstration complexe : il s'agit de participer à la création d'une idée collective. Le principe consiste à n'apporter que sa modeste pierre à l'édifice intellectuel, puis de faire confiance à l'intelligence collective pour faire progresser la construction. Il s'agit d'exercer une contrainte relative sur les individus afin de canaliser leur ego et leur éviter les réponses impulsives et les opinions personnelles. La quête de la meilleure solution à une situation donnée doit prévaloir dans l'esprit de chacun. Les apports des uns et des autres doivent toujours se faire au nom du bien commun. À l'issue de l'atelier, les participants, plutôt partagés sur la pertinence d'une telle méthode, l'ont trouvée certes intéressante mais trop contraignante. Elle peut être efficace si elle est maîtrisée par tous les participants, mais cela demande un certain entraînement,

ce qui rend cette méthode difficile d'accès et donc peu adaptée à l'élaboration d'une Constitution.

Faire parler les timides

Il a été difficile de maintenir cette méthode de travail sur l'ensemble de l'atelier ; la tentation d'avoir une discussion plus spontanée et créative s'imposait. Il existe des formes de concertation moins contraignantes. Celle utilisée par exemple dans les réunions de partis politiques : la parole est donnée à ceux qui la demandent à tour de rôle. Mais ces systèmes aboutissent le plus souvent à donner la parole toujours aux mêmes personnes, celles qui aiment prendre la parole en public, mais qui n'ont pas forcément les choses les plus intéressantes à exprimer. Une bonne méthode se doit de faire parler les timides. Conscients de la nécessité de mettre tout le monde à l'aise d'entrée de jeu, les organisateurs ont demandé, avant que les groupes de travail ne soient formés, que chacun évoque le sujet avec son voisin immédiat pendant deux minutes. Après cette prise de parole générale, l'atmosphère un peu contenue du début de l'atelier a laissé place à une atmosphère détendue, joyeuse, mais productive.

Holocratie : plus créative

Pour le second atelier du 27 mars, les organisateurs – l'association Boucles de la Marne – ont rassemblé 80 personnes (Salle Janvicland à Fontenay-sous-Bois). Cette fois, la méthode utilisée était inspirée de l'holocratie. Venant également du monde de l'entreprise, l'holocratie se veut être une adaptation de la logique de la nature aux rapports humains. Elle fut mise au point pour dépasser dans les entreprises la structure pyramidale héritée de l'organisation militaire. Comme la sociocratie, c'est une organisation fractale qui repose sur des groupes de travail réduits, interconnectés et auto-organisés : les « cellules » de l'organisme social. À la différence de la sociocratie, l'holocratie donne plus d'autonomie aux cercles premiers. Ils déterminent eux-mêmes leur mode de prises de décision, la désignation de leur représentant et l'évaluation de leur efficacité. Par exemple, le consentement de tous à une proposition n'est pas indispensable si le groupe a mis en place un vote à la majorité. Moins formalisée que la sociocratie, elle est censée apporter plus de créativité, d'innovation et d'agilité aux organisations.



Vote au Post-it

La troisième technique est en quelque sorte l'héritière de ces manières de faire de la démocratie paysanne et médiévale. Utilisée lors de l'atelier du 29 mars – organisé par le centre Agora, à Nanterre –, elle est aussi celle des Indignados espagnols, inspirée dit-on par les opposants à Franco. L'idée est simple : au lieu de demander à chacun les suggestions ou oppositions qu'il pourrait avoir, toute l'assemblée s'exprime en même temps avec des Post-it de différentes couleurs. Le bleu signifie « *je suis tout à fait d'accord* », le jaune « *j'ai une suggestion visant à bonifier cette proposition* », le rouge « *je m'oppose, car j'ai une objection fondamentale* », le violet « *je n'ai pas bien compris tel aspect de cette proposition, je souhaite un éclaircissement* ». C'est en fait une sorte de vote à main levée sophistiqué. Dans un premier temps, des cercles de travail d'un maximum de dix personnes travaillent sur un même sujet. Au sein de chaque cercle, après un tour de collecte des idées, les plus acceptées sont critiquées, bonifiées, amendées. L'objectif de chaque groupe est de parvenir à une proposition écrite faisant consensus. Chaque groupe présente ensuite sa proposition en l'inscrivant sur un tableau. Les membres des autres groupes expriment alors leur positionnement par rapport à cette proposition avec leurs Post-it de différentes couleurs. Le « facilitateur » relève alors les questions, les suggestions ou les objections. Lorsqu'une objection,

par exemple, se fait entendre, tous ceux qui avaient brandi leur Post-it rouge pour la même suggestion le baissent. Cette dernière méthode a bénéficié d'un retour en général positif de la part des participants. C'est une méthode qui semble trouver un équilibre entre d'une part une certaine discipline indispensable pour être efficace, et d'autre part une spontanéité qui permet une plus grande créativité.

Droit constitutionnel : un allié indispensable

Une fois la méthode de travail validée et suffisamment rodée, il demeurera des difficultés réelles. Bien que le bon sens soit la qualité première requise, le manque de compétences juridiques est évidemment un handicap remarqué lors des ateliers. Même si l'on considère que la Constitution doit être écrite dans un français normal, compréhensible par tous, affranchi du jargon parfois ampoulé des juristes, il n'empêche que les conseils d'un

professionnel du droit constitutionnel sont indispensables lors des ateliers. Comment en effet assurer une cohérence juridique à l'ensemble du texte ? Comment écrire les articles de manière à ce qu'ils soient valables internationalement et compréhensibles par tous ? De quels traités internationaux devons-nous sortir pour introduire tel article dans la Constitution ? Sans formation juridique, beaucoup de participants se sentent désorientés lorsqu'il s'agit d'élaborer un article de la Constitution. Pour éviter cela, faut-il repartir systématiquement de notre Constitution de 1958 et la modifier article par article ? De même, les premiers ateliers ne devraient-ils pas en priorité être des cours intensifs de droit constitutionnel ? Ces questions ne sont pas encore tranchées et attendent des réponses.

Bruno de Ginestet



DANS LA PEAU D'UN CONSTITUANT

Une autre expérience d'immersion en atelier constituant a eu lieu le 29 mars 2014 à l'Agora de Nanterre avec près de 80 personnes. À l'initiative de l'association Article 3 et en présence d'Étienne Chouard, l'objectif de la journée était d'expérimenter de nouvelles techniques collégiales de débat et de rédaction d'articles.

Par Oriane Faisandier

Il est 13 heures. Rencontre avec Nathanaël, arrivé en avance « pour ne pas se faire refouler ». Aujourd'hui, pour la première fois, ce sympathisant de la communauté des « Gentils Virus » va rencontrer Étienne Chouard. Une foule discrète prend forme : des hommes, des jeunes surtout, autour de la trentaine. Les portes s'ouvrent, et s'improvise alors une distribution de petits cartons de couleurs différentes. « Pour plus tard », nous dit-on. L'atelier démarre. « Notre prison politique porte un nom : elle s'appelle Constitution, amorce Étienne Chouard. C'est à travers elle que, dès le départ, notre impuissance est programmée. » Si le tirage au sort a été son premier cheval de bataille, il s'est vite rendu compte que ce dispositif central de

l'appelle – n'avait aucune chance d'être inscrit par nos élus dans la Constitution. « C'est parce que nous avons intériorisé notre situation inférieure d'électeur que nous sommes impuissants », rappelle-t-il. Faire sauter le verrou de notre démission, voilà désormais sa priorité. Mais les conférences, les vidéos sur Internet, les déplacements n'y suffisent plus. « Le tirage au sort est peut-être une idée merveilleuse, mais si on ne se donne pas les moyens de l'inscrire dans notre Constitution, ça restera une idée à la con, s'empourpre-t-il. C'est pour ça qu'il faut que l'on soit de plus en plus nombreux à comprendre et défendre cette idée que nous, citoyens, pouvons nous emparer de notre Constitution pour la réécrire. » Parce que faire la révolution ne suffit pas non plus. « Regardez ce qu'il vient de se passer en Ukraine, ou lors du Printemps arabe... Si le peuple n'est pas préparé, alors ce seront les mêmes qui reviendront

au pouvoir. Et eux savent très bien comment instituer leur puissance. » C'est pour ça qu'il faut s'entraîner, s'éduquer à se poser les bonnes questions : qu'est-ce qu'un pouvoir, un contre-pouvoir ? Comment les organiser ? Qui décide de la quantité de monnaie en circulation dans l'économie ?, etc. « Et c'est aussi pour cela qu'il faut qu'on soit de plus en plus nombreux à le faire. Au moins, si le régime doit tomber un jour, nous serons en capacité de nous organiser pour devenir une force de proposition. » Et la clé de cet entraînement, « ce sont les ateliers constituants ! » martèle-t-il.

À l'ordre du jour : l'organisation du pouvoir

« C'est ce qui vous est proposé aujourd'hui, donc je vous demande beaucoup d'indulgence », sourit Sybille Saint Girons, la « facilitatrice » de notre jeune assemblée.

« C'est parce que nous avons intériorisé notre situation inférieure d'électeur que nous sommes impuissants. »
Étienne Chouard

« Ce qui est important dans ce que vous allez faire cet après-midi, poursuit Chouard, ce n'est pas le texte. Ce qui est important, c'est que vous écriviez un texte. En faisant cela, vous apportez la preuve à vous-même et aux autres qu'il est possible que des gens dont ce n'est pas le métier puissent écrire leur Constitution. La première mouture est toujours mauvaise, rassure-t-il, ce n'est pas grave, on le sait. Alors n'ayez pas peur, car cela va vous aider à avancer vers un texte bien meilleur, que vous allez corriger mot par mot au fur et à mesure que vous allez discuter. »

« L'organisation des pouvoirs » : nous avons juste le choix de l'échelon : local ou national. « On va alterner, précise Sybille, entre des moments assis, où vous allez parler avec votre voisin, et d'autres où vous serez par petits groupes, puis on reviendra tous ensemble pour voter », poursuit la jeune femme. Et Étienne Chouard d'ajouter : « Les fois précédentes, on a d'abord essayé de discuter en assemblée plénière. Avec cette méthode, on a mis cinq heures pour se mettre d'accord simplement sur les modalités de temps de parole, souffle-t-il. Un peu frustrant, et pas vraiment efficace... »

Antisèches

Alors, le jeudi suivant, ils ont testé autre chose. S'inspirant des méthodes empruntées à la sociocratie (voir pages précédentes), les participants se sont cette fois répartis en sous-groupes d'une dizaine de personnes et ont travaillé sur des sujets différents. « C'était déjà beaucoup mieux. Mais au moment de la restitution des travaux de groupe, on s'est rendu compte qu'il était difficile pour les participants de s'exprimer sur des sujets sur lesquels ils n'avaient pas réfléchi avant. Aujourd'hui, on va encore tester quelque chose de différent », résume Sybille. Pour nous guider dans nos échanges, rien de tel que des antisèches. Les organisateurs distribuent une note sur le

référendum d'initiative populaire ainsi qu'une fiche posant les trois questions en matière d'organisation des pouvoirs : de quel échelon de décision parle-t-on ? Qui exerce le pouvoir à chaque échelon ? Et comment les pouvoirs sont-ils contrôlés ?

D'abord, « tirer la chasse d'eau »

La première étape consiste à faire connaissance avec son voisin. Simplement pour parler de ce qui ne va vraiment pas aujourd'hui. Selon Fanny, 16 ans, le problème, c'est que les politiciens se ressemblent trop. Derrière ses lunettes, la discrète lycéenne aimerait voir une assemblée plus représentative de la diversité qu'elle côtoie au quotidien. « Cette question de savoir ce qui ne va pas peut paraître bizarre, admet Sybille. Mais lors des ateliers précédents, j'ai vu que les conversations s'enlisaient dans la souffrance. On était dans le "ne pas, ne pas, ne pas", et on n'arrivait pas à faire de propositions. » L'idée d'un espace pour déverser sa souffrance s'est imposée comme une évidence : pour elle, ces deux minutes pour « tirer la chasse d'eau » constituent la clé avant de pouvoir passer à autre chose. À l'issue de ce joyeux défouloir, l'assemblée se décompose en sous-groupes de cinq à huit personnes afin de réfléchir au thème du jour. Les constituants en herbe prennent possession des lieux et improvisent leur QG entre la cafétéria, le jardin et la terrasse de l'Agora.

S'écouter les uns les autres

Étape n° 2 : définir les contours du sujet – ce qui n'est pas aussi facile que certains s'y attendaient. On apprivoise les manières de penser des uns et des autres, à l'image de Gérard, venu spécialement d'Elbeuf, près de Rouen, pour la journée. « J'ai attendu 50 ans passés pour lire la Constitution pour la première fois », confesse-

t-il. Son étincelle à lui, c'est lorsqu'il a découvert le hold-up de la création monétaire. Et s'il n'est « pas expert en grand-chose », cela ne l'empêche pas de se sentir concerné. Apprendre à se recentrer, doucement, chacun jouant tour à tour le rôle de « chouette », de maître du temps ou de modérateur. Gérard, surpris, apprécie le souci que chacun a de s'écouter les uns les autres : ça change. Au fil de la discussion, une base d'idées communes émerge : nous imaginons une Assemblée nationale citoyenne tirée au sort pour remplacer le Sénat. Quarante-cinq minutes plus tard, c'est bancal, fragile, mais on tient notre victoire : sept lignes griffonnées sur le verso d'un brouillon. Il est temps de rejoindre les autres pour présenter notre proposition.

Retour en assemblée constituante

Cette fois-ci, nous allons essayer une méthode utilisée par les Indignados d'Espagne, utilisant des petits cartons colorés (voir article précédent). Chaque groupe ayant désigné son rapporteur : le vote en plénière peut commencer. « Qui est d'accord avec la proposition de Dimitri de créer une assemblée itinérante tirée au sort pour contrôler les conseillers municipaux ? » reformule Sybille. Une forêt de couleurs s'agite. « Dimitri, qu'est-ce que tu vois ? – Je vois essentiellement du bleu, quelques jaunes, trois violets et un rouge, répond l'étudiant de Sciences Po Rennes. – OK, donc on peut dire que, dans l'ensemble, ta proposition a recueilli un bon consentement. » Une fois les cartons violets et rouges entendus, on passe à la proposition suivante. Et on se prend au jeu : chaque proposition fait monter la sève d'un nouveau printemps chromatique. Et ça charrie à l'arrière, devant, sur les côtés : « Comment ça, tu votes rouge ? Mais tu viens de dire bleu au tour précédent ! »

Les cellules d'un corps social

À travers ces jeux constituants, c'est une véritable transformation intérieure qui s'amorce. « *D'électeur enfant subissant le droit écrit par quelques autres, on devient citoyen adulte et autonome, explique Étienne Chouard. Et c'est cette transformation intérieure qui m'intéresse, explique-t-il. Ça commence avec des petits riens, et ça se traduit en des pas grand-chose : dix minutes à la pause café, où l'on préfère parler de monnaie plutôt que de foot.* »

Il n'y a pas de recette miracle, cependant à chacun son dé clic, à chacun ses mots. « *Nous sommes comme des atomes, des cellules d'un corps social, ajoute Chouard. Plus on est nombreux à muter, plus on peut entraîner une véritable transformation, profonde, inédite de la société. Et un corps social qui s'auto-institue, c'est du jamais vu ! Et ça, ça pourrait tout changer.* »

Dans la voiture qui nous ramène à la place du Châtelet, de cette initiative civile et spontanée de prise en main, qui parfois nous transforme de l'intérieur, émanent des effluves de spiritualité. À son corps défendant, Étienne Chouard s'excuse presque d'être complètement rationaliste, matérialiste. « *Il y a peut-être une espèce d'esprit collectif, sorte de moteur inconscient qui guide le corps social* », s'essaye-t-il. Pour le reste, il assume être parfaitement incompetent. Sybille, de son côté, confie avoir déjà été aspirée par une forme de transcendance, « *comme un mouvement qui nous fait prendre conscience qu'on est une toute petite cellule de l'organe humanité, qu'on n'est plus isolés, et que c'est tous ensemble qu'on peut y arriver* ».

Orianne Faisandier



L'écologie sociale :

UNE PISTE POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ

Des actions comme l'augmentation des taxes sur les carburants ou la suppression des chaudières au fioul d'ici à dix ans, au nom de l'écologie, peuvent-elles vraiment servir cette dernière ? Si non, pourquoi et vers quoi aller ?

Par Thierry Brugvin

À PROPOS DE L'AUTEUR

Docteur en sociologie et psychosociologie, Thierry Brugvin a publié deux livres sur le commerce équitable et éthique (Hermès, 2007, et L'Harmattan, 2014) et un livre sur le pouvoir illégal des élites (Max Milo, 2014). Il est coauteur du livre *Être humain en système capitaliste ? L'impact psychologique du néolibéralisme* (Yves Michel, 2015). Il est également coauteur de plus d'une quinzaine de livres collectifs et d'une trentaine d'articles scientifiques. Il a publié en août dernier un ouvrage collectif, *6 chemins vers une décroissance solidaire* (Éditions du Croquant).





Dans notre précédent numéro (*NEXUS* n° 119), nous avons traité de la décroissance en tant que telle, des cultures populaires et de la culture des pauvres, qui viennent au secours des riches, des changements nécessaires tant matériels que psychologiques (notamment en distinguant les besoins essentiels des besoins névrotiques) pour faire face aux désastres annoncés, pour aller vers une société de décroissance heureuse, de simplicité volontaire. La voie royale qui mène vers cette société alternative est l'écologie sociale et en particulier la décroissance écosocialiste, le sujet de cet article.

La décroissance comme choix volontaire

La décroissance écosocialiste relève avant tout d'un nouveau paradigme culturel, à savoir l'objection de croissance. La croissance, ainsi que la décroissance, ne peuvent durer éternellement. La première parce que notre monde a des ressources limitées, la seconde parce qu'elle mènerait à terme au néant ! La décroissance ne peut donc être qu'une transition vers une autre société, par exemple l'écosocialisme autogestionnaire.

Une critique classique de certains détracteurs de la décroissance consiste à affirmer qu'elle serait synonyme de récession ou d'austérité. Or, la décroissance écosocialiste n'est ni la récession ni l'austérité. En effet, à l'inverse de la récession, qui est involontaire, la décroissance est une récession volontaire : l'empreinte écologique et carbone par habitant diminue, mais cette fois, c'est un choix.

CO₂

Quel gouvernement pour quelle politique d'austérité ?

Pour ce qui est de l'austérité, les deux situations principales qui poussent à l'heure actuelle les gouvernements à mener des politiques d'austérité sont une dette trop lourde ou une inflation trop forte.

Face à une dette mettant en péril l'équilibre du budget de la nation, un gouvernement pro-social non écologiste mènera une politique de relance des investissements afin de favoriser la croissance et d'augmenter les rentrées fiscales pour rembourser la dette. Un gouvernement écologiste pro-social fera de même, mais en se concentrant principalement sur des investissements écologiques. Une politique néolibérale augmentera les impôts, diminuera le budget de l'État et surtout les budgets sociaux. Du côté des décroissants, une politique décroissante néolibérale suivra la méthode précédente en vue de préserver la planète, mais aussi les plus riches, alors qu'un gouvernement décroissant pro-social choisira prioritairement non pas de relancer la croissance, mais de partager le travail et de redistribuer les richesses, afin de ne pas accroître l'empreinte écologique.

Faire décroître d'abord les plus riches

La culture de l'écologie sociale vise une harmonisation entre les humains et la nature, grâce à un écosocialisme autogestionnaire.

Autrement dit, il s'agirait de passer du productivisme et de la croissance infinie à la décroissance de la consommation des ressources non renouvelables, et ce en commençant par les plus riches (en tant que plus gros consommateurs d'énergie non renouvelable). La décroissance écosocialiste entend ainsi permettre la croissance des plus pauvres, jusqu'à ce qu'ils atteignent le niveau de l'empreinte écologique mondiale soutenable et égale pour tous ; en gardant bien à l'esprit qu'une croissance quantitative infinie n'est pas possible.

Où est l'élément central ?

À ce stade, une question se pose : une société décroissante est-elle possible dans un système capitaliste ? La réponse est clairement non, du fait de ses caractéristiques principales, que l'on peut classer par ordre d'importance décroissante : la propriété privée des moyens de production sans la capacité de décision collective, la domination, l'aliénation, l'exploitation, le productivisme, l'accumulation du capital, la maximisation du taux de profit, le marché, le rapport centre-périphérie (l'inégalité des termes de l'échange), la marchandisation, la culture individualiste, voire le narcissisme*. L'analyse des points communs entre le capitalisme, le socialisme et le communisme permet de montrer que la propriété privée des moyens de production du capitalisme est un élément dominant par rapport aux autres dimensions, plus secondaires.

En effet, la marchandisation, le profit, le productivisme, l'accumulation du capital, la croissance existent aussi dans des sociétés communistes et socialistes. Ainsi, contrairement à ce que pense une grande partie des écologistes radicaux, l'élément central du capitalisme ne réside pas dans la croissance favorisant l'accumulation macroéconomique des biens et de l'épargne par « la classe possédante », mais dans la propriété privée des moyens de production n'incluant pas tous les travailleurs.

Quand l'écologie nuit aux premiers de cordée

« Les entreprises transnationales dirigent le monde » : c'est un des slogans, notamment écologistes. Cependant, lorsqu'il s'agit de changer le système, les militants oublient que la propriété privée « non complètement collective » des moyens de production est l'élément central du pouvoir et que cet élément limite la démocratie politique. Ainsi, ce sont les entreprises qui exercent le droit et la production des lois en matière écologique et sociale. C'est pourquoi il n'est pas possible, dans une société capitaliste, de voter des lois écologiques et sociales véritablement efficaces, puisqu'elles nuiraient aux profits des classes capitalistes dirigeantes. Par exemple, les écotaxes sur les carburants visant à préserver l'environnement ne dissuadent que très peu les plus riches de circuler, mais limitent les déplacements des plus pauvres.

Les écotaxes sur les carburants visant à préserver l'environnement ne dissuadent que très peu les plus riches de circuler, mais limitent les déplacements des plus pauvres.

Coopératives de travailleurs

Il conviendrait donc de remplacer la propriété privée individuelle des entreprises privées par des coopératives (la propriété collective privée) et des entreprises publiques démocratisées (socialisées). Les coopératives de travailleurs sont donc la première pierre d'une économie alternative et donc d'une société démocratique, puisque dans une véritable coopérative (au sens philosophique et non juridique du terme) le pouvoir de décision dominant appartient aux travailleurs propriétaires et non plus aux seuls employeurs privés.

La démocratie économique

La propriété privée des moyens de production, limitée à une partie des membres de la société, permet à l'employeur d'asseoir son pouvoir sur les salariés. Les dirigeants des transnationales disposent d'un pouvoir d'influence déterminant sur les élites politiques, qui est renforcé par des intérêts de classe. La véritable démocratie suppose donc au préalable une démocratie économique fondée sur la propriété collective (privée ou publique) des moyens de production, qui permettent l'autogestion. Cette dernière n'est pas une utopie. Il existe des milliers d'expériences réussies. Par exemple, en Espagne, la coopérative Mondragón est une fédération de coopératives qui connaît une réussite spectaculaire, puisqu'elle figurait parmi les sept premières entreprises du pays en chiffre d'affaires en 2011. Elle existe depuis 1956. En 2009, elle comptait plus de 85 000 membres.

Coopératives d'usagers

Dans les coopératives d'usagers (les mutuelles, les banques coopératives), la propriété et le pouvoir de décision appartiennent aux usagers et non aux travailleurs. Après deux siècles d'expérimentations, on observe que les coopératives d'usagers, tels le Crédit agricole ou la Caisse d'épargne, ne sont pas suffisamment démocratiques et subissent les mêmes dérives que les autres entreprises bancaires. Ainsi, la Nef ne semble pas constituer une véritable alternative à long terme. Or, dans les coopératives d'usagers, ce n'est pas le travail (les salariés) qui dispose du pouvoir principal, mais les usagers sociétaires (propriétaires du capital). Par conséquent, même si les coopératives d'usagers représentent une avancée par rapport au capitalisme d'hier et d'aujourd'hui, elles ne vont pas aussi loin que les coopératives de travailleurs, car dans ces dernières, seuls les travailleurs sont décisionnaires-propriétaires et donc susceptibles d'être libres et égaux. Dans la majorité des coopératives, les sociétaires y travaillent en même temps comme salariés.

Carences démocratiques dans les coopératives d'usagers

De plus, il est difficile d'impliquer les usagers-sociétaires car ils n'y travaillent pas au quotidien ; soit ils ne viennent pas voter aux assemblées générales, soit ils ne prêtent pas vraiment attention aux enjeux économiques et démocratiques de leurs votes. De ce fait, les travailleurs-dirigeants peuvent, par exemple, s'octroyer des salaires de plus en plus importants, accroître les règlements limitant le pouvoir

des travailleurs subalternes et même finalement celui des usagers. Dans les coopératives de travailleurs, les écarts de salaires sont en moyenne de 1 à 5, tandis que dans les coopératives bancaires, ils peuvent s'élever de 1 à 120. Le salaire de Jean-Paul Chifflet, le directeur général du Crédit agricole, était de 120 fois le SMIC en 2012.

Malgré tout, la majorité des coopératives, même les plus anciennes, conservent en large partie leur idéal, mais les causes que nous venons de citer expliquent les dérives d'une majorité de coopératives d'usagers un à deux siècles après leur création.

Les 4 piliers de la décroissance écosocialiste

En guise de conclusion, l'écosocialisme autogestionnaire repose sur quatre piliers, à savoir : 1) l'objection de croissance, opposée au productivisme ; 2) l'autogestion de la propriété collective des moyens de production opposée à la propriété privée des moyens de production ; 3) la démocratisation de l'économie et du politique, du plan local au plan international, grâce au confédéralisme social et à la régulation participative s'opposant à la gouvernance globale libérale par les entreprises privées ; et 4) la régulation de l'économie et du marché : la limitation des revenus, la redistribution des richesses et la protection des biens communs.

De telles solutions peuvent paraître utopiques, mais tous les efforts actuels en ce sens permettront de limiter les dégâts futurs tout en commençant à imaginer et expérimenter une société future juste et durable.

Thierry Brugvin

Note

* Pour plus de détails sur ces différents points, se référer à *6 chemins vers une décroissance solidaire*, ouvrage collectif sous la direction de Thierry Brugvin, Hors-collection, Éditions du Croquant, septembre 2018.

L'ANTI- PAPILLOMAVIRUS :

COMMENT VENDRE UN VACCIN

QU'IL FAUDRAIT
INTERDIRE ?



Initialement destiné à faire baisser le cancer invasif du col de l'utérus, le vaccin anti-VPH est aujourd'hui également préconisé contre les cancers du canal anal et les cancers de l'anus, ce qui permet de l'étendre aux garçons. Pourtant, tout plaide en faveur de la plus grande prudence et même pour la suspension immédiate de sa commercialisation, car il apparaît comme dangereux, inefficace et hautement controversé. Analyse de ce qui est en passe de devenir un cas d'école de racket pharmaceutique et d'aveuglement médical.

Par Senta Depuydt

À PROPOS DE L'AUTEURE

Senta Depuydt est diplômée en communication et journalisme de l'université de Louvain et a travaillé plusieurs années dans des multinationales, tout en explorant des domaines parallèles. Confrontée à l'autisme, elle a mis en place de nouvelles approches médicales et éducatives, afin d'aider son fils à retrouver un développement optimal. Elle a ensuite approfondi et partagé abondamment ces informations dans des conférences et des articles, notamment lors du congrès Sortir de l'autisme, abordant aussi des sujets controversés comme l'impact des facteurs environnementaux ou de la vaccination.

Vaccin de luxe ?

Comme prévu, la promotion du vaccin anti-papillomavirus (anti-VPH) s'est étendue au plan de financement de la Sécurité sociale. Pourtant, le docteur Bernard Dalbergue, ancien superviseur médical de Merck, la société qui a développé l'anti-VPH, a affirmé : « *Le vaccin anti-VPH sera le plus grand scandale médical de tous les temps*¹. » Il n'a peut-être pas tort. En matière de démesure, les profits générés par les deux vaccins donnent le vertige. Le Gardasil (vaccin qui contenait 4 souches et qui en contiendra désormais 9 dans sa nouvelle formule « Gardasil 9 »), développé par Merck et commercialisé en France par MSD en partenariat avec Sanofi, engrange près de deux milliards d'euros annuels, tandis que le Cervarix, qui contient deux souches et est fabriqué par GSK, rapporte environ 160 millions d'euros.

Avec un prix de fabrication d'environ 50 centimes la dose et un prix de revente autour de 130 euros, on situe tout de suite le potentiel financier du produit et l'intérêt à le

positionner comme une priorité de santé publique. En France, si l'on compte 400 000 jeunes filles par classe d'âge, trois doses de vaccins remboursées à 100 %, le coût des visites, des campagnes d'information et de la vigilance sanitaire, la facture annuelle de cette vaccination atteint environ 300 millions d'euros. C'est peu, nous dit-on, par rapport au bénéfice apporté !

Il accélère le cancer mortel

Et si, bien au contraire, ce vaccin ne protégeait personne ?

Une constatation objective, en dehors de toute controverse scientifique, devrait déjà le mettre en quarantaine. Nous l'avons évoqué dans l'article « Gardasil, combien de vierges sacrifiées sur l'autel de la vaccination ? » (NEXUS n° 118), dans tous les pays où l'anti-VPH a fait l'objet d'une campagne massive, les résultats sont catastrophiques : les cancers invasifs du col de l'utérus ont fortement augmenté, voire doublé. Certes, les infections dues au virus diminuent et

l'on comptera sans doute moins de condylomes (verrues génitales) ou de lésions précancéreuses. En revanche, les cancers mortels augmentent partout, trois à quatre ans après le début des vaccinations, si bien qu'il y a là un signal indiquant une possible action accélératrice directe des cancers par le vaccin. L'anti-VPH semble être un facilitateur du cancer du col. La raison n'en est pas encore claire, mais pour 300 millions d'euros par an et des vies perdues, il conviendrait avant tout de vérifier si le vaccin remplit l'objectif de base : éviter des cancers invasifs mortels. Cette observation est rapportée, références à l'appui, dans l'article de Nicole et Gérard Delépine « Effet paradoxal du Gardasil, accélérateur de l'apparition de cancers du col utérin chez les jeunes femmes² ». Toutefois, pour approfondir le sujet par une analyse plus détaillée des chiffres, des hypothèses scientifiques et des conflits d'intérêts liés à la question, la lecture de leur livre *Hystérie vaccinale – Vaccin Gardasil et cancer : un paradoxe*, qui vient de paraître, est incontournable³.



Pourquoi donc mettre en péril une politique de santé qui fonctionne bien ?

Où l'on hallucine, c'est lorsqu'on s'aperçoit qu'en France, où l'on a très peu vacciné (18 % ou 28 % selon les rapports), l'incidence des cancers invasifs est en baisse constante⁴, probablement en raison d'un dépistage (frottis) bien suivi. Pourquoi donc mettre en péril une politique de santé qui fonctionne bien ? Car avec la vaccination, le nombre de contrôles risque de baisser, les femmes s'estimant suffisamment protégées. Malheureusement, si l'ignorance est un luxe qui se paye bien cher, ce sera non seulement aux filles, mais aussi aux garçons d'en faire les frais. Avec une recommandation contre le cancer du canal anal et le cancer de l'anus, la recette sera bien évidemment doublée.

Un cancer très marginal

Or, le cancer du canal anal et celui de l'anus ne représentent que peu de cas. En France, en 2015, on comptait 285 cas de cancer du canal anal avec 60 décès⁵, alors que le cancer de la prostate avoisine 48 000 cas dont 8 000 décès, ou celui du poumon chez les hommes 32 000 cas et 21 000 décès⁶. De plus, ces cancers sont liés à des groupes à risque : les personnes sous traitement immunodépresseur, chez qui le risque est multiplié par cinq, et surtout les personnes pratiquant le sexe anal passif, pour qui le risque est 60 à 90 fois plus élevé. D'autres facteurs que le VPH sont également associés à ces cancers : la séropositivité par le virus HIV, le

tabagisme et le nombre de partenaires sexuels. En l'absence du moindre lien de causalité, la seule chose que l'on peut actuellement affirmer, c'est que le virus VPH est un marqueur d'activité sexuelle importante, susceptible, comme les micro-traumatismes répétés et les autres infections sexuelles transmissibles, de maintenir un terrain inflammatoire chronique prédisposant au cancer. La recommandation du vaccin anti-VPH est ici à nouveau tout à fait hasardeuse.

Là où le marketing des labos exprime son génie, c'est qu'il fait passer un produit pour lequel il n'existe pas la moindre démonstration d'efficacité et qui ne concerne qu'une petite minorité de personnes à risque pour un bien indispensable à tous, objet d'une revendication identitaire et égalitaire.

Du remboursement des vaccins à leur obligation

Ainsi, dans un communiqué du 18 octobre, l'association de prévention et de lutte contre le sida AIDES, désormais partenaire institutionnel des stratégies nationales de santé sexuelle, milite pour que le remboursement intégral du vaccin et l'extension de la vaccination aux garçons soient repris dans la nouvelle loi de financement de la Sécurité sociale. Il s'agit à la fois de lutter contre les inégalités économiques et les inégalités d'orientation sexuelle et de genre. Du remboursement intégral à l'obligation, il n'y a évidemment qu'un pas.

On comprendra l'enjeu de la question en se penchant sur le cas de la vaccination contre l'hépatite B, autre maladie principalement transmise par voie sexuelle. Ce vaccin a été revendiqué de manière similaire par des groupes à risque, pour être finalement imposé à tous les nouveau-nés lors de l'extension à onze vaccins obligatoires, alors qu'il est parfaitement inutile à cet âge (hormis les cas rares de transmission par la mère où l'on peut intervenir de manière ciblée). Malheureusement ici, en matière d'efficacité, l'on est aussi face à un échec. En effet, outre les nombreux cas d'effets secondaires rapportés et la mise en cause du vaccin dans la survenue de la sclérose en plaques, l'incidence du cancer du foie n'a cessé d'augmenter depuis le début de la vaccination, allant jusqu'à doubler en vingt ans⁷ alors que la consommation d'alcool, l'un des facteurs associés à ce cancer, a régressé. Voilà donc un précédent qu'il est urgent d'évoquer et qui ne plaide pas non plus pour cette nouvelle vaccination.

Si l'efficacité et les risques liés aux produits ne semblent pas peser beaucoup dans la balance, l'argument égalitaire semble en revanche avoir son poids, car il a bien été cité par la ministre Agnès Buzyn lors des débats à l'Assemblée nationale où, en réponse aux réticences de la sénatrice Laurence Cohen, la ministre a bien affirmé qu'il s'agit du vaccin « *le plus inégalitaire* » (mais s'il est cher, pourquoi ne pas négocier son prix, madame la Ministre ?)⁸. Il est ainsi regrettable que cette mise en avant des revendications sociales occulte les aspects scientifiques et économiques qui devraient rester le fondement de toute politique de santé publique.

Incitation au sexe anal

« Sexe anal, comment bien le pratiquer ? » (« Anal sex, how to do it the right way ») : voilà le titre

d'un article récent paru dans *Teen Vogue*⁹, un magazine dont le public cible est principalement de jeunes adolescentes. Sous prétexte d'éducation à la santé, il invite ses jeunes lectrices à explorer la pratique du sexe anal, en faisant l'apologie de nouveaux plaisirs à découvrir. Autre surprise, cet article hallucinant ne parle pas de filles et de garçons, mais bien de détenteur de prostate et « non-détenteur de prostate » (ou non-détenrice, le français oblige à trancher cette question !), induisant ainsi une construction identitaire définie par une norme biologique (masculine en l'occurrence ; avoir ou non une prostate) et une norme sociale LGBT (chacun ayant le choix de se définir sans tenir compte de ses attributs biologiques).

Ce bijou éducatif va jusqu'à proposer une initiation progressive au sexe, passant par l'insertion des doigts et par la suite de divers objets « ad hoc », histoire de « *s'entraîner avant d'être apte à procurer du plaisir* » à un partenaire « *détenteur de prostate* ».

Pourquoi une revue pour ados publie-t-elle un pareil article, alors qu'avec un lectorat de moins de 18 ans, on pourrait le considérer comme une incitation à la pornographie ? À ceux qui affirment que, de toute façon, c'est la réalité des jeunes et qu'il faut briser les tabous, il faut rappeler que cela ne semble concerner que 2,8 % des pratiques sexuelles chez les garçons et 4,6 % chez les filles âgées de 15 ans... aux États-Unis.

Cherchez d'où vient l'argent et vous trouverez la réponse...

Ne serait-ce pas plutôt une bonne manière de promouvoir ces pratiques sexuelles, afin de sortir l'an prochain une étude sur l'augmentation des pratiques anales chez les jeunes et de justifier ensuite la promotion d'un vaccin nommé Gardasil ?

Le siège du groupe
Condé Nast à New York.

Pinterest a récemment supprimé les comptes « d'anti-vaccins » par des messages de très mauvais goût leur signalant qu'ils s'opposent à la « violence auto-infligée que représente le fait de ne pas se vacciner ».

Exagération ? Depuis 2012, *Teen Vogue* a publié plus d'une dizaine d'articles sur les bénéfices du vaccin¹⁰. Allant de « *se préparer au sexe* » en se faisant vacciner, aux « *succès du vaccin* », au fait que « *votre médecin vous met en danger s'il ne vous parle pas du vaccin* » jusqu'à dire que « *votre vie pourrait dépendre de ce vaccin* » et promouvant plus récemment la vaccination des garçons.

Zèle sanitaire ou publicité gratuite ? Condé Nast, qui édite *Teen Vogue*, vient de lancer sa division « pharma »¹¹ pour booster le potentiel de son lectorat et créer des contenus mieux adaptés à ses clients de l'industrie pharmaceutique...

Mass marketing sur la Toile

Il n'y a pas que dans les magazines que les contenus rédactionnels créent le marché. La Toile est évidemment le moyen privilégié de lancer le Gardasil.

C'est par exemple le cas en Chine où, depuis la récente autorisation de mise sur le marché du vaccin contre le VPH, Merck et GSK ont tous deux fait alliance avec Ali Health,

la division santé d'Alibaba, l'Amazon asiatique, qui pourrait devenir le géant mondial du commerce en ligne. Alibaba se chargera donc de créer un service d'information sur les cancers du col de l'utérus et d'éduquer le public à la prévention par la vaccination¹².

Bien entendu, cela n'a échappé à personne, les géants du Net sont depuis bien longtemps au service du marché des vaccins. Par exemple, en 2008, Google avait déjà lancé un outil de prédiction et de pistage de la grippe sous la forme d'un Web service appelé Google Flu Trends. Il prétendait effectuer une sorte de service de pharmacovigilance virtuel en comptabilisant la fréquence de recherche des mots-clés associés à l'une ou l'autre maladie (par exemple : toux, diarrhée, fièvre, etc.), selon des répartitions géographiques. L'outil fut un échec complet, il prédisait des épidémies là où il n'y avait rien.

Mais les intérêts de Google dans la vaccination vont bien plus loin que le simple service à la clientèle. Via sa société de financement Alphabet, Google investit actuellement dans le développement de plusieurs vaccins par la firme Vaccitech : le vaccin

contre le cancer de la prostate, le vaccin du syndrome respiratoire du Moyen-Orient et, Graal tant attendu, le vaccin « universel » contre la grippe¹³.

Censure et persécution

On voit clairement tout l'intérêt de se plier aux demandes de censure des *fake news* sur la vaccination contre lesquelles les gouvernements disent vouloir lutter au nom de la santé des citoyens. Avant l'arrivée de sanctions sous forme de sérieuses amendes aux individus ou organismes critiques de la vaccination, la censure opère déjà de nombreuses manières, selon des degrés divers d'un pays à l'autre : sites Web et chaînes YouTube « délistés », publications Facebook effacées, disparition d'articles scientifiques et de copies de jugements compromettants (« error 404 file not found ») et blocage de comptes utilisateurs par certaines applications. Ainsi, Pinterest a récemment supprimé les comptes « d'anti-vaccins » par des messages de très mauvais goût leur signalant qu'ils s'opposent à la « violence auto-infligée que représente le fait de ne pas se vacciner¹⁴ ».

La violence envers les « anti-vaccins » dans les grands médias prend une allure aussi inquiétante qu'inacceptable. Dans le *Boston Herald*, « les parents qui débattent de la vaccination devraient être pendus », dans un blog du *New York Times*, on parle de « cafards anti-vaccins¹⁵ », une émission récente de BBC 2¹⁶ compare « les idées anti-vaccins à de dangereux virus que l'on ne parvient pas à éradiquer ». Plus récemment, des rabbins en Israël ont même qualifié de « criminels » ceux qui refusent de se faire vacciner¹⁷.

Cette situation est particulièrement difficile à vivre pour les nombreuses jeunes victimes du Gardasil. Le gouvernement irlandais, inquiet devant la baisse de la vaccination anti-VPH, après avoir été le premier pays à revendiquer son succès, est même allé jusqu'à organiser une campagne de dissuasion pour contrer les « mensonges et les rumeurs » des prétendues victimes. Les associations de victimes REGRET Ireland et IFICA ont riposté par une vidéo où les jeunes filles gravement handicapées témoignent : « Nous ne sommes pas des rumeurs¹⁸. » Devant le déni et l'abandon complet de leurs autorités de santé, ces familles cherchent aujourd'hui à se pourvoir en justice.

Controverses scientifiques : silence, on vaccine !

Idem du côté des controverses scientifiques, où les questions deviennent tellement embarrassantes que l'on finit par ne plus y répondre ou par écarter les frondeurs. C'est le sort qui a finalement été réservé à Peter Gøtzsche, le fondateur de la branche Nordic Cochrane, qui avait interpellé l'Agence européenne du médicament quant aux effets secondaires du vaccin anti-VPH, mettant en cause l'adjuvant aluminium. Dans l'article « Vaccin VPH : un bastion de l'indépendance scientifique influencé par Bill Gates ? » (NEXUS, n° 118), nous avons évoqué la violente dispute opposant différents scientifiques de la Collaboration Cochrane. Peter Gøtzsche avait sévèrement critiqué le travail de ses collègues, dénonçant à la fois leurs biais scientifiques et leurs conflits d'intérêts. En guise de réponse, il a été expulsé de la revue pour « mauvaise conduite », avant d'être également renvoyé de l'hôpital dans lequel il travaillait¹⁹. Plusieurs collègues ont démissionné dans la foulée, en signe de protestation, et une pétition circule sur le Net pour le rétablir dans ses fonctions. Faut-il s'étonner si les médias, si friands à rapporter ce genre de

scandales, brillent à nouveau par leur absence ? Au Danemark, bien que l'histoire ait fait beaucoup de bruit, une fois la poussière retombée, la recommandation d'ajouter l'anti-VPH au programme de vaccination a été maintenue.

En attendant, le dossier à charge du vaccin s'alourdit. Dans l'ouvrage *The VPH Vaccine on Trial*, Mary Holland, professeure de droit à l'université de New York, apporte de nouvelles preuves quant aux fraudes se rapportant à la commercialisation du vaccin, par exemple le fait inacceptable que des essais cliniques n'ont été réalisés qu'avec des demi-doses du vaccin²⁰. Par ailleurs, le professeur Chris Exley, spécialiste mondial de l'aluminium, affirme que les doses limites de l'adjuvant vaccinal n'ont jamais été établies en fonction d'un profil de sécurité, mais uniquement en fonction du taux d'anticorps souhaité pour la réponse immunitaire²¹.

Une étude récente de l'effet de l'adjuvant aluminium sur les moutons a pourtant permis de confirmer qu'il provoque des troubles neurologiques et des troubles du comportement (notamment des moutons qui s'arrachent la laine, une sorte d'automutilation) et que, chez de nombreux animaux, le métal n'a pas été éliminé, mais s'est accumulé dans l'organisme²².

Langue de bois à l'échelon européen

Malgré ces nouveaux éléments des plus alarmants, lorsque la sénatrice Laurence Cohen a soulevé à nouveau la problématique de l'aluminium lors du débat à l'Assemblée et réclamé une expertise sur la toxicité de l'adjuvant, elle a été traitée d'obscurantiste par le sénateur et médecin LREM Michel Amiel, et n'a pas reçu la moindre réponse de la ministre, qui s'est contentée de dire qu'il « faut arrêter avec ces mauvais débats²³ ». Rappelons pourtant que depuis le 15 novembre 2017, une procédure collective de 3 055 requérants introduite par maître Bergel-Hatchuel est en cours²⁴. Elle réclame le retrait de l'aluminium dans les vaccins. La date de l'audience près du Conseil d'État devrait être fixée sous peu et la ministre de la Santé finira par devoir fournir des réponses sur cette question. Dans un premier temps, elle a affirmé que « cela ne relevait pas de sa compétence, mais de celle de l'ANSM », alors que l'agence reste sous son autorité²⁵.

Même à l'échelon européen, peut-être encore plus qu'ailleurs, c'est la langue de bois. Lors d'une réunion intitulée « Les citoyens d'Europe plaident pour la vaccination », organisée le 7 novembre au Parlement européen (et financée par MSD, le partenariat Merck/Sanofi)²⁶, l'auteur a interpellé Martin Seychell, directeur général adjoint de la Direction générale de la santé à la Commission européenne, concernant la problématique des adjuvants et la transparence des données et des expertises servant aux évaluations de l'Agence européenne du médicament.

Rappelant que dans la résolution du 19 avril 2018 sur « les réticences à la vaccination et la baisse du taux

de la vaccination en Europe²⁷ », le Parlement européen avait souligné à six reprises l'importance d'examiner au plus vite ces questions. Il s'agissait de savoir quelles actions concrètes étaient envisagées pour la mise en œuvre de ces mesures tant attendues. La réponse fut simple : apparemment aucune. Fort irrité, Martin Seychell s'est contenté de dire qu'il y aurait « un site Web avec de bonnes informations à l'intention des médecins et du public ». Il a ensuite affirmé et répété que « les vaccins étaient testés de manière aussi rigoureuse que tous les autres médicaments », ce qui est absolument faux. Cela a déjà été évoqué maintes fois dans ces pages : contrairement aux autres médicaments, les vaccins ne sont ni testés contre de véritables placebos, ni à moyen ou long terme (deux semaines en moyenne), ni pour leurs effets cancérogènes, ni pour leur impact sur la fertilité.

Manifestement, on n'en est plus à une énormité près !

En attendant, business oblige, le vaccin anti-VPH est accueilli à bras ouverts dans toutes les résolutions et tous les plans santé des institutions européennes, et la recommandation de l'anti-VPH, tant pour les filles que pour les garçons, est à l'agenda de tous les pays d'Europe...

C'est un agenda qui risque donc d'être bien chargé, puisqu'il définit « une politique de vaccination tout au long de la vie » comme une priorité de santé publique... Avis à la population !

Senta Depuydt

Notes

1. Dalbergue B., *Omerta dans les labos pharmaceutiques – Confessions d'un médecin*, Flammarion, février 2014.
2. <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/effet-paradoxal-du-gardasil-206898>
3. Delépine N. et G., *Hystérie vaccinale – Vaccin Gardasil et cancer : un paradoxe*, Fauves Éditions, Paris, 2018.
4. Haut Conseil de la santé publique. Avis relatif aux recommandations vaccinales contre les infections à papillomavirus humains chez les hommes, 19 février 2016.
5. *Ibidem*.
6. Jéhannin-Ligier K. *et al.*, « Projection de l'incidence et de la mortalité par cancer en France métropolitaine en 2017 », Rapport technique : www.santepubliquefrance.fr et www.e-cancer.fr
7. www.e-cancer.fr ; Les cancers en France. Les Données, INCa, Boulogne-Billancourt, janvier 2015.
8. https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/la-recommandation-du-vaccin-anti-hpv-etendue-aux-garcons-dans-deux-regions?fbclid=IwAR36ocPadYDKs_waO_p03E8S8L2I9hfITBwUDkIEBoSZsVcIL-Fyreqd-Qll
9. <https://www.teenvogue.com/story/anal-sex-what-you-need-to-know>
10. Quackenboss L., « Is Merck behind the teen s*x article? », 12 juillet 2017 : <https://leviquackenboss.wordpress.com/2017/07/12/is-merck-behind-the-teen-sx-article/>
11. <https://www.fiercepharma.com/marketing/conde-nast-new-pharma-marketing-unit-focuses-health-and-wellness-content-and-targeting>
12. <https://www.merckgroup.com/en/news/alibaba-health-partnership-20-06-2018.html>
13. <https://www.capital.fr/lifestyle/le-fonds-dinvestissement-dalphabet-vient-de-miser-sur-un-laboratoire-britannique-qui-developpe-un-vaccin-universel-contre-la-grippe-1267489>
14. <http://www.stopmandatoryvaccination.com/parent/vaccine-injury/pinterest-removes-anti-vaccine-vaccine-awareness-boards>
15. <https://www.ageofautism.com/2018/11/hysterical-and-ignorant-la-times-op-ed-calls-vaccine-concerns-cockroaches.html>
16. BBC 2 « Newsnight », 19 septembre 2018.
17. <https://www.timesofisrael.com/criminal-action-mulled-against-chief-rabbi-who-called-black-people-monkeys>
18. <https://www.facebook.com/REGRET.ie/>
19. Blog de Peter Götzsche : www.deadlymedicines.dk ; Résumé et commentaires en français : [blog « Docteur du 16 »](http://blog%20de%20docteur%20du%2016.blogspot.com/2018/09/peter-gotzsche-est-vire-de-la-cochrane.html) : <http://docteurdu16.blogspot.com/2018/09/peter-gotzsche-est-vire-de-la-cochrane.html>
20. Holland M., Rosenberg K. M. & Lorio E., *The HPV Vaccine on Trial: Seeking justice for a generation betrayed*, Skyhorse Publishing, New York, 2018.
21. Interview de Christopher Exley par Christina England pour le symposium « Spotlight on HPV Vaccine » du 11 novembre 2018 : <https://www.youtube.com/watch?v=SANh64T1zU>
22. Lujan L. *et al.*, « Cognition and behaviour in sheep repetitively inoculated with aluminum Adjuvant-containing vaccines or aluminum adjuvant only », *Pharmacological Research*, 3 novembre 2018.
23. Voir note 8, article sur le site de Public Sénat.
24. <http://www.avocat-bergel.com/>
25. Lettre de l'IPSN « Aluminium dans les vaccins – Quand la ministre se défousse », <https://www.ipsn.eu/aluminium-dans-les-vaccins-quand-la-ministre-se-defousse/>
26. <http://www.activecitizenship.net/patients-rights/events/269-citizens-in-europe-advocate-for-vaccination.html>
27. <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P8-TA-2018-0188+0+DOC+XML+V0//FR>

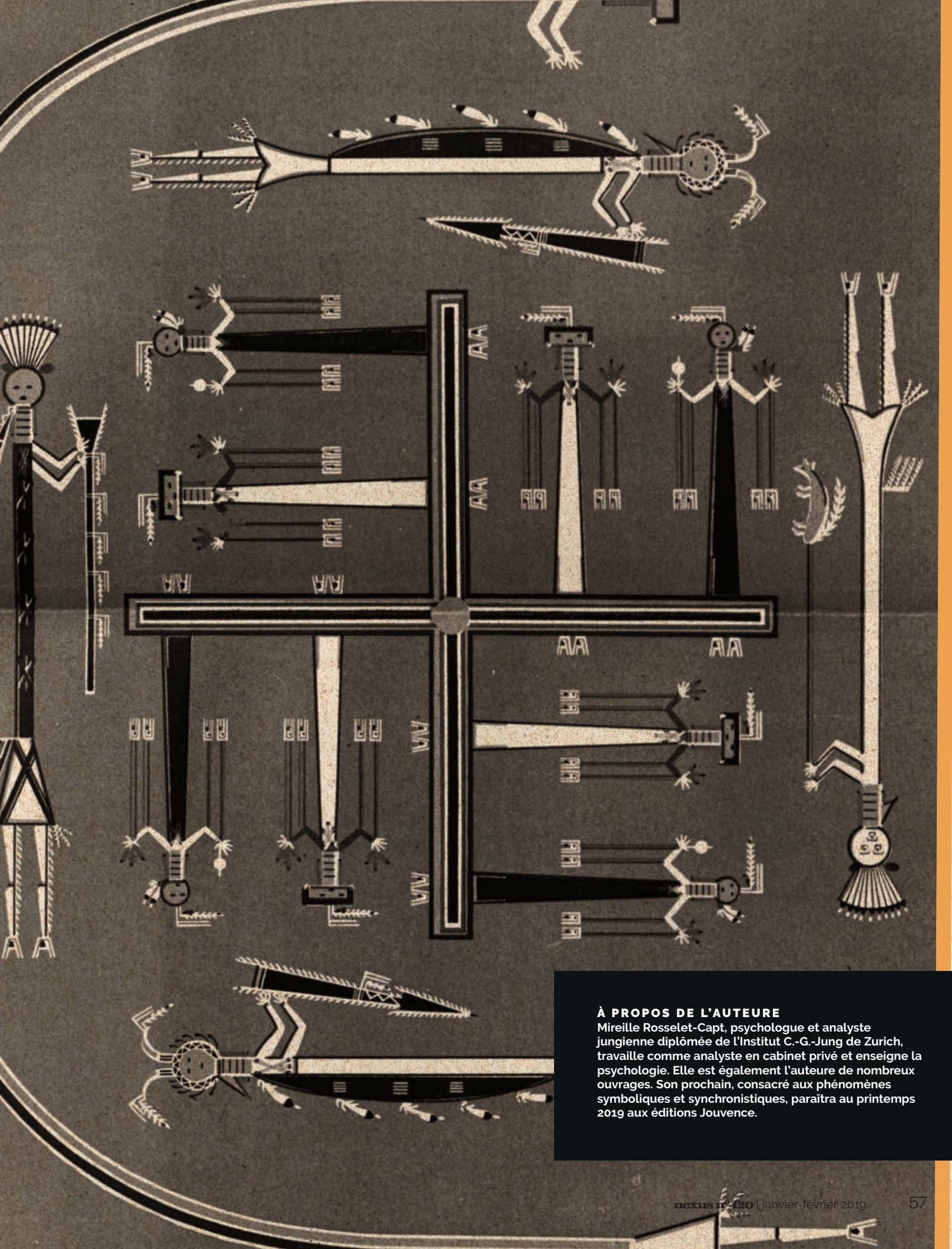
SYMBOLLES ET MANDALAS

DES TRANSFORMATEURS D'ÉNERGIE

Une galerie d'art new-yorkaise se prépare à exposer de ces merveilleuses peintures de sable navajos que l'on nomme souvent « mandalas de sable » et qui se réfèrent à une vision du monde dont la beauté et l'harmonie nous questionnent. Le jour de l'accrochage, les artistes sont présents pour mettre en place leurs œuvres, et le galeriste remarque alors avec surprise qu'il manque à chacune d'elles une petite partie du dessin, laissant le motif inachevé. « *Mais pourquoi n'avez-vous pas terminé les tableaux ?* » demande-t-il, étonné. Les Navajos éclatent de rire : « *Si nous terminons ces tableaux, demain, toutes les femmes de Manhattan seront enceintes !* » Nous voilà prévenus : les symboles sont des transformateurs d'énergie. À quand un panneau « Attention : symboles en cours ! » ?

Par Mireille Rosselet-Capt





À PROPOS DE L'AUTEURE

Mireille Rosselet-Capt, psychologue et analyste jungienne diplômée de l'Institut C.-G.-Jung de Zurich, travaille comme analyste en cabinet privé et enseigne la psychologie. Elle est également l'auteure de nombreux ouvrages. Son prochain, consacré aux phénomènes symboliques et synchronistiques, paraîtra au printemps 2019 aux éditions Jouvence.

Pourquoi sommes-nous à ce point fascinés, et comment se fait-il que nous nous sentions si bien devant un mandala ?

Une force de transformation

La tendance simplificatrice et réductionniste de la réflexion collective, à laquelle s'ajoute la contagion de l'idéologie New Age, a mis à mal la possibilité d'une véritable compréhension organique et profonde de ce qui se joue avec le surgissement d'un symbole dans une vie. Lorsqu'un symbole percute une existence, tout en est chamboulé. C'est la porte ouverte à une transformation profonde, pour autant que l'on s'y adonne avec intentionnalité et respect pour les forces en présence, car le symbole est originellement relié aux archétypes, ces « formes primitives d'une expérience humaine possible », cette banque de données d'images originelles que nous amenons avec nous à notre naissance en tant que dispositions¹. Pour recontacter ces racines profondes, les cultures traditionnelles sont particulièrement précieuses. Elles nous aident à revivifier notre approche du phénomène symbolique et à réapprendre à poser sur lui un « regard sacré ».

Tais-toi et dessine

Prenons, par exemple, les formes symboliques particulièrement harmonieuses que sont les mandalas : tout le monde sait, de nos jours, que colorier des mandalas fait potentiellement du bien aux patients d'institutions diverses (et que cela les occupe, en prime) – mais peu se demandent pourquoi et comment ! Les cahiers de mandalas à colorier se multiplient, un marché

bienvenu pour alléger temporairement la population de tensions psychiques dont on ne veut ou ne peut pas rechercher la cause. Tais-toi et dessine des mandalas ! À la vue d'un tel engouement, Fabrice Midal se pose une question qui me titille moi aussi : mais quelle est la raison d'une telle attraction ? Pourquoi sommes-nous à ce point fascinés, et comment se fait-il que nous nous sentions si bien devant un mandala ? « *On fait des jardins, des dessins, des rondes, des coloriages en forme de mandala. C'est, je crois, le signe de notre aspiration profonde à retrouver une unité incarnée, réelle. Le mandala nous parle en effet la langue de l'unité – l'unité de notre corps, de nos émotions et de notre esprit, l'unité qui relie deux êtres humains qui s'aiment, l'unité qui relie la communauté de tous les êtres humains, l'unité qui nous relie à la nature².* »

Les deux facettes du symbole

Il faut savoir que le symbole (dont le nom désigne, en grec, un objet fait de deux moitiés rassemblées) comporte toujours deux facettes : une face concrète, enracinée dans la matière et le quotidien, et une face abstraite de signification et de sens. Et c'est la « collision » entre les deux qui crée le symbole à proprement parler. Comme une médaille ou une pièce de monnaie, le symbole possède toujours « un côté pile » – l'expérience physique concrète que nous en faisons – et « un côté face » – la signification à laquelle nous le relierons. Comme le souligne Jung, « *le symbole n'est ni abstrait ni concret, ni rationnel ni irrationnel, ni réel ni irréel. Il est chaque fois les deux** ».

* Jung C. G., *Psychologie et Alchimie*, traduit par H. Pernet et R. Cahen, Paris, Buchet-Chastel, 1970. Citation p. 366.





Un pont vers le sens de la vie

Les symboles sont au cœur de la psychologie jungienne, et s'ils exercent une telle vertu bénéfique sur le corps et l'esprit, c'est parce qu'ils suggèrent une finalité et un sens aux problèmes qui nous préoccupent. Tout symbole est un pont vers « le sens de la vie ». La psychothérapie jungienne est basée sur l'activation de ressources inconscientes, dont le surgissement se lie à la conscience en une synthèse à chaque fois originale, créant un symbole nouveau, lequel amène à son tour une transformation de notre manière de voir. Jung définit le symbole « *comme un transformateur d'énergie et souligne qu'il possède un caractère éminemment salvateur, facteur à la fois de plénitude et de santé³* », nous dit l'analyste jungienne Jolande Jacobi. Et ce non seulement parce que le symbole synthétise l'apport des matériaux conscients et inconscients, mais aussi parce que, ce faisant, il est source de renouvellement.

Ne pas confondre signes et symboles

L'une des raisons pour lesquelles les interprétations à courte vue des symboles sont si insatisfaisantes, c'est qu'elles confondent trop souvent les symboles avec des signes qui se borneraient à indiquer bonne ou mauvaise fortune, comme un feu de circulation nous enjoint de stopper (rouge) ou de démarrer (vert). La subjectivité individuelle n'y joue aucun rôle, nul besoin de les interpréter, il faut juste s'y conformer. Les signes sont purement factuels et issus d'une convention : un feu rouge signifie « stop », et rien de plus. Aucune signification mystique n'est à rechercher là derrière !

Si le signe représente entièrement son objet, le symbole, en revanche,

le déborde infiniment. Polysémique, il possède toujours une pluralité de significations qui peuvent même être contradictoires sur le plan de la logique – le serpent, par exemple, peut symboliser aussi bien la vie que la mort, le masculin que le féminin, selon le contexte. Il est dans la nature du symbole de ne jamais pouvoir être totalement élucidé : il représente toujours « l'expression la meilleure possible qu'une époque puisse trouver pour exprimer ce qui est encore inconnu⁴ ». Un symbole ne sera jamais plus que la meilleure approximation possible pour décrire quelque chose qui définitivement nous échappe. Il ne peut pas se borner à répéter du « déjà su » ou à servir à l'auto-confirmation des idées toutes faites des spécialistes de la symbolique !

Symbole vivant ou mort

Tant que la réalité qu'il vise continue à susciter de l'attraction, le symbole demeure vivant et actif, mais lorsqu'il devient transparent de part en part pour la raison, le symbole se dessèche, et l'on peut dire qu'il est mort ou éteint. Il ne suffit donc pas de reconnaître une certaine forme comme étant un symbole, encore faut-il apprécier si, pour celui qui le reçoit, ce symbole est vivant ou mort : « Tant qu'un symbole est vivant, il est la meilleure expression possible d'un fait ; il n'est vivant que tant qu'il est gros de signification. Que cette signification se fasse jour, autrement dit : que l'on découvre l'expression qui formulera le mieux la chose cherchée, attendue et pressentie, alors le symbole est mort : il n'a plus qu'une valeur historique. »

Une croix, par exemple, sera pour le croyant un symbole inspirant qui synthétise l'essence de sa foi, alors qu'aux yeux de l'athée, elle sera un simple signe se référant à une religion historiquement située et culturellement connotée.

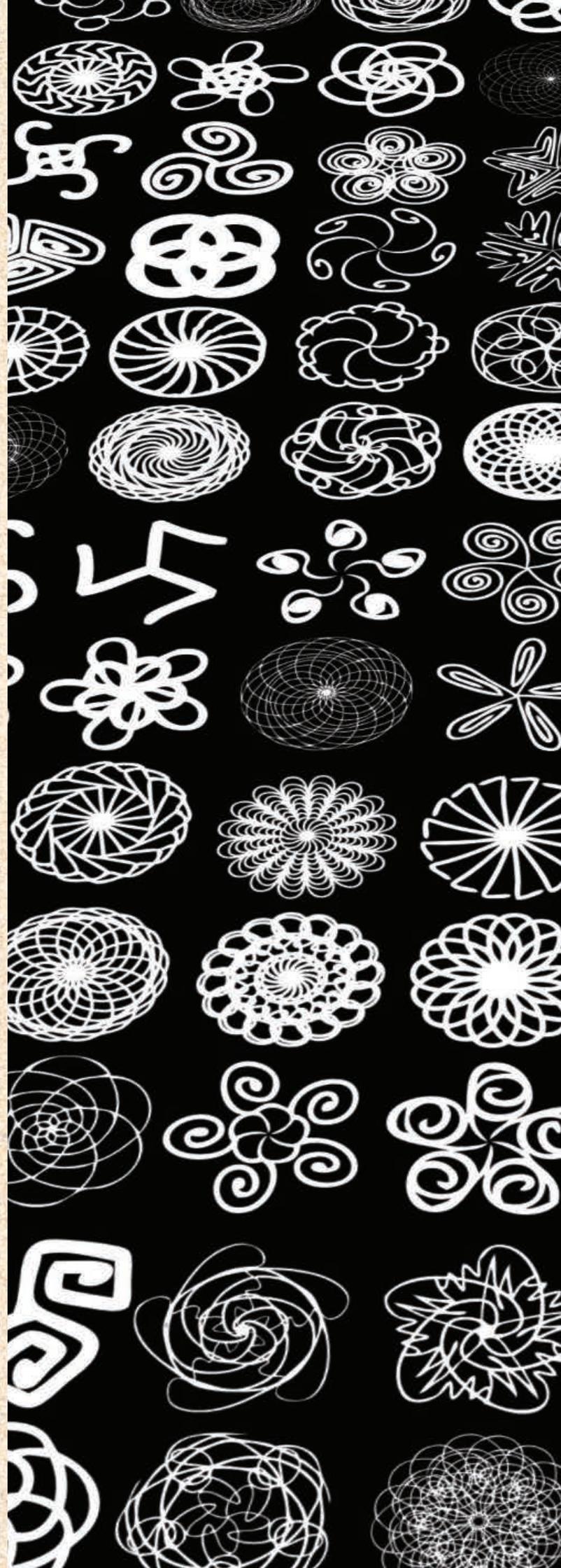
Une question de regard

Un certain objet peut donc constituer un symbole pour une certaine personne et pas pour une autre ! « Il dépend donc, en premier lieu, de l'attitude de la conscience qui observe que quelque chose soit ou non un symbole. » C'est avant tout une question de regard : il s'agit de développer face à ce qui nous apparaît et nous touche une attitude symbolique : « J'appelle symbolique l'attitude qui interprète le phénomène donné comme un symbole. [...] Il incite alors l'inconscient à la participation ; il engendre la vie et stimule son développement. » En ce sens, reconnaître un élément en tant que symbole relève, en dernière analyse, d'une expérience *numineuse*⁵, dans laquelle une dimension sacrée se laisse pressentir.

Il s'agit de faire vivre le symbole et de nous laisser toucher par lui, si nous voulons le comprendre. Une compréhension purement académique et intellectuelle ne sert à rien, il faut se relier à l'étage psychocorporel des émotions et des perceptions pour ressentir quelle est la part d'innovation qu'il apporte dans nos vies. Si le signe est tout entier transparent à la compréhension consciente, le symbole, quant à lui, nécessite que s'établisse un lien spécifique entre le conscient et l'inconscient de l'individu. Comme le souligne l'analyste jungienne Verena Kast, « les symboles ne parlent pas tellement à notre intellect, mais beaucoup plus à notre pensée globale, à notre manière d'être relié à une réalité invisible qui nous transcende nous aussi⁶ ».

Le symbole, fruit d'une crise de vie

Un symbole ne va pas surgir de n'importe quelle situation ni de n'importe quel état. Il nécessite des conditions d'apparition bien particulières, à savoir la présence, chez celui qui en est le porteur, d'un *conflit psychique* qui soit « un état



La fonction transcendante franchit la distance séparant le conscient de l'inconscient et leur permet d'entrer en dialogue.

de très violente désunion avec soi-même, selon que thèse et antithèse se nient mutuellement, et que le moi est forcé de reconnaître sa participation inconditionnée à chacune d'elles⁷ », dit Jung. Le symbole est le processus résolutif d'un long état de tension psychique dû à la présence, dans la vie de la personne, d'une problématique à première vue insoluble.

C'est une période de crise, dont Jung nous dit qu'il faut savoir l'endurer sans vouloir la résoudre trop rapidement en sacrifiant l'un des opposés au profit de l'autre. Choisir l'un « contre » l'autre, en effet, ce serait courir le risque d'appauvrir ce que la vie nous propose avec ce problème, manquant la chance d'un développement créatif. En revanche, si nous parvenons à le supporter le temps nécessaire, la « masse critique » d'énergie ainsi rassemblée va faire émerger une synthèse nouvelle des deux positions antithétiques sous la forme d'un symbole. Et c'est au moyen de ce symbole que les contenus inconscients liés à cette problématique pourront, progressivement, être assimilés par la conscience.

Fonction transcendante

Ce qui se produit, au moment où les contraires s'accordent ainsi, est que « la tension des antagonistes donne naissance à une fonction nouvelle de liaison qui permet de surmonter les oppositions et d'aller au-delà ». Jung donne à ce processus le nom de « fonction transcendante ». Le terme n'a rien de particulièrement mystique : il « veut exprimer simplement la transition opérée par cette fonction d'une attitude à une

autre ». La fonction transcendante franchit la distance séparant le conscient de l'inconscient, et leur permet d'entrer en dialogue. Elle est ce par quoi les parties de la psyché dialoguent entre elles. Le conflit psychique vécu par une personne exige toujours une solution individuelle et « cousue main ». Tout peut être un message du Soi, l'important est que je comprenne que je ne peux pas y arriver seul et que cela requiert une ouverture et un élargissement de la part du moi.

De la nécessité d'être précis

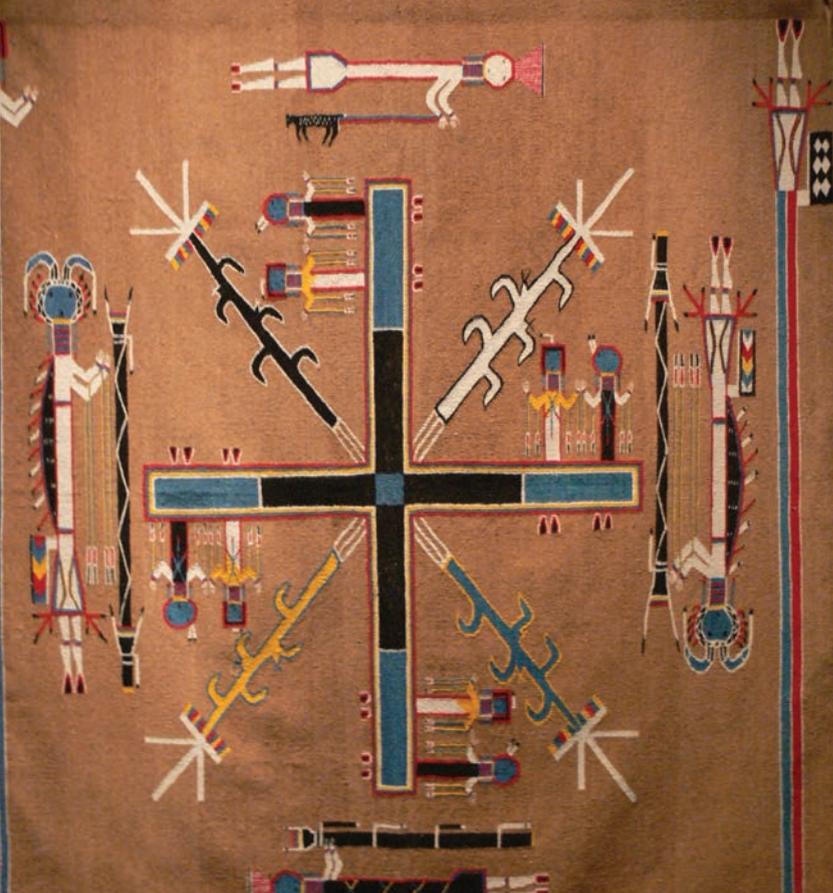
Avant, donc, de se lancer dans les théories sur les neuf vies du chat, le mythe du soleil chez les Incas ou l'archétype de l'enfant divin, il faut d'abord se rappeler que le chat ronronne et qu'il mord, que le soleil fait pousser la végétation et parfois la brûle, et qu'à la naissance, un bébé est à la fois formidablement démuné et riche de toutes les potentialités ! Chaque fois, donc, que nous travaillons sur un certain symbole, nous devons chercher à être le plus précis possible dans notre description. Par exemple, une sorcière est apparue dans l'un de nos rêves. Très bien, mais dans quelle fonction ? Car la sorcière en exerce une grande variété : magie météo, connaissances des herbes, cuisine et philtres, maîtresse du feu, connaissances des poisons, experte en métamorphose, jeteuse de sort, créatrice de paysages, etc.⁸ Dans ce sens, il est utile de commencer par se livrer à un *brainstorming* préalable sur tout ce que nous savons concrètement d'un certain objet si nous voulons entrer en contact avec ce qu'il dégage quand

il exerce sa fonction de symbole. Nous découvrirons alors à quel point ses registres et ses lignes de signification peuvent être variés !

L'efficacité symbolique en anthropologie

La notion d'efficacité symbolique a été élaborée par Claude Lévi-Strauss en 1974 dans son *Anthropologie structurale*. Il y décrit une thérapie chamanique des Indiens Cuna – à savoir le soin donné à une parturiente dont l'accouchement est mal engagé, et à qui le chaman chante un récit mythologique héroïque. « La cure consisterait donc à rendre pensable une situation donnée, d'abord en termes affectifs et acceptables pour l'esprit, des douleurs que le corps se refuse à tolérer⁹ », commente Lévi-Strauss, qui y voit un parallèle avec la cure psychanalytique. Par le rituel proposé et le mythe qu'il réactive, « le chaman fournit à sa malade un langage dans lequel peuvent s'exprimer immédiatement des états informulés et autrement informulables. Et c'est le passage à cette expression verbale (qui permet, en même temps, de vivre sous une forme ordonnée et intelligible une expérience actuelle, mais sans cela anarchique et ineffable) qui provoque le déblocage du processus physiologique. » C'est ce que l'on entend, à proprement parler, par « efficacité symbolique » en anthropologie.

En anthropologie de la santé, David Le Breton élargit les conséquences de la découverte de Lévi-Strauss à la crise de confiance de la médecine actuelle : l'ampleur du fossé séparant malades et médecins et le recours aux guérisseurs



Chaque peinture de sable est un générateur d'énergie psychique. Elle concentre un pouvoir en un point de l'espace, et l'homme-médecin, en employant le support physique du sable, transfère ce pouvoir sur le malade.

représentent, selon lui, la manière dont, de nos jours, « la médecine paie sa méconnaissance de données anthropologiques élémentaires. Elle oublie que l'homme est un être de relation et de symbole et que le malade n'est pas seulement un corps à réparer. » En renonçant à valoriser et à recourir à l'efficacité symbolique, la médecine occidentale s'est coupée d'une ressource fondamentale : « celle du symbolique, apte pourtant à potentialiser ses effets¹⁰ ».

Le médecin qui interrompt la circulation du symbole se prive d'une ressource thérapeutique essentielle, car lorsque le vecteur symbolique ne fonctionne plus que de façon résiduelle, l'accent est mis unilatéralement sur l'aspect technique des soins. La force et l'attrait des thérapies complémentaires tiennent, par contraste, à leur « capacité de mobiliser une efficacité symbolique souvent négligée par l'institution médicale ». Le citoyen qui recourt aux médecines douces ou au guérisseur des campagnes reçoit par là « une image nouvelle de son corps, bien plus digne d'intérêt que celle donnée par l'anatomie et la physiologie. Au-delà d'une éventuelle guérison, il regagne une dimension symbolique [...]. Il enrichit sa vie

– technologique versus relationnel – du soin contemporain.

L'efficacité symbolique des peintures de sable navajos

Donald Sandner est spécialiste des rituels de guérison navajos à l'aide des peintures de sable, que sa position d'analyste jungien lui permet de mettre en parallèle de manière intéressante avec la psychothérapie : « Pour les Navajos, soigner une personne malade ne consiste pas à s'occuper des symptômes spécifiques qu'elle présente ou de ses organes physiques, mais à remettre sa psyché en harmonie avec l'ensemble des forces naturelles et surnaturelles qui l'entourent. J'ai constaté que l'emploi d'images symboliques d'une grande puissance suggestive pouvait amener chez leurs patients des améliorations notables dans le sens de l'harmonie, et je pense que, d'un point de vue psychiatrique, nous pourrions apprendre beaucoup d'eux dans ce domaine¹¹. »

Dans la culture navajo, lorsqu'une personne et sa famille ont besoin d'une guérison, ils consultent d'abord la « diagnostiqueuse », qui va déterminer la cause du trouble

d'un supplément d'âme qui n'est autre qu'un supplément de symbole. » Ainsi, le souci du symbolique permet-il de tracer la ligne de démarcation entre les deux pôles

et la « Voie » – c'est-à-dire le rituel chanté et la série de peintures de sable – efficace pour le traiter. Ensuite intervient l'homme-médecin (ou *bataali*) spécialiste de la Voie concernée. Les premières étapes du rituel de guérison comportent les préparatifs et purifications, et la présentation des images symboliques confectionnées. Le point culminant de la cure est l'identification, par laquelle le médecin, le malade et les participants « s'imprègnent intimement des puissances qui ont été évoquées ». Ce point est essentiel sur le plan psychologique : « par le processus d'identification, un symbole figurant un pouvoir devient ce pouvoir même. [...] Chaque peinture de sable est un générateur d'énergie psychique. Elle concentre un pouvoir en un point de l'espace, et l'homme-médecin, en employant le support physique du sable, transfère ce pouvoir sur le malade¹². » Enfin, le rituel s'achève par la libération des puissances symboliques activées et par un chant de bénédiction¹³.

Comment le symbole guérit-il ?

Le langage courant est peu respectueux du symbole, et parler, par exemple, d'une « compensation symbolique » revient à évoquer un bien maigre dédommagement... Cependant, nous le voyons ici, la guérison par le symbole n'a rien d'une guérison « purement symbolique » au sens ordinaire ! Mais comment cela peut-il se faire ? Comment quelque chose comme une guérison par le symbole peut-il bien advenir ? En tant qu'analyste jungien, Sandner va plus loin que Lévi-Strauss et considère que les symboles font

Caractéristiques de la guérison symbolique selon Sandner

1. La guérison intervient en réponse à la présence d'un symbole, intérieur ou extérieur, immédiatement ou à l'issue d'un temps plus ou moins long.
2. C'est une expérience qui, comme un grand nombre d'expériences intérieures, doit avoir été vécue pour être appréciée. Mais elle peut être cliniquement observée grâce au travail que fait la psychologie analytique moderne avec ses patients.
3. Lorsqu'elle survient, la personne se sent différente. Tout se passe comme si deux compartiments jusqu'alors séparés de la psyché étaient brusquement entrés en communication : il en résulte une libération d'énergie et une sensation de soulagement.
4. De telles manifestations symboliques, quand elles se produisent avec une puissante certitude intérieure, peuvent modifier le cours de toute une vie, amenant parfois un individu à emprunter des chemins sur lesquels il n'aurait jamais osé s'aventurer auparavant.
5. C'est cela qu'un patient navajo est conduit à vivre lorsque les conditions sont bonnes et qu'il est confronté avec force et vigueur à un symbole lourd de signification et imprégné de puissance numineuse. Une telle expérience est un tout en elle-même, et peut être considérée à juste titre comme une méthode de guérison.

mieux que nous expliquer notre propre souffrance : « Ils peuvent non seulement offrir un vocabulaire et une explication, mais aussi modifier la psyché en donnant à son énergie une forme différente, une forme capable de guérir. » Les symboles se comportent à la manière de transformateurs, et Jung en parle comme « d'un moyen de transmutation [...] un transformateur d'énergie¹⁴ ».

Le symbole, une interface énergétique

Cela nous en apprend beaucoup sur la nature du symbole vivant et sur ses capacités opératoires : « Le symbole est essentiellement un agent intra-psychique, mais il peut créer des schémas qui deviennent concrets et en conséquence physiquement actifs. » L'interface qu'est le symbole s'active, pour que s'opère le passage de l'énergie de la facette subjective à la facette objective, mais cela requiert aussi une ouverture et une disponibilité de la part du patient à se laisser traverser par cette puissance transformative. Pour Sandner, « la connexion qui rend ce phénomène possible est très difficile à définir : la psyché n'est pas fréquemment ouverte à de telles influences. Il ne suffit pas de feuilleter un livre illustré de nombreux symboles, ni de développer un intérêt réel, voire passionné, pour le symbolisme universel. Les symboles extérieurs sont morts tant qu'ils n'ont pas touché et stimulé leurs contreparties intérieures potentielles. C'est pourquoi les cérémonies de guérison symboliques sont toujours longues et monotones : elles rappellent inlassablement le schéma désiré jusqu'à ce que la relation recherchée soit établie et que le même schéma symbolique "s'éclaire" dans la psyché du

patient. Les rituels, les peintures de sable et d'autres procédés rendent ce schéma visible et bien réel. »

C'est parce qu'il comporte en lui-même les deux facettes – les aspects concrets vécus et les éléments de sens – que le symbole est à même de faire coïncider la matière et l'esprit, dans des moments de conjonction précieux que l'on peut à bon droit considérer comme des moments de guérison. La connexion qui se produit à l'instant favorable où une personne entre en contact vivant avec un certain symbole ou se « branche » sur un contenu symbolique ressemble à ce qui se passe lorsque l'on insère une fiche dans une prise électrique : « La réaction intime du patient le connecte immédiatement à une source d'énergie. Le symbole s'éclaire, et brusquement de l'énergie est disponible pour opérer des transformations qui seraient autrement irréalisables. Pour que cette connexion puisse se faire, le désir et le besoin du malade sont décisifs¹⁵. »

Le mandala, carte et boussole du psychisme

Lorsque j'ai commencé mon stage en psychiatrie, j'ai eu la bonne surprise de découvrir que les mandalas faisaient partie de l'arsenal thérapeutique de mon établissement. J'ai pu cependant rapidement constater que l'usage qui en était fait restait purement occupationnel – c'est-à-dire que le coloriage de mandalas ne servait qu'à tranquilliser temporairement le patient – et que personne ne se préoccupait de chercher à comprendre la signification du choix de tel motif, de telle couleur ou de telle manière de procéder par telle personne à telle phase de sa problématique... Et pourtant, ne serait-ce que le choix d'un motif géométrique de forme ronde ou

carrée produit déjà sur le dessinateur un effet différent¹⁶ !

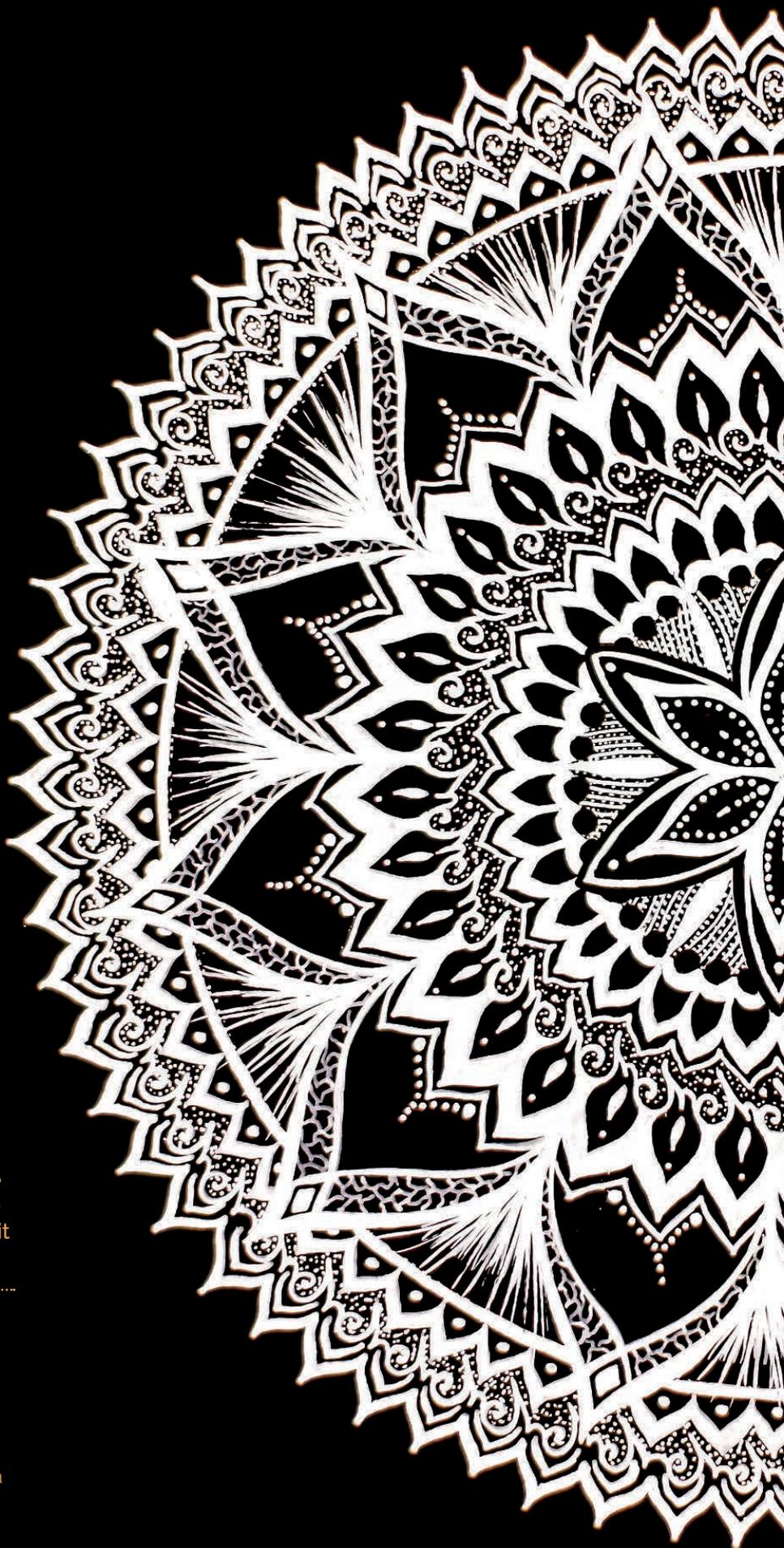
Les mandalas exercent une fonction particulièrement bénéfique et, si l'on se penche sur l'histoire des religions, on comprend que leur succès ne date pas d'hier. Jung résume ainsi leur apport : « Il s'agit d'une réorganisation de la personnalité, une sorte de nouveau centrage. Ils ont pour objectif de transformer la confusion en ordre. [...] ils servent à créer un ordre intérieur, ce qui explique pourquoi, lorsqu'ils surgissent en série, ils émanent souvent d'états chaotiques, perturbés, caractérisés par le conflit et l'anxiété. Ils expriment l'idée de refuge, de réconciliation intérieure et de complétude¹⁷. » En ce sens, leur succès actuel en dit long sur le sentiment d'égarement, de stress chronique et de perte qui prévaut dans nos sociétés.

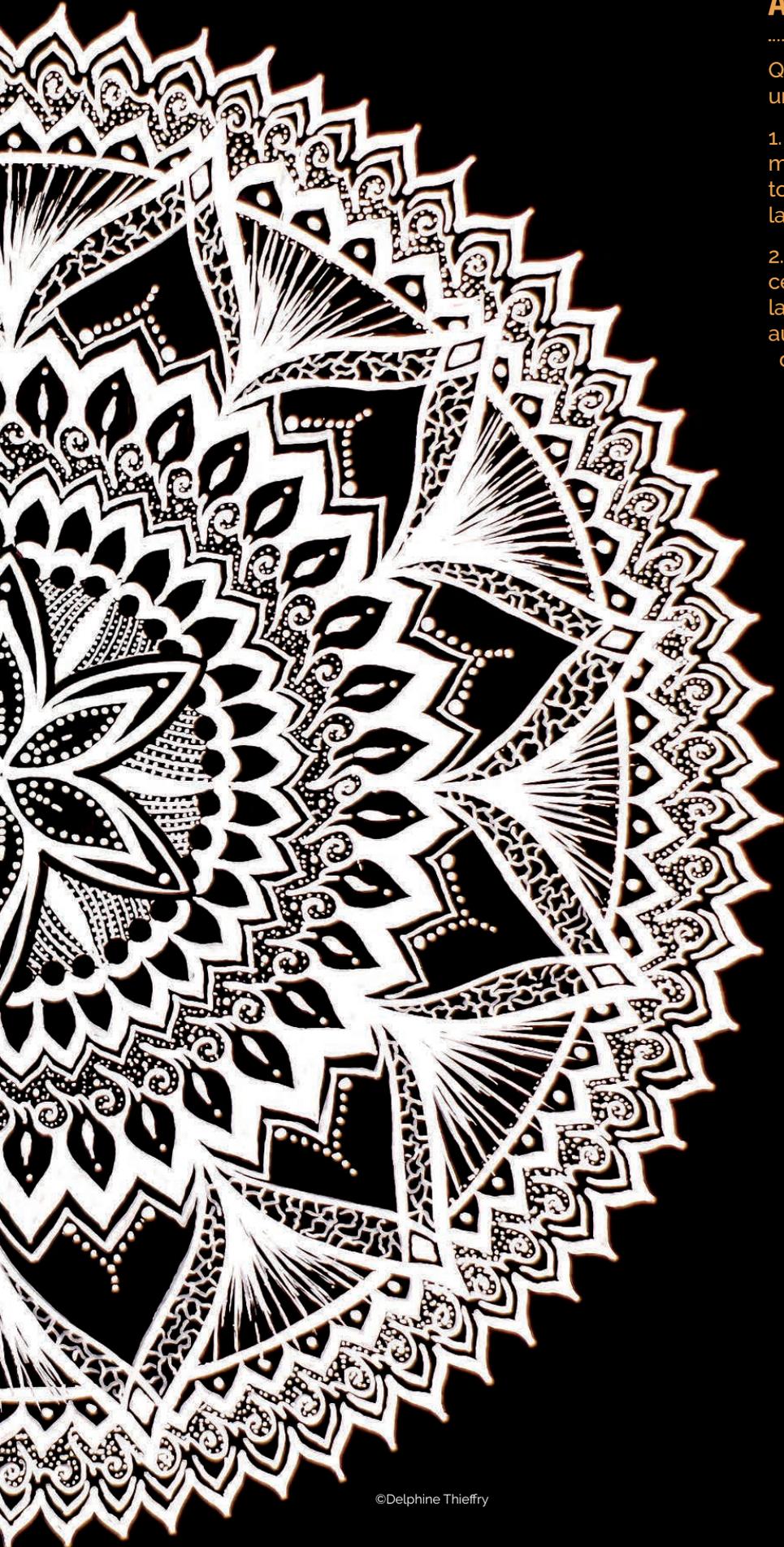
Le mandala

Peut être nommé « mandala » toute représentation circulaire dans laquelle la présence d'un centre est soulignée. En sanskrit, *mandala* signifie tout simplement « cercle ». En tibétain, il se dit *kyilkhor* : « pourtour circulaire centré » (de *kyil*, le centre et *khor* la périphérie). Pour Jung, sa symbolique englobe « toutes les figures ordonnées de façon concentrique, trajets circulaires autour d'un centre, rond ou dans un carré, et toutes les ordonnances radiales ou sphériques ; [...] qu'elles soient très simples ou très compliquées, le processus vécu qu'elles dispensent est que malgré tout le chaos, il existe un centre auquel on peut toujours à nouveau se relier, qu'il existe un ordre qui met à disposition une capacité de concentration¹. » Contre les forces de dispersion, le mandala offre une possibilité de se « con-centrer », c'est-à-dire littéralement de se rassembler à nouveau avec soi-même à partir de son propre centre. Il réunit le cercle – symbole de l'unité, de la perfection et du cosmos – avec le point qui en marque le centre – symbole du « petit moi » entouré par le Soi².

1. Kast V., *Die Dynamik der Symbole – Grundlagen der Jung'schen Psychotherapie*, Zürich et Düsseldorf, Walter Verlag, 1990. Citations p. 136 et 137, traduction personnelle.

2. Verena Kast fait remarquer que, souvent, l'archétype de *l'enfant divin* y est perceptible sous la forme du point central – œuf d'or, étoile, pierre précieuse ou fleur centrale ; c'est la promesse que l'axe moi-Soi est établi et va poursuivre sa croissance. Kast V., *op. cit.* Citations p. 137 et 138, traduction personnelle.





Application pratique

Quelques questions à se poser en dessinant un mandala :

1. Quelle forme ai-je privilégiée? Ai-je choisi un motif de forme ronde – symbolisant le ciel et la totalité cosmique – ou carrée – évoquant la terre, la base et la stabilité?
 2. Ai-je débuté par les bords pour rejoindre le centre de la figure – *direction de la centration*, de la concentration, et effet anti-fragmentation? Ou au contraire suis-je parti du centre pour me rendre dans les extrémités – *direction de l'incarnation*, de la sortie hors de l'intériorité pour rejoindre le monde, dont l'effet favorise l'expression de soi?
 3. Si j'ai effectué le remplissage de la figure de manière décousue et comme au hasard, l'image que cela donne de mes dispositions psychiques actuelles est bien différente que si je me suis livré avec minutie à la mise en valeur méthodique de la forme choisie.
 4. Quelles couleurs ai-je utilisées : chaudes ou froides, proches ou complémentaires, en opposés ou en dégradé? Chacune a sa symbolique propre.
-

Le mandala, un outil de « con-centration »

Lorsque nous nous sentons coupés du monde et de nous-mêmes, l'intelligence seule ne peut pas nous aider, mais la voie symbolique se révèle « *une alliée précieuse. Dessiner un cercle et y placer au centre un point – le schéma premier du mandala – c'est apprendre à poser son être tout entier. Retrouver un horizon*¹⁸. » Fabrice Midal le résume ainsi : « *Il ne s'agit donc pas de savoir ce qu'est un mandala, mais de se laisser transformer par sa présence. De simplement le regarder. De le laisser nous regarder. Nous orienter. [...] le savoir du symbolisme touche à la racine même de notre être. Il nous parle avant tout discours*¹⁹. » Il est grand temps de nous tourner vers une nouvelle compréhension du symbolisme ! Et nous découvrirons bientôt que nous savons tous parler sa langue.

Les ravages de la solutionniste

Comment opérer la transition de la vérité ultime du mandala vers ses avatars contemporains et passer du mandala tibétain sacré au cahier de mandalas de chats à colorier (au demeurant ravissants) ? Dans un monde de plus en plus normé et chiffré, nous avons besoin de « réenchanter la vie » – là est certainement la source de notre fascination pour les symboles. Nous devons sentir obscurément qu'ils pointent « plus loin » et « plus haut » que ce que nous en comprenons. Le libre jeu créatif avec les symboles permet une danse à la fois inspirante et légère avec la vie. Sous cet aspect, les cultures chamaniques diagnostiqueraient volontiers, pour nos sociétés, une « perte d'âme » généralisée et un appauvrissement de nos capacités d'émerveillement, auxquels un

rapport vivant avec le symbole peut porter remède. « Accros » à l'efficacité, nous voudrions que le symbole lui aussi survive tout de suite en réponse à notre malaise et soit porteur d'une signification clairement identifiable, transparente et linéaire. On ne supporte pas l'attente et l'incertitude ; c'est ce que j'appelle volontiers « les ravages de la solutionniste » ! Or, dans le domaine de la vie symbolique, nous sommes en contact avec les lois de l'inconscient, et celles-ci sont profondément reliées aux rythmes de la nature, qui procèdent par cercles et par détours, et où les raccourcis nous égarent²⁰...

Se laisser découvrir par le symbole

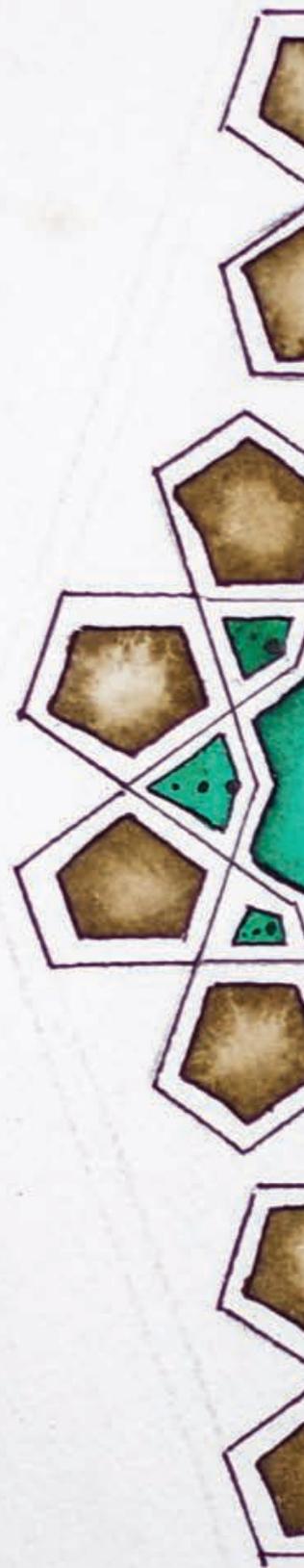
En matière de symboles, méfions-nous de ces parties de nous qui, « *parce qu'elles ont une clef, n'ont de cesse de mettre le monde en forme de serrure*²¹ » : la grille d'interprétation de chaque symbole est à élaborer au cas par cas, et sa validation est d'observer si le sens ainsi découvert offre oui ou non une solution fluide à la problématique existentielle de la personne. On peut dire qu'un symbole aura été « reçu cinq sur cinq » et intégré lorsqu'une vie en aura été transformée et en aura reçu une forme nouvelle... Il en est de même quand surgit un mandala. Tout comme on ne devrait pas dire « j'ai fait un rêve », mais « un rêve m'est venu », on ne devrait pas non plus s'approprier la découverte d'un certain symbole, mais se sentir reconnaissant d'avoir été découvert par lui. Comme le dit Jung, « *ce qui compte, ce n'est pas le degré de formulation explicite d'un archétype, mais la force avec laquelle on est empoigné par lui [...] la question est seulement de savoir si l'homme est saisi par sa plénitude ou non*²² ».

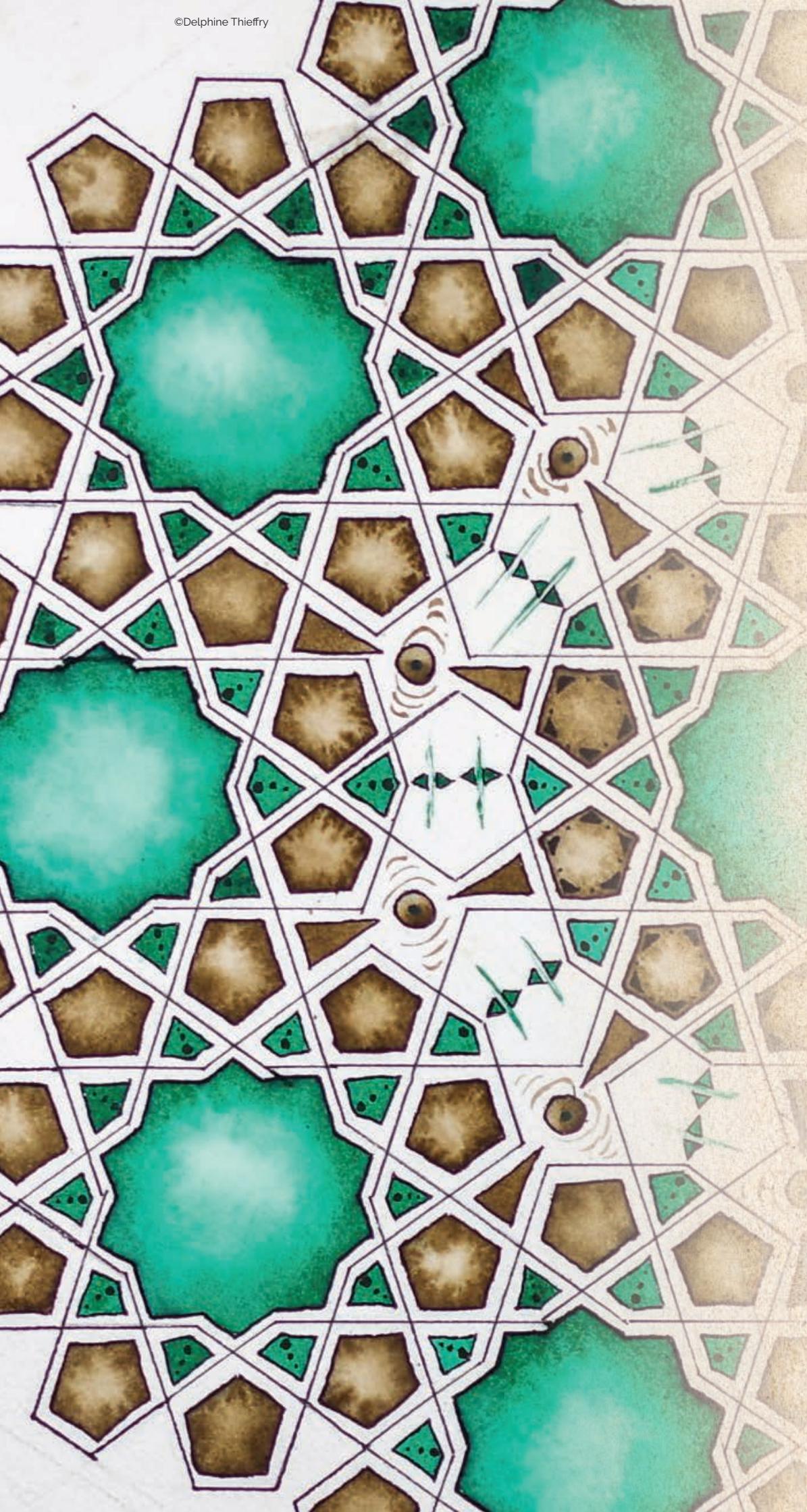
Mener au quotidien une vie symbolique

Nous avons maintenant besoin de renouveler notre rapport à cette source d'inspiration constante que sont les symboles ; non pour nous évader dans un autre monde plus ou moins fantastique, mais pour mener au quotidien une vie symbolique. Il s'agit d'apprendre à vivre en pratiquant la double attention aux niveaux matériel et spirituel de l'existence, comme le décrit l'analyste jungienne Marie-Louise von Franz : « *Quand on donne à la réalité du Soi une attention quotidienne, c'est comme si on vivait sur deux plans. On s'occupe, comme avant, des obligations de la vie active, mais en même temps on reste réceptif à toutes les suggestions, tous les signes, à la fois ceux des rêves et des événements extérieurs que le Soi utilise pour faire connaître ses intentions et montrer le sens dans lequel cherche à couler le fleuve de la vie*²³. »

Rêves, synchronicités et symboles peuvent alors devenir autant d'indices sur le grand « jeu de piste » de nos existences. Ce n'est pas toujours simple, mais l'on est assuré de ne jamais s'ennuyer ! En définitive, mener une vie symbolique, être à l'écoute des rêves, des synchronicités et de leurs symboles, c'est ressentir le grand privilège d'avoir une vie intime, et d'être le porteur d'une forme de « secret ». Tout change – et en même temps, extérieurement, on pourrait dire que rien n'a changé. Vous êtes comme le grand sage zen qui, après avoir obtenu le suprême éveil, se fond au milieu des clients de l'auberge. Personne ne le voit, et pourtant, sur son passage, les arbres fleurissent²⁴...

Mireille Rosselet-Capt





Notes

1. Archétype est le nom choisi par Jung pour décrire « les images primordiales pourvues d'énergie » auxquelles il s'intéresse dans ses travaux. L'archétype est un concept qui relie le mental et le biologique ; on peut le définir comme une « préforme », appartenant à l'inconscient collectif, et qui engendre des images archétypales à partir des contenus de la mémoire et de l'inconscient personnel. « Ces archétypes dont l'essence la plus intime est inaccessible à l'expérience représentent le sédiment formé au cours du fonctionnement psychique de la lignée ancestrale, c'est-à-dire des expériences de l'être organique amassées à la suite de millions de répétitions et condensées en types. » Jung C. G., *Types psychologiques*, traduit par Y. Le Lay, Genève, éditions Georg, 1920. Citation p. 293.
2. Midal F., *Petite philosophie des mandalas. Méditation sur la beauté du monde*, Paris, Seuil, coll. « Points Vivre », 2014. Citation p. 8.
3. Jacobi J., *Complexe, Archétype, Symbole*, traduit par J. Chavy, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1961 (pour la traduction française). Citation p. 85.
4. Jung C. G., *Types psychologiques*, préface et traduction de l'allemand par Y. Le Lay, Genève, éditions Georg, 1920 ; 1958, Éditions universitaires. Citation p. 471.
5. Ce terme qualifie l'effet émotionnel produit par l'activation d'un archétype. Son niveau de conscience abaissé, le sujet est mis dans un état de saisissement face à ces images ou situations archétypiques agissantes, dont l'effet peut être aussi bien salvateur que destructeur. Jung emprunte ce terme au domaine de la science des religions, dans le but de décrire plus précisément les relations du moi avec le monde des archétypes, et en particulier avec l'archétype du Soi. Synthétisé d'après : Agnel A. et al., *Le Vocabulaire de Carl Gustav Jung*, Paris, Ellipses, 2005, p. 60-61.
6. Kast V., *Die Dynamik der Symbole, Grundlagen der Jung'schen Psychotherapie*, Zürich et Düsseldorf, Walter Verlag, 1990. Citation p. 24, traduction personnelle.
7. Jung C. G., *op. cit.* Citation p. 473.
8. Kast V. & Ridel I., « Studentage zur Symbolik der Katze in Märchen, Träumen und Bildern », Institut Jung, cours 223, semestre d'été 2007, synthèse personnelle.
9. Lévi-Strauss C., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, coll. « Agora », 1974. Citation p. 226.
10. Le Breton D., *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1990. Citation p. 192.
11. Sandner D., *Rituels de guérison chez les Navajos*, Monaco, Éditions du Rocher, coll. « Nuage Rouge », 1996. Citation p. 21.
12. Sandner D., *op. cit.* Citation p. 40, citation de Reichard p. 228.
13. Sandner D., *op. cit.* Citations p. 40 et p. 240.
14. Jung C. G., *Psychologie et orientalisme. Commentaire du livre tibétain de la Grande Délivrance*, traduit par P. Kessler, J. Rigal et R. Rochlitz, Paris, Albin Michel, 1971, 1974, 1976. Citation p. 157.
15. Sandner D., *op. cit.* Citations p. 275 et p. 274.
16. Chevalier J. et Gheerbrant A., *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, 1982. Citation p. 608.
17. Shandasani S., « Expressions symboliques : Jung, Dada, le mandala et l'art de la folie », in *Jung et l'élan créateur* (collectif), X^e colloque de Bruxelles, Esperluète/L'Arbre Soleil, 2018. Citation de Jung p. 306.
18. Midal F., *op. cit.* Citation p. 54.
19. Midal F., *op. cit.* Citation p. 57.
20. En Islande, les bâtisseurs de routes le savent encore, qui font faire au tracé de subits détours pour éviter de traverser les zones habitées par le « petit peuple » des fées !
21. Pour paraphraser Julien Gracq : « Que dire à ces gens, qui, croyant posséder une clef, n'ont de cesse qu'ils aient disposé votre œuvre en forme de serrure ? » Gracq J., *Lettrines 2*, Paris, José Corti, 1974. Citation p. 55.
22. Jung C. G., *Ma vie. Souvenirs, rêves et pensées* (recueillis et publiés par Aniëla Jaffé, traduit par R. Cahen et Y. Le Lay), Paris, Gallimard, 1966. Citation p. 326.
23. Franz M. L. (von), *Âme et archétypes*, traduit par J. Kohli-Dangel, M. Bacchetta et É. Perrot, La Fontaine de Pierre, 2006. Citation p. 388.
24. Leloup J.-Y., *L'Art d'apprivoiser le buffle. Essai de traduction des dix tableaux de Kakuan*, Paris, L'Ouvret, 1988.



Être ÉSOTÉRISTE AU XXI^E SIÈCLE

Cela a-t-il encore un sens de s'engager dans une voie ésotérique à notre époque ? La religion ne répond-elle pas à tous les « pourquoi » et la science à tous les « comment » ? Qu'y trouvent les individus qui choisissent de l'emprunter, et pourquoi telle voie plutôt qu'une autre ? Pour le comprendre, il faut bien sûr questionner de tels individus, mais aussi se pencher sur l'histoire souvent chaotique de quelques-uns de ces mouvements.

Par Jocelin Morisson

ICONOGRAPHIE DE GÉRARD MUGUET

À PROPOS DE L'AUTEUR

Jocelin Morisson est journaliste scientifique, auteur et traducteur. Il s'intéresse depuis plus de vingt ans aux thèmes de recherche alternatifs et aux rapprochements entre science, philosophie et spiritualité. Dernier ouvrage paru : *L'Ultime Convergence – Quelle spiritualité pour éviter le chaos?* (Guy Trédaniel, 2018).



©Gérard Muguet

Hérités des cultes à mystères de l'Égypte et de la Grèce antiques, puis de la gnose, de l'hermétisme et plus tard de l'alchimie ou de la kabbale, l'ésotérisme en Occident s'est aussi nourri des spiritualités d'Orient. Ces multiples voies sont supposées refléter l'unicité de la vérité contenue dans la Tradition primordiale, en amont et au-delà des religions révélées.

Les temps sont-ils à la « désoccultation » du fond de vérité propre à la Tradition primordiale, comme l'a pensé le philosophe Raymond Abellio dans *La Fin de l'ésotérisme* ? Faut-il voir une persistance ou une résurgence de l'intérêt pour la connaissance cachée, la science sacrée, etc., qui serait à même de nous sortir du marasme ? Les paradoxes sont présents à tous les niveaux, car l'accès à la connaissance en général n'a jamais été aussi large et facile, donc y compris aux textes et enseignements autrefois « secrets » de toutes les traditions, mais ce savoir est bien entendu dilué dans une masse d'informations sans valeur ni intérêt ; par ailleurs beaucoup de nos contemporains se tournent vers les traditions spirituelles – du chamanisme à la gnose – dans un but de « développement personnel » qui n'est rien de moins qu'une erreur de catégorie. C'est en effet la dimension transpersonnelle qu'il s'agit de développer si l'on veut retrouver le fond de vérité auquel fait référence Abellio, à savoir le fait qu'il n'y a que l'Un et que le monde manifesté, dans son infinie diversité, n'en est qu'un sous-ensemble presque anecdotique, bien que nécessaire puisqu'il est le lieu de la transformation.

Tradition primordiale ou sagesse éternelle

« Tous ceux qui sont en recherche sont par définition des théosophes », rappelle Yveline Lambs, qui représente la Société théosophique de France en région toulousaine¹. Cette sagesse (*sophia*) du divin (*theos*) est en effet bien antérieure à la Société elle-même, qui naquit en 1875 sous les auspices d'Helena Petrovna Blavatsky entourée de quelques amis. Elle remonte à l'Antiquité chez ceux qui « aimaient la vérité » (les philalèthes) et s'est constituée en courant à travers Platon puis les néoplatoniciens, jusqu'à Jakob Böhme que l'on associe à la théosophie chrétienne. Le spécialiste de l'ésotérisme Antoine Faivre a résumé en trois points les caractéristiques de la théosophie : Dieu, l'homme et la nature sont associés pour faire l'objet d'une spéculation basée sur des phénomènes d'illumination ; les aspects mythiques de la révélation chrétienne sont privilégiés par le théosophe, qui met en scène Adam, Lucifer, les anges,

mais aussi la *sophia* ou l'androgynie primitif ; l'être humain possède la capacité d'accéder immédiatement au monde divin, de sorte qu'il peut espérer, avec une interpénétration du divin et de l'humain, associer son esprit à un corps de lumière afin de connaître une seconde naissance. Une autre appellation désigne en Occident la source originelle de toutes les religions : la Tradition primordiale, ou *sophia perennis* pour « sagesse éternelle ». La notion de Tradition primordiale a été particulièrement développée à l'époque moderne par l'œuvre de René Guénon. Cette sagesse ou loi éternelle prend le nom de Sanâtana Dharma dans l'hindouisme et se confond aujourd'hui avec lui. Il est « comme une échelle conduisant vers l'aboutissement de la Vie : la réalisation de l'Être », explique Swâmi Pramod Chetan Udasin, l'un des très rares moines sannyâsin (renonçant) ordonnés en France et même en Europe. « La Sagesse éternelle, c'est la Vie même ; ce n'est pas quelque chose en quoi il faille croire : il faut la vivre », poursuit-il.

Symboles, mystères, expérience

Pas étonnant qu'à notre époque de perte de sens généralisée, l'appel de cette tradition primordiale se fasse ressentir, parce qu'elle est en effet la source de toutes les connaissances qui furent longtemps réservées à des initiés, des élus, des êtres d'exception : les voies gnostiques, hermétiques, alchimiques, notamment. Mais le meilleur moyen de cacher aujourd'hui quelque chose est encore de le laisser à la vue de tous, noyé dans un fatras d'immondices vides de sens. Cette connaissance est à la fois en amont et au-delà des religions ; c'est pourquoi les religions instituées, qui tirent leur pouvoir d'une forme de soumission de leurs fidèles – auxquels est destiné l'enseignement exotérique –, ont toujours entretenu des relations compliquées avec ce qu'on nomme ésotérisme. Soit ce savoir ressortissait à leur propre corpus et s'adressait alors aux plus émérites de leurs membres – comme la kabbale dans le judaïsme –, soit il



©Cézar Muguet

n'en faisait pas partie et se voyait invariablement qualifié d'hérésie, d'hétérodoxie, etc. Cette mise à l'index systématique a notamment été le fait du christianisme vis-à-vis de courants comme la gnose ou l'hermétisme, jusqu'à la franc-maçonnerie spirituelle moderne. Selon le philosophe des religions Frédéric Lenoir, « *les religions occidentales ont fait la part belle à la pensée logique et au dogme, quand l'ésotérisme proposait un accès aux symboles et à l'expérience mystique* ». La réponse du catholicisme à la Réforme protestante a ainsi été de mettre en place un catéchisme qui est selon lui un « *formidable verrouillage théologique qui ne laisse plus de place au mystère, à l'expérience, à l'imaginaire* ». En effet, les discours infantilisants et culpabilisants des religions ne satisfont plus un nombre grandissant de nos contemporains en quête de sens, qui se tournent alors vers des versions faciles et édulcorées de la « spiritualité », comme dans le New Age ou le développement personnel, ou bien vers de véritables traditions ésotériques. Stéphane, membre de l'école gnostique de la Rose-Croix d'Or, y trouve pour sa part « *de la joie, une force, de l'amour et, sous-jacente à tout cela, une vibration, qui était en moi mais que je ne connaissais pas*² ».

Splendeurs et misères de la Société théosophique

Les mouvements ésotériques sont entre le marteau du rationalisme et l'enclume des religions, et ils ont dû parfois subir en plus les foudres de critiques venant des milieux ésotéristes eux-mêmes, quand il ne s'agissait pas directement d'anciens membres. Ainsi, la Société théosophique a été très florissante jusque dans l'entre-deux-guerres, avec des figures

illustres du monde scientifique qui s'y intéressaient, comme Thomas Edison, Camille Flammarion et même Albert Einstein, dont on dit qu'il avait un exemplaire de *La Doctrine secrète*, le livre fondateur de Mme Blavatsky, sur sa table de chevet. Gandhi y a trouvé l'inspiration pour mener son combat non violent qui a abouti à l'indépendance de l'Inde. Mais outre les persécutions dont elle sera l'objet sous le régime nazi notamment, les coups les plus durs contre la Société théosophique sont venus du départ de Krishnamurti en 1929, précédé par Rudolf Steiner qui avait fondé la Société anthroposophique en 1913, et surtout de René Guénon qui a publié en 1921 *Le Théosophisme, histoire d'une pseudo-religion*. Krishnamurti avait été désigné « instructeur du monde » par les théosophes qui l'avaient découvert en Inde, et Steiner a précisément rejeté ce messianisme qui ne faisait pas partie du message transmis par Mme Blavatsky. Krishnamurti s'est brutalement affranchi du mouvement pour prôner le restant de sa vie une spiritualité sans cadre. Guénon a porté un coup fatal en s'employant à discréditer Mme Blavatsky et ce qu'il appelait le « néo-spiritualisme ». Des arguments circonstanciés ont été apportés par les biographes contemporains de cette dernière³, qui montrent que l'analyse de Guénon souffre de nombreux manquements à la rigueur intellectuelle qu'il prétend incarner, mais le mal a été fait. Une autre attaque en règle était venue du rapport Hodgson en 1885, mené sous l'égide de la Société de recherches psychiques (SPR) de Londres, qui avait invalidé les prétendus « phénomènes psychiques liés à la Société théosophique ». Là aussi, la SPR a désavoué les conclusions de ce rapport... mais seulement cent ans plus tard.

Une manière de (dé)structurer le mental

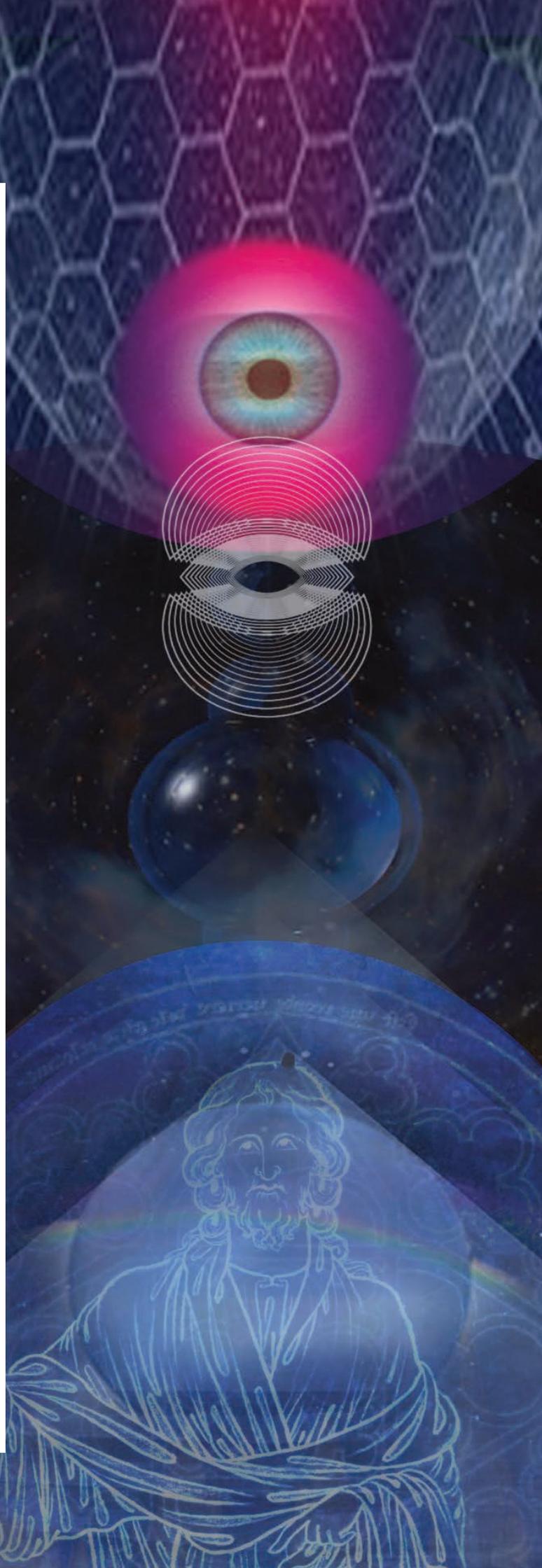
Si la Société théosophique n'a pas disparu, c'est qu'elle renferme les germes d'un enseignement authentique, comme l'explique Yveline Lambs en pages suivantes. Quand on lui demande pourquoi choisir la théosophie de Mme Blavatsky comme voie de connaissance au XXI^e siècle, elle répond : « *Ma réponse, ici et maintenant, pour vous, est qu'il s'agit d'une manière d'être, et non d'un enseignement que l'on acquiert. Est-ce que l'on choisit la théosophie ou bien est-ce elle qui nous choisit ? À chacun son chemin et le mien passe encore aujourd'hui par là. Il a cette connaissance pure et intemporelle, par son message d'unité et de fraternité, cette notion de recherche et d'explication, qui me convient bien en tant que scientifique. À travers toute cette connaissance, il y a une manière de structurer le mental, ou de le déstructurer pour lui faire désapprendre et aller au-delà.* » Le message est toujours d'actualité parce que « *quand un message vrai est émis, il résonne toujours, poursuit-elle. Nous sommes dans une grande phase d'évolution, avec des éléments de friction, et peut-être faut-il que les gens se posent des questions, qu'une partie de l'humanité retourne au fond d'elle-même, et la théosophie permet cela.* »

Dans une voie comme la gnose de la Rose-Croix d'Or, s'agit-il de rendre le monde meilleur ou de sauver son âme ? « *Sauver son âme n'est pas le but mais c'est le moyen de sauver toutes les âmes, estime Louis. C'est en ce sens qu'il y a une interaction avec l'humanité. Évidemment, en tant qu'humain, on aurait tendance à vouloir se sauver soi-même, se libérer, mais si on regarde les choses spirituellement, il est aberrant de vouloir se sauver soi-même sans que tous soient sauvés. Nous avons une espèce de devoir d'attendre tout le monde. C'est pourquoi le processus*

de transfiguration a un aspect "voie directe"; aller à l'essentiel pour que la libération ne se fasse pas dans 300 ou 700 ans mais dans l'intervalle d'une vie. »

Une dimension spirituelle plus universelle

Pour de nombreux observateurs, les mouvements Rose-Croix sont les dernières voies d'Occident qui peuvent encore être qualifiées d'ésotériques parce qu'authentiquement rattachées à la gnose des premiers siècles. L'école de la Rose-Croix d'Or se distingue cependant de l'Ancien et mystique ordre de la Rose-Croix (Amorc) et de l'Association rosicrucienne du Danois Max Heindel (1865-1919), qui fut d'abord un grand admirateur de Mme Blavatsky⁴. Il a en effet été vice-président de la Société théosophique en 1904 et 1905 à Los Angeles avant de s'en écarter, en partie sous l'influence de Steiner, pour revenir à une source plus chrétienne et occidentale en publiant sa *Cosmogonie des Rose-Croix*. Tout comme Mme Blavatsky et ses enseignants plus ou moins mythiques (les mahatmas), Heindel est enseigné par une « apparition », un frère aîné rose-croix qui se manifeste à lui sous sa forme éthérique. Une controverse subsiste aujourd'hui sur le fait que Descartes ait appartenu à la confrérie Rose-Croix, puisqu'il aurait dédié un traité de mathématiques aux « frères R.C. », mais certains biographes jugent que cette dédicace était ironique. De nombreux autres courants se sont réclamés d'une filiation rosicrucienne, comme l'Ordre hermétique de l'Aube dorée, mais aussi la branche dite rectifiée de la franc-maçonnerie. Les hauts grades maçonniques font aujourd'hui encore référence à cette filiation, les rose-croix étant supposés être les intermédiaires entre les templiers et les initiés contemporains. Les motivations



pour rejoindre un tel mouvement sont diverses, mais elles semblent procéder à la fois du rejet d'un cadre religieux perçu comme étouffant et de la recherche d'une voie tout de même structurée, comme l'illustre ce propos de Rosemarie Facelli, formatrice suisse en action psychosociale ayant rejoint la Rose-Croix d'Or : « J'étais très active dans l'Église de mon enfance, mais à un moment donné je me suis sentie à l'étroit. J'étais à la recherche d'une dimension spirituelle plus universelle, ce que j'ai finalement trouvé ici⁵. »

Accusations sectaires et réhabilitations

En France, le rapport de 1995 de la commission parlementaire sur les sectes et d'autres qui ont suivi ont jeté un discrédit sur l'ensemble des mouvements ésotériques, et, en dépit de plusieurs réhabilitations au coup par coup, là aussi le mal était fait. « Ce rapport a été suivi d'une démarche de réhabilitation et le terme de secte a été retiré, mais cela a eu un impact sur l'école car cette critique a été prise en compte et a poussé à plus de transparence et d'ouverture, explique Louis (école gnostique de la RCO). Aujourd'hui, nous sommes reconnus comme association culturelle, à la condition que nos activités soient ouvertes à tous. » Par ailleurs, un statut d'association loi 1901 est reconnu pour les activités à caractère culturel. L'Amorc a également été réhabilité par le président de la Miviludes⁶ en 2008, attestant que « nulle dérivation sectaire n'a été rapportée ». La Société théosophique de France a dû elle aussi se justifier de ne pas être une secte, et ses comptes sont aujourd'hui certifiés par un organisme indépendant. Plus récemment, c'est la Société anthroposophique qui a fait l'objet d'une charge violente de la part du mensuel *Le Monde diplomatique* de juillet 2018, la présentant comme une « discrète multinationale

de l'ésotérisme⁷ » et allant jusqu'à dénoncer des accointances avec le nazisme. Des réponses détaillées ont été apportées par des experts et historiens de ce mouvement⁸, soulignant au contraire l'engagement dans la finance éthique et durable, dans les médecines alternatives ou encore les succès de la biodynamie. De telles attaques régulières illustrent la position inconfortable des mouvements ésotériques entre le marteau et l'enclume évoqués plus haut, et aussi l'incompréhension qui entoure toute démarche spirituelle « non alignée » dans le monde moderne. Pourtant, des recherches en agriculture biologique, publiées dans des revues scientifiques respectées, ont notamment démontré les bienfaits de l'approche biodynamique⁹.

La science au secours de l'ésotérisme

Dans le domaine scientifique toujours, la Chimie occulte des théosophes continue elle aussi de susciter l'intérêt de chercheurs contemporains, comme le docteur en éco-hydrologie Luc Lambs. Auteur d'un livre intitulé *La Science sacrée ou la conscience de l'atome*¹⁰, ce dernier, directeur de recherche au CNRS, a également signé la préface de la réédition de la *Chimie occulte* (2004). Il y rappelle que les théosophes Charles Leadbeater et Annie Besant ont été capables, au moyen d'une « exploration psychique » de la matière à l'échelle infinitésimale, de décrire plusieurs atomes et isotopes (différentes formes d'un atome selon le nombre de neutrons dans le noyau) bien avant leur découverte par la science. Or, écrit Luc Lambs, « toute la diversité intra-atomique dépend de ce nombre de neutrons. En effet, la nature de l'élément chimique dépend de son nombre de protons (qui portent la charge positive du noyau et qui neutralisent la

charge négative des électrons périphériques), mais la mémoire de la cosmogénèse et des conditions ultérieures de l'élément est stockée dans la proportion entre ces différents isotopes due à la variation du même élément avec un nombre différent de neutrons. »

Ainsi, de nombreux arguments justifient l'intérêt porté aujourd'hui encore à l'ésotérisme, qu'il s'agisse de connaissance de soi ou du monde « désenchanté » qui nous entoure. Pour Abellio, la « fin » de l'ésotérisme était son accomplissement plus que sa disparition, et la « désoccultation » de la Tradition primordiale visait à réintégrer une « raison transcendante », un « supramental » au-delà de la raison analytique. Cette raison transcendante nous met dans un état de « communion avec le monde » où esprit et matière ne font qu'un. C'est là que mènent aussi les réflexions modernes sur la conscience et, en particulier, le rôle de l'observateur en physique quantique. N'est-ce pas une convergence salutaire pour redonner du sens ?

Merci à Jean-Charles Olympio pour son aide et la documentation transmise.

Notes

1. Voir interview pages suivantes.
2. Voir interview pages suivantes.
3. Voir notamment Richard-Nafarre Noël, *Helena P. Blavatsky ou la Réponse du Sphinx*, éd. Richard-Nafarre, 1996.
4. Heindel Max, *Madame Blavatsky et la Doctrine secrète*, Association rosicrucienne – La Maison Rosicrucienne, 1977.
5. « *Régional*, hebdomadaire suisse, octobre 2014.
6. Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.
7. <https://www.monde-diplomatique.fr/2018/07/MALET/58830>
8. <https://aether.news/lire/2018/8/3/transparence-de-lanthroposophie> et <https://aether.news/lire/2018/9/2/lanthroposophie-par-les-faits>
9. « Soil fertility and biodiversity in organic farming » : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12040197>
« Soil properties, crop yield and quality with farmyard manure with and without biodynamic preparations and with inorganic fertilizers » : <http://orgprints.org/8568/>
« Effects of traditional and biodynamic farmyard manure amendment on yields, soil chemical, biochemical and biological properties in a long-term field experiment », *Biol. Fertil. Soils*, 2004, 40: 222-229.
10. Éditions La Vallée heureuse, 2017.

YVELINE LAMBS, REPRÉSENTANTE DE LA SOCIÉTÉ THÉOSOPHIQUE DE FRANCE EN RÉGION TOULOUSAINE

« LA CONNAISSANCE EST EN DEHORS
DES CULTURES ET AU-DELÀ DU TEMPS »

nexus Comment devient-on membre de la Société théosophique (ST)?

Yveline Lambs : Il suffit de se reconnaître dans les trois buts affichés de la Société théosophique : 1) former un noyau de la Fraternité universelle de l'humanité, sans distinction de race, credo, sexe, caste ou couleur; 2) encourager l'étude comparée des religions, des philosophies et des sciences; 3) étudier les lois inexplicables de la nature et les pouvoirs latents dans l'homme. C'est pourquoi je dis que l'on est théosophe dès l'instant où l'on est en recherche. Beaucoup le sont, comme M. Jourdain qui fait de la prose sans le savoir.

N'est-ce pas une synthèse qui perd l'authenticité de messages empruntés à plusieurs traditions?

On perd quand on a quelque chose, quand on est dans l'avoir, mais il s'agit d'être. L'inspiration vient des maîtres de sagesse (mahatmas) qui ont transmis la connaissance à Helena Petrovna Blavatsky (HPB). Elle repose notamment sur le bouddhisme et les Védas de l'hindouisme. HPB est allée rechercher un enseignement au Tibet et la ST a été fondée aux États-Unis en 1875, puis le siège a été déplacé à Adyar, en Inde. Nous voyons HPB comme une figure occidentale, mais elle a aussi un public important en

Orient. On ne perd rien, car c'est au contraire la richesse de l'ensemble des enseignements, étant donné que la connaissance est en dehors des cultures et aussi au-delà du temps puisque le temps appartient à la manifestation. La ST n'a pas pour vocation ni pour but de détenir toute la connaissance. Ce sont des éléments de connaissance qui ont été donnés à l'humanité et non une synthèse au sens d'amalgame ou d'approximation. On ne peut pas se l'approprier car, pour y accéder, il faut d'abord accéder à soi-même en allant au-delà de la personnalité, vers l'individualité, le Soi.

Qu'apporte cette connaissance?

On peut d'abord se demander pourquoi les maîtres sont apparus à ce moment-là, à la fin du XIX^e siècle. Il faut remettre les choses dans le contexte de la révolution industrielle, du début de la science, du modernisme nécessaire pour élever le monde et le faire accéder à un autre niveau. Mais le contrecoup a été une certaine forme de méfiance par rapport aux religions, au spirituel. La théosophie a contrebalancé ce matérialisme. Elle a préparé l'Occident au message de l'Orient en insistant sur l'unité fondamentale de la vie. La science est fondée sur les faits, l'analyse, le mental qui divise, et c'est normal parce que

c'est sa fonction. Tant que nous sommes identifiés à notre personnalité, la *persona*, le masque, nous sommes au niveau de nos corps, physique, astral et mental inférieur, dans une illusion que les hindous appellent la *maya*. On reste au niveau de la petite personne et pas au niveau de l'individu réalisé. La réalisation est ce basculement, cette désidentification. Certains disent que nous ne sommes que des marionnettes dans le jeu divin, que nous subissons les *gunas*¹. Mais il y a cette conscience derrière qui agit pour faire l'expérience du jeu divin, cette conscience une et illimitée.

Pourquoi HPB n'a-t-elle pas simplement suivi une tradition de l'hindouisme ou du bouddhisme?

Elle a beaucoup cherché, toute sa vie. Elle est issue d'une grande famille de la noblesse russe de confession orthodoxe, s'est mariée très tôt au colonel Blavatsky par caprice puis, pour lui échapper, a fui la Russie. Elle était complètement rebelle. Elle avait une grande sensibilité et a beaucoup voyagé; elle s'est intéressée au spiritisme. Elle a vu plus tard les dangers de celui-ci et du channeling, et elle les a séparés de l'occultisme. Elle a apporté au mouvement la partie connaissance et le colonel Olcott a apporté l'organisation. Les maîtres

avaient besoin d'une personne qui avait certaines caractéristiques sur le plan de la volonté, de la pureté d'âme, de l'investissement, etc. Ils disaient qu'ils avaient cherché beaucoup d'hommes pour réaliser ce travail... sans succès.

La Vérité n'est-elle pas un pays sans chemin ?

Effectivement, c'est ce qu'a dit Krishnamurti dans son discours annonçant la dissolution de l'ordre de l'Étoile², et donc son départ. Il faut rappeler qu'il est un pur produit de la théosophie. Il a écrit son premier livre très jeune (*Aux pieds du maître*), sous le pseudonyme d'Alcyone, dans lequel il a transcrit les enseignements que lui donnait le maître K.H.³ dans son sommeil. Ce livre est en apparence d'une immense simplicité, mais chaque mot est important. Le maître répète qu'il s'agit d'un enseignement pour lui spécifiquement en tant qu'enfant et pour son éveil. Il a aussi été entouré, et même choyé, par Annie Besant. Il avait été découvert enfant, avec son frère, quand son père était jardinier pour la ST. On a vu à travers lui une âme qui avait très peu d'ego, qui était très pure, très belle. Mais Annie Besant, dans son immense enthousiasme, a projeté sur lui l'arrivée du futur messie, dans une attente propre au début du xx^e siècle, bien que HPB n'ait jamais parlé de cela. C'est une des raisons pour lesquelles Rudolf Steiner est parti pour fonder l'Anthroposophie. Plus tard, Annie Besant a reconnu ses torts à cet égard, mais le mal était fait. Alors, où se situe la Vérité ? Il est dit : « *La Vérité est en chacun, elle n'est ni lointaine, ni proche, elle est éternellement là.* »

Qu'apporte la théosophie au chercheur d'aujourd'hui ?

Le but est d'aller au-delà du mental et non de chercher pour chercher. Le mental a tendance à tourner en

rond. Il faut aller à l'essence, vers l'intérieur, en soi, c'est un travail initiatique. En théosophie, on lit des ouvrages théosophiques et aussi tous les livres sacrés, aussi bien la Bible, la Bhagavad Gitâ, que des livres sur le Tao, Platon, etc. Ce sont différentes formes du même message. J'ai l'habitude de dire que la vérité est une et son expression multiple, comme la lumière blanche se décomposant à travers un prisme. Je compare souvent la théosophie à une goutte d'encre, sur un buvard, qui s'étend. La connaissance s'étend et s'exprime avec des couleurs au fur et à mesure de ce qu'elle rencontre, mais elle est au-delà du temps et c'est pourquoi la théosophie a toujours sa place. Elle est moderne parce que la connaissance est intemporelle. On peut retrouver un écho dans tous les problèmes de notre époque, pas forcément une réponse, mais des éléments qui nous parlent et nous renvoient à nous-mêmes. On parle aujourd'hui de spiritualité laïque et c'est une très bonne chose.

Propos recueillis par Jocelin Morisson

Pour plus d'informations :

Société théosophique de France
4, square Rapp – 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 26 30
<https://www.theosophie-adyar.com>
<https://www.editionsadyar.com>

Notes

1. Les *gunas* se répartissent en trois substances essentielles : *tamas* : obscurité, inertie ; *rajas* : énergie, désir ; *sattva* : pureté, vérité.
2. « *Je soutiens que la Vérité est un pays sans chemin : vous ne pouvez avancer vers elle de quelle voie que ce soit, par aucune religion, aucune secte.* » Discours du 2 août 1929.
3. Abréviation de maître Koot Hoomi, Kouthoumi, Koot Houmi ou Kuthumi.

STÉPHANE ET LOUIS, MEMBRES DE L'ÉCOLE GNOSTIQUE DE LA ROSE-CROIX D'OR

« LA FINALITÉ EST QUE CHAQUE ÉLÈVE DEVIENNE
LUI-MÊME UN TEMPLE »

nexus Quel sens cela a-t-il d'appartenir à un mouvement ésotérique aujourd'hui ? Quel a été le chemin pour vous ?

Stéphane : Cela m'apporte de la joie, une force, l'accès à un réel Amour. Il y a une information puissante derrière le mot joie. Au-delà des tendances humaines, d'aspects émotionnels, qui étaient plutôt des obstacles pour accéder à cette connaissance intime, j'ai pris conscience de cette dimension universelle en moi, qui est en nous toutes et tous. Je n'ai pas rencontré la Rose-Croix d'Or (RCO), j'ai rencontré un champ vibratoire que met à disposition cette école gnostique, qui n'est certainement pas unique. J'y suis venu par un appel profond qui résonnait dans tout mon être, surtout dans mon cœur, mais aussi par des lectures, en réponse à un questionnement existentiel classique. Je ne me sentais pas à ma place dans ce monde et je ne comprenais pas les religions et le cortège de violences qui leur est associé. J'avais lu des choses sur le bouddhisme, le taoïsme, le mazdéisme, le zoroastrisme, le catharisme... Et un jour, je me suis rendu à une conférence de l'école gnostique de la RCO. Avant cela, j'avais éprouvé plusieurs expériences spirituelles physiques, des sensations au niveau du sternum, qui vibraient. C'était nouveau pour moi, c'était la rose du cœur. Lors

de cette conférence, je n'ai pas tout compris, mais je comprenais la vibration qui était derrière et je ressentais cette joie, cet amour. Il y avait en moi cette dimension qui avait besoin de s'exprimer. C'est l'être spirituel en moi capturé dans la matière, qui se réincarne, pour évoluer, pour que l'âme immortelle évolue à travers le véhicule que je suis et les multiples véhicules qui l'ont précédé.

Louis : J'ai rencontré l'école à 25 ans, il y a une trentaine d'années. La question du sens est très liée à la place que cette liaison à la Rose-Croix prend dans ma vie. J'ai toujours eu une aspiration à écouter les autres, à aider, à faire quelque chose pour le monde, en essayant d'échapper à l'aspect autocentré. Entre 15 et 20 ans, c'est passé par une espèce d'idéalisme qui s'est manifesté dans les luttes politiques, dans l'intérêt littéraire pour les mouvements de type surréaliste, pour une libération de l'esprit, et aussi une aspiration à l'écologie parce que je voyais cette dimension du respect de la vie. Et en même temps, il y a eu très vite le constat de la limite de ces démarches. Dans le champ politique, je me suis vite heurté à l'aspect dogmatique. Dans le champ littéraire, je me suis très vite senti mal à l'aise avec les jeux d'esprit, qui sont un peu vains. Ayant eu une éducation religieuse

un peu critique, je ne me reconnaissais pas du tout dans la vision primaire et moraliste de la religion. J'ai commencé ma vie d'adulte avec une succession de résignations, de désillusions et de blessures. Sur ma route, j'ai rencontré la proposition de cette école et cela a ravivé en moi des intérêts, par exemple pour les enseignements de Gurdjieff, que j'avais connus quelques années plus tôt, avec l'aspect un peu universel, l'intérêt pour l'orientalisme, etc. Mais malgré cet intérêt, je n'avais pas envie à 22 ans, dans les années 1980, de mettre une tige et des sandales pour aller faire un pèlerinage hindou. J'étais attiré à la fois par la dimension occidentale et la dimension universelle inspirée par la Chine, l'Inde, l'Égypte, les enseignements grecs. J'ai apprécié le fait que l'enseignement ne soit pas exclusivement centré sur la culture occidentale, qu'on puisse y parler librement de Krishnamurti ou de Steiner, par exemple, qu'il y ait cette ouverture. J'ai aussi été séduit par une espèce de non-hiérarchie, par cet esprit plutôt communautaire, collectif, avec des structures de direction collégiales et mixtes, ce qui était important pour moi. Cela m'a finalement permis d'expérimenter l'aide aux autres sous une forme supérieure à ce que j'avais recherché plus jeune et avec la possibilité d'un prolongement actif permanent. Ce n'est pas seulement une

orientation ; le chemin est actif en nous par notre propre transformation, structurelle, parce qu'en travaillant sur les éthers, sur l'astral et sur la liaison spirituelle quotidienne, nous nous transformons, et je pense que c'est la condition pour transformer le monde.

Le mot ésotérisme est-il un mot que vous assumez, qui vous plaît ou vous déplaît ?

S : Ni l'un ni l'autre. Il ne fait pas partie de mon vocabulaire quotidien, mais si on le définit comme connaissance qui se révèle intérieurement ou processus spirituel, alors je l'assume.

L : On en vient à l'idée de la structure, car il est clair qu'il y a une école de la Rose-Croix qui est extérieure, ouverte à tous, qui est donc exotérique, et il y a une proposition initiatique qui est une école intérieure. L'école extérieure peut être vue comme un parvis pour aller un cran plus loin sur la base d'une aspiration de la personne, ou rester une école exotérique, et certains vont rester toute leur vie affiliés à l'école par ce premier niveau d'accès. Mais quand on parle d'école intérieure, c'est un enseignement qui effectivement est « caché », hérité de la gnose. La proposition ésotérique s'est faite chronologiquement. Les fondateurs ont créé une école exotérique (*Lectorium Rosicrucianum*) avec des pionniers qui ont construit les premiers temples, et il y a eu un commencement de travail initiatique très progressif, accompagnant le groupe d'élèves qui mûrissait. Et à l'intérieur de l'école initiatique, il y a de nouveau des paliers d'initiation graduels.

Qui dit école dit élève, apprentissage ; dans quelle mesure pourriez-vous vous en passer et faire ce travail seul ?

L : La finalité est tout de même une autonomie. On ne vient pas dans une telle école pour trouver un refuge sécurisant et collectif, même si ça peut être le cas pour certains, car nous sommes des êtres

humains. La finalité est que chaque élève devienne lui-même un temple. Il ne s'agit pas seulement de savoir des choses, mais d'être une véritable « centrale nucléaire spirituelle », qui peut incarner la réalité du corps-âme-esprit n'importe où dans le monde, dans n'importe quelle situation.

L'école est vue comme la construction de cette autonomie. C'est par l'unité de ce groupe et le travail que les cercles de recherche font ensemble à l'intérieur de l'école que nous construisons notre réalité spirituelle. Nous la construisons avec l'outil de notre personnalité, mais on voit vite que par nos propres yeux, on a un filtre très subjectif. La communication avec les autres nous enrichit de leurs facettes, et je pense que ce n'est pas pour rien que les écoles durables font appel au collectif. Dans cette école, l'unité et le travail du groupe sont fondamentaux, mais c'est un moyen et non une fin. C'est un moyen pour que chaque élève devienne détenteur de cette vision super-élargie et des forces qu'il tire de la confrontation, parce que le travail intérieur n'est pas un long fleuve tranquille.

S : On peut dire que l'exotérisme est le temporel et l'ésotérisme est l'intemporel. On arrive avec ses filtres, ses croyances qui font que la conscience va être en lien avec ce champ vibratoire, gnostique, ce champ d'éternité qui va exercer un travail ésotérique, relié à la dimension de l'Esprit. Progressivement, les programmes liés au moi, à l'ego, qui sont nécessaires pour vivre en société, vont être changés par cette dimension d'éternité, d'où des phases initiatiques, parce que cela ne se fait pas tout seul. Mais l'initiation est potentiellement pour tout le monde, car ce point universel d'amour doit reprendre toute sa place. Cette école initiatique est pour moi nécessaire pour progresser de palier en palier, même si tout le monde ne va pas en passer par là. Il y a en nous un atome christique d'éternité, qui renferme cette puissance de transformation.

Qu'avez-vous trouvé dans ce courant qui ne serait pas présent ailleurs ?

S : La notion d'absence de hiérarchie est très importante. Je suis mon propre maître, je collabore avec mon maître ou guide intérieur. Il y a l'idée d'acquiescer cette dimension spirituelle qui induit une liberté. Aimer l'humanité, aimer les différents règnes de l'existence, ce ne sont pas des concepts intellectuels. Dans l'enfance, je souffrais de voir la violence du monde, l'injustice et les dogmes, mais tout cela est en moi aussi. Il y a un travail à faire pour effacer ces mémoires, pour accueillir à la place et progressivement une nouvelle conscience d'une nature éternelle. De mon point de vue, l'existence du bien et du mal a une sorte de justification pour induire cette mutation, ce discernement qui permet cette progression intérieure, afin de permettre à l'être intemporel spirituel, « le Microcosme », de se libérer de ce monde temporel.

L : Il faut souligner que le fond de l'enseignement est universel, mais c'est quand même une école christique, centrée sur le christianisme originel, et c'est quelque chose qui a priori est adapté au fond culturel européen, occidental. Certaines personnes sont plus inspirées par les enseignements orientaux, comme le propose la théosophie, qui est très marquée par le contexte indien, ou le taoïsme avec le contexte chinois, et même si certains Occidentaux sont très investis dans ces courants-là, il y a quand même un petit décalage culturel. Nous nous intéressons à ces enseignements, mais quand il s'agit de se relier concrètement à une force christique, on le vit d'abord avec le background occidental.

Propos recueillis par Jocelin Morisson

Pour plus d'informations :
Rose-Croix d'Or Toulouse
Tél. : 07 83 59 96 20
www.rose-croix-d-or.org



L'inexpliqué, LA PART MAUDITE *DE NOS* PSEUDO-CERTITUDES

Une quête encyclopédique de l'inexpliqué, une œuvre documentaire philosophico-humoristique non identifiée. Un pied de nez d'hérétique, un questionnement de l'être qui demeure enfant. *Le Livre des damnés*, cent ans en 2019, de même que les trois textes postérieurs restent une « bombe informationnelle ».

Par Édouard Ballot

À PROPOS DE L'AUTEUR

Édouard Ballot est journaliste et écrivain, économiste de formation. Il affectionne les enquêtes autour de l'économie, de la nature et des sociétés alternatives. Il est l'auteur de *BeeBook, histoire naturelle d'une folie sociale*, une fable politique, à paraître en janvier 2019 (éditions Persée).



Au musée de l'Inexpliqué, Charles Hoy Fort (1874-1932) se taillerait la part du lion tant il apparaît, un siècle après *Le Livre des damnés*, comme celui qui aura donné sa vie à répertoire et à « vérifier » les événements inexpliqués sur le globe, dans ses mers, ses cieus et son cosmos de proximité; et à les jeter avec talent à la figure du monde, en particulier à la face conventionnelle des sciences. « *J'aurai donc rassemblé dans ce livre des données que j'estime injustement exclues. Les données des faits damnés.* » Mieux encore, qu'un musée des Sciences lui consacre une salle permanente, mais cela supposerait, précisément, qu'elles se libèrent de ce que le satiriste des sciences nomme leur « puritanisme », qu'elles considèrent que « *seul le Tout représenté le Réel* », qu'elles cessent d'être une séquence historique de dogmes invariablement erronés. « *Je cherche à réduire la portée de nos erreurs, et non pas à faire éclater la vérité* », écrit-il.

Selon son principe de la contiguïté de toutes choses, les sciences ne sont pas moins des modes que le prêt-à-porter, avec toutefois un défaut dont semble exempt l'industrie du vêtement : de l'arrogance, des formes d'imposture et de fondamentalisme. « *Fort était selon moi un grand clairvoyant, qui est resté humble et curieux toute sa vie* », nous dit son éditrice et traductrice contemporaine, Claudie Bugnon, qui est allée fouiller dans ses notes conservées à la Public Library de New York, qu'il a fréquentée assidûment.

L'Agence centrale de l'inexpliqué

Trente-six années d'une assez courte vie (58 ans) consacrées à l'étude de publications scientifiques en physique, astronomie, chimie, météorologie, zoologie, etc., principalement en langue anglaise (et française), mais aussi à la lecture d'une ahurissante panoplie de journaux nationaux ou locaux, sortis des archives sur des dizaines d'années, surtout à partir de 1800. Des dizaines de milliers de notes, classées parmi 1 300 sections de sa conception – un trésor d'informations rangé dans des boîtes à chaussures. Après la publication du *Livre des damnés*, en 1919, les courriers reçus lui permirent de compléter ses investigations, en direct. Il écrivait par ailleurs aux journaux qui publiaient ses appels à témoignages, car notre voyageur immobile ne cessait jamais de chercher et vérifier. Devenu une telle centrale des phénomènes étranges, il était en mesure d'établir des liens entre différents événements, séparés dans l'espace et le temps. L'immersion à haute dose dans l'inacceptable ne sabrait pas sa sérénité et son humour : « *Certains ont pour eux Dieu, Darwin ou Einstein, moi, j'ai mes grenouilles* » [chutes sélectives de grenouilles, NDLR]. D'ailleurs, vers 56 ans, il écrivait ne pas encore savoir s'il était homme de science ou humoriste. Sa passion pour l'étrange, loin d'être un divertissement de gentilhomme un peu excentrique qui s'ennuierait entre deux guerres et deux krachs

boursiers, lui permettait non seulement de mettre en évidence les erreurs dues aux croyances et aux modèles d'exclusion, mais aussi de nourrir son exigence existentielle : approcher de plus vastes réalités¹ : « *Dans notre existence d'ordre-anarchie, je décèle deux magies : l'une indique une loi inconnue, l'autre un manquement à une loi [...]* »

Pluies d'êtres vivants

Ben Hecht :

– Quatre personnes sur cinq qui liront *Le Livre des damnés* deviendront folles.

Réponse de Charles H. Fort :

– Selon mes propres recherches, cinq personnes sur cinq sont folles, de toute façon.

Celui qui a longuement étudié les « chutes sélectives » – c'est-à-dire sans rien d'autre entremêlé – de grenouilles, de bigorneaux, poissons, anguilles, insectes, mais aussi d'algues, de sang (ou assimilé), de manne (alimentaire donc), gélatines, pierres qui chutent lentement dans des maisons sans faire de trous ni blesser personne, mâchefer, ou de tout organisme ou matière sujet à interrogations ou évictions, en vint à considérer l'Univers comme un super-organisme où ces téléportations triées répondaient à une mystérieuse fonction. Et ces réalités plutôt ahurissantes² apparaissent à notre profanateur tels les « *cadavres anonymes de la morgue de la Science* ». Certains, inconnus jusqu'alors sur leurs points de chute : « *J'ai inventorié 294 récits de pluies d'êtres vivants.* »





« Dans notre existence d'ordre-anarchie, je décèle deux magies : l'une indique une loi inconnue, l'autre un manquement à une loi. » Charles Fort

Un enquêteur sérieux ?

« Je n'essaierai pas d'être persuasif, car les données à venir feront le travail. » On pourrait s'inquiéter : étant donné son tempérament iconoclaste et ses géographies aux allures fantastiques, qui ont inspiré nombre d'auteurs de science-fiction, est-il rigoureux avec les faits ? « Sa discipline à tout consigner et à classer est garante de sa quasi-exactitude. Il savait que s'il avait été pris à tricher une seule fois, toute son aventure aurait été discréditée en bloc », dit sa rééditrice.

Selon les propos de l'auteure américaine Miriam Allen deFord³ (1888-1975), qui était allée enquêter pour Fort en Californie sur des chutes de pierres, lentes et sortant de nulle part : « Les questions que Fort me posa et l'attention qu'il déploya pour obtenir des détails me donnèrent une idée de sa quête obstinée de la vérification » – une quête si intense que, durant plusieurs années, elle lui coûta la vue.

Enfin, pour donner une idée de l'étendue de ses échantillons, et à propos de ses chères grenouilles : un professeur de géologie de Princeton, qui déambulait dans le désert d'Arizona aride et brûlant, tomba sur une flaque d'eau où vivaient des grenouilles. Le géologue trouva cela inexplicable, mais déclara qu'elles ne pouvaient absolument pas être tombées du ciel. Dans une correspondance, Fort donna son avis : « Comme vous, j'ai noté que ce gentleman éduqué utilise le mot "absolument". S'il pouvait l'appliquer à toutes choses, disons une grenouille, cette Grenouille serait Dieu. Néanmoins – avec l'absolument laissé de côté –, il a peut-être raison. Il semble que ces grenouilles d'Arizona étaient adultes. Il y a peut-être eu des pluies de grenouilles adultes, cependant dans mes fichiers, sur environ 80 cas, toutes les pluies étaient le fait de jeunes grenouilles. »



©Stockadobe dan talsom

Échantillonnage de l'étrange versus inventaire des délires

Dans ses livres, s'il évoque un cas, c'est qu'il en a étudié de nombreux autres de nature comparable; et si d'aventure, c'est un événement unique dans les annales, il explique pourquoi il l'a néanmoins retenu, tel celui d'une chute de gros grêlons tombant mollement avec « inscrit » dans la glace sur certains d'entre eux le visage de la Vierge des Ermites⁴; ou pourquoi il l'a écarté, telle cette histoire de grand chien qui, au petit matin, dit « Good morning » à deux policiers, avant de disparaître dans un petit nuage vert. Fort met tout son honneur à ne pas tomber dans le « merveilleux ». Quand il évoque les délires humains, il ne s'agit pas des faits damnés en eux-mêmes, mais du comportement humain : « Car l'un des paradoxes de notre existence – qui dépouille du même coup l'équation mathématique de tout sens – est qu'un crime mul-

tiplié par un facteur d'un million peut donner pour résultat le patriotisme. » (Talents insolites)

Petits arrangements avec les damnés

L'ermite du Bronx s'amuse ou s'indigne des compromissions avec les faits. À propos des chutes (ou apparitions) de coquillages ou plus généralement d'animaux : « Pour les cas désespérés, on secrétera des poissonniers et des gardes-chasses. » [Fort se réfère à l'explication encore plus loufoque que le fait lui-même selon laquelle un poissonnier déverse des tonnes de bigorneaux sur des centaines de mètres carrés, NDLR.] « [...] Dans les cas encore plus désespérés, on peut toujours forcer une petite fille⁵ – mais je doute que cela soit un impératif; il y a parfois chez l'être humain un tel penchant, une telle passion pour la confession et l'aveu, que tôt ou tard, n'importe qui avouera ce qu'on attend de lui. Parfois, une

demi-douzaine de repentants avoue un même crime. » Ou, à propos de phénomènes atmosphériques extraordinaires : « Peu importe que les notions que j'avance semblent farfelues – jamais elles n'atteindront le ridicule des suggestions d'un de Ballore [séismologue, NDLR] : des projecteurs antiaériens ou des phares de tramway quand le ciel rougeoie comme l'enfer! » (allusion au ciel de Valparaiso le 16 août 1906). « J'ignore si je m'en prends aux savants pour leur paresse ou pour leur faiblesse d'esprit. »

Drame de la science étriquée

Lorsque la montagne Pelée a commencé ses éruptions en avril 1902, d'autres mouvements inhabituels avaient eu lieu ailleurs au cours de la même période, annonciateurs de la gravité de l'éruption à venir en Martinique⁶. Chantre d'une approche holistique des phénomènes, il avait osé des rapprochements documentés entre des événements d'ordre extraterrestre tels que des vagues de météorites localement répétées (la Terre ne tourne-t-elle pas ? interroge-t-il, provocateur) ou des déflagrations et lumières intenses dans les cieux et, par la suite, des tremblements de terre et éruptions volcaniques d'envergure (« *Vésuve, avril 1872; Krakatoa, août 1883; Charleston, août 1886. Encore et encore.* »). Du point de vue de sa perception non duale des phénomènes et avec le recul de ses observations, on ne pouvait plus selon lui ignorer ces liaisons cosmo-telluriques, certes inexplicables, mais réelles. La tendance ségrégationniste de la science ne considéra cependant pas qu'une pluie de cendres locale pût être mise en relation avec des perturbations d'un autre type. Un peu comme la médecine allopathique versus l'approche holistique... « Les professeurs avaient parlé, et les habitants resteraient là. On les contint, les endoctrina, à coups de crosse et

« L'hallucination collective est une autre de ces étiquettes que l'on appose pour se débarrasser d'un problème, et pour laquelle les penseurs conventionnels s'épargnent une réflexion laborieuse. »

Charles Fort

de baïonnette le cas échéant [...]. Depuis la mer, la ville semblait voler, dans la chaleur, la fumée et les cendres, au flanc de la montagne. La foule emplissait les rues – on aurait dit un grand être vêtu de blanc, luttant contre ses chaînes, qui attendait d'être brûlé vif. Le 8 au matin, la ville était sur le bûcher – les flammes s'élançèrent. L'incendie consuma la ville, et trente mille personnes périrent. »

Les ovnis avant les ovnis

Le phénomène ovni de la seconde moitié du xx^e siècle avait déjà été décrit et interrogé par Fort longtemps avant qu'il ne prenne l'ampleur qu'on lui connaît. Ses relevés font état de lumières inexplicables dans le ciel⁷, ou sortant ou entrant des mers, pouvant être des objets (ou des créatures selon la traduction) en forme de disque, de torpille, de triangle – grosso modo la trilogie moderne des ovnis – et d'autres aspects, selon des mouvements qu'on pouvait difficilement attribuer aux aéronefs de l'époque, principalement les ballons dirigeables. Les visions d'objets au sol étaient rares mais pas inexistantes, accompagnées encore plus rarement de personnages. Drôle de constater combien les explications « raisonnables » n'ont guère changé : on est passé des dirigeables et cerfs-volants à lanterne aux avions, hélicoptères, drones et lanternes thaïlandaises. En commun cependant, les feux follets, les chouettes phosphorescentes, les yeux de vache et la planète Vénus, qui a bon dos. Il avait aussi constaté des « rayons » mettant en panne les avions et immobilisant des voitures. « Pour en revenir aux

apparitions célestes, le meilleur moyen d'écartier la notion de forces extra-terrestres est d'invoquer les forces magnétiques des pôles et les aurores, phénomènes bien connus. »

Mais « je suis las des explications raisonnables qui masquent toutes sortes d'omissions et d'erreurs », écrit-il. Ou encore : « L'hallucination collective est une autre de ces étiquettes que l'on appose pour se débarrasser d'un problème, et pour laquelle les penseurs conventionnels s'épargnent une réflexion laborieuse. » En premier lieu, absorber le travail de Fort, c'est ainsi reconnaître que les soucoupes volantes ne sont pas nées ni n'ont été inventées juste après la Seconde Guerre mondiale, en concomitance avec le développement civil et militaire du nucléaire, ou les débuts de la conquête spatiale, contrairement à ce que croient encore une partie de l'opinion publique et certains spécialistes des ovnis. En second lieu, cela rend à nos yeux encore plus critiquables, voire ridicules, tant l'attitude de déni des pouvoirs que les thèses simplistes d'invasion de la Terre quelques années après ses premières émissions d'ondes artificielles. Enfin, cela donne un certain crédit aux événements de l'Ancien et du Nouveau Testament, entre autres textes religieux, où apparaissent des « vaisseaux de feu ». Fort ne parle guère de la Bible puisqu'il commence arbitrairement son encyclopédie de l'inexpliqué après 1800. Il écrit cependant : « À mes yeux, la Bible est folklore et à ce titre, elle ne renferme pas seulement des fantaisies. Nombre de ses enseignements seront sans doute redécodés, réhabilités. » Ou encore : « Je suis enclin à admettre bien des récits de miracles, mais je

pense que ces miracles seraient survenus même sur une Terre athée. »

À qui appartient l'humanité ?

« L'interprétation sera mon œuvre, mais les faits demeurent ouverts à qui veut s'en faire sa propre idée. »

Fort penche vers une interprétation des ovnis qualifiée aujourd'hui d'hypothèse extraterrestre (HET), mais en allant plus loin : « Un positiviste rassemblerait toutes les données qui semblent se rapporter à un seul genre de visiteurs, et négligerait froidement toutes les autres. Je pense qu'il y a autant de genres différents de visiteurs extra-terrestres que de visiteurs à New York, en prison ou dans une église : par exemple, dans une église, il y a des pick-pockets. » (Lo!)

Et dans *Le Livre des damnés* (chap. 12), Fort formule autrement et avec trente ans d'avance le paradoxe du physicien Fermi : « Ultime mystère : pourquoi les créatures d'autres mondes ne se manifestent-elles pas à découvert ? Poser la question, c'est insinuer que nous sommes intéressants. Elles restent peut-être à distance pour des raisons d'ordre moral, ce qui n'exclut pas qu'il puisse exister parmi elles des êtres moins scrupuleux. Ou alors, des motifs de nature physique empêchent le contact. Lorsque nous entrerons dans le vif du sujet, vous verrez que l'une de mes suppositions, ou incertitudes si vous préférez, est fondée sur l'idée qu'une approche matérielle des deux mondes pourrait causer une catastrophe [...]. Ferions-nous l'éducation d'un cochon, d'une oie, du bétail ? Serait-il souhaitable d'établir des relations diplomatiques

avec des poules instinctivement attelées à leur travail? Je pense que nous sommes du bétail. Que nous appartenons à quelque chose. Que jadis, la Terre fut une zone neutre, que d'autres mondes l'ont explorée et colonisée, qu'ils se sont disputé les lieux. Mais qu'aujourd'hui, la Terre est la propriété de quelque chose [...]. Le sujet est vaste et je devrai à mon tour négliger quantité d'informations. Il me serait impossible dans ce livre de disserter sur les multiples usages qu'une civilisation exotique pourrait faire de l'humanité, à supposer vaniteusement que nous ayons une valeur [...]. La chose se sait depuis longtemps, du moins chez certains Terriens membres de sociétés secrètes, des gens que l'on considère comme des précurseurs et des locomotives, mais qui représentent, en fait, l'élite des esclaves... une élite chargée de nous conformer aux directives étrangères et de préserver notre mystérieuse utilité.»

Une petite quinzaine d'années plus tard, dans *Lo!*, Fort délaisse la question des vaisseaux spatiaux et des extraterrestres en tant que visiteurs, mais continue à pencher du côté de l'exogénèse de l'humanité et ne démord pas d'une hypothèse générique encore moins visible : « *J'en reviens à mon idée d'un contrôle organique qui, masqué par la vanité des hommes, nous laisse croire que nous découvrons ou accomplissons des choses de nous-mêmes.* » Et confesse par ailleurs avec malice que s'il se met à envisager une quatrième dimension, alors son esprit devra se faire à l'idée d'une cinquième, sixième, etc.

Fort après Fort

« *Je crois que la chute de l'exclusionnisme sera le phénomène déterminant du xx^e siècle.* » Fort a-t-il commis un péché d'optimisme ?

Il pensait en effet non éternels les interdits et espérait que la contiguïté entre faits acceptés et damnés serait révélée et absorbée. Il savait aussi, cependant, que cette exclusion a une fonction sociologique d'ordre et d'intérêts, à laquelle la science est soumise.

Jacques Vallée, ufologue qui persiste dans ses investigations depuis près de soixante ans, écrivait dans son livre *Science interdite : Journal 1957-1969*, alors qu'il était tout jeune calculateur astronome à l'observatoire de Meudon : « *Il arrive que j'observe des objets qui restent non identifiés. Ainsi, le 11 juillet [1961] à 22 h 35, je vis un satellite plus brillant que la seconde magnitude. J'eus le temps de faire quelques pointés. Une autre fois, plusieurs d'entre nous avons enregistré pas moins de onze points. Le lendemain matin, Muller [directeur du service des satellites artificiels], qui se conduit avec toute la mesquinerie d'un adjudant, confisqua simplement la bande et la détruisit, bien qu'un objet semblable ait été traqué par un astronome de Besançon et aussi par Pierre Neirinck, autre expert en satellites.* »

Cela, c'était trente ans après le décès de Fort et une quinzaine d'années après le phénomène de l'ufologie moderne.

Ouvertures fortéennes

Il aurait cependant apprécié qu'à la fin du xx^e siècle un psychiatre de l'université Harvard, John E. Mack, se consacre au phénomène des enlèvements par des entités extraterrestres, dont la réalité physique ou psychique est indécidable. Ce sujet aurait passionné Fort, qui écrivait « *avoir pour sentiment que l'immatériel et le matériel forment un tout et se confondent* », avouait que « *mes pensées ne surgissent sans doute pas dans ce que j'appelle*

“mon” esprit » et considérait que « *si notre existence est un organisme au sein duquel tous les phénomènes s'articulent de manière continue, il ne peut y avoir de différence fondamentale entre les rêves et les événements réputés réels.* » Ce qui complique la question moderne des « abductions », mais il aurait peut-être interrogé l'inconscient humain sous l'angle d'influences exogènes, au-delà des archétypes de Jung.

Il aurait naturellement ri – mais là, c'est facile – au nez des quelques arrogants sociologues qui prétendent par un petit bout de lorgnette régler leur compte aux ovnis⁸, entre autres matières inexplicables. « *Mais de toute façon, l'ambition d'expliquer le vaste par le particulier est tenace.* » Il aurait ri aussi au nez des militaires qui lancent leurs avions de chasse à la poursuite d'ovnis en écrivant quelque chose comme « *malgré une interprétation qui leur est propre, les pilotes de chasse feraient aussi bien de s'occuper des brebis égarées* ». Naturellement, il serait tombé en arrêt devant la « sorcellerie » pratique et économe d'Ingo Swann visualisant à distance des caractéristiques importantes de Jupiter, quelques mois avant que la sonde n'y arrive et ne renvoie les données (septembre 1973).

Bibliographie

The Book of the Damned, 1919 ; 1955, 1^{re} éd. en français ; sept. 2018, 5^e édition de l'éditeur québécois Joey Cornu.
New Lands, 1923, *Nouvelles terres* ; 2009, 1^{re} éd. en français, éd. Joey Cornu.
Lo!, 1931, 1^{re} éd. en français Belfond, 1981 ; éd. Joey Cornu, 2013.
Wild Talents, 1932 ; *Talents insolites*, 1^{re} éd. en français, éd. Joey Cornu, 2011.

Biographies

Knight Damon, *Charles Fort, Prophet of the unexplained*, 1970.
 Steinmeyer Jim, *Charles Fort: The man who invented the supernatural*, 2008.

« Si notre existence est un organisme au sein duquel tous les phénomènes s'articulent de manière continue, il ne peut y avoir de différence fondamentale entre les rêves et les événements réputés réels. »

Charles Fort

Notes

1. Selon D. Knight, Fort « savait, aussi, que nous voyons seulement ce que nous cherchons, d'où son sentiment, presque un supplice, de l'existence d'autres schémas de perception, insoupçonnés, tout autour de nous, qui deviendraient visibles si seulement nous savions où et comment chercher. Et il était parvenu à cette idée cruciale que si ces schémas insoupçonnés existaient, ils devaient être détectés précisément, ici, dans les données qui ne collent pas avec les modèles connus. »
 2. « Je ne tiens pas à faire de religion, mais il faut avouer que le metteur en scène de tout cela peut faire pâlir d'envie tout Hollywood. »
 3. Knight D., *Charles Fort, Prophet of the unexplained*, p. 170-171.
 4. Remiremont, 26 mai 1907, chap. 18 de *Talents insolites* (extrait du périodique *English Mechanic*, 87-436).
 5. Fort fait en particulier allusion à une affaire d'apparition d'eaux et d'huiles – environ 200 litres – dans un presbytère du Norfolk, en Angleterre, en 1919, qu'il raconte au chap. 5 de *Lo!* Un couple d'illusionnistes de music-hall (sorte de Gérard Majax de l'époque) était venu pour « enquêter » et semble avoir contraint une jeune fille de 15 ans, domestique du révérend, à avouer son méfait. Conclusion de Fort : « *Des torrents de mensonges* », de la part des magiciens ! Cependant, plus généralement, il fait allusion aux phénomènes paranormaux que semblent susciter petites filles et adolescentes.
 6. Les faits et interprétations cosmo-telluriques sont développés aux chap. 27 et 28 de *Lo!*
 7. « *Trouvelot voit le 29 août 1871 des objets célestes ronds, triangulaires ou de formes plus complexes. Pour preuve qu'ils ne sont pas portés par le vent ou poussés par une force gravitationnelle, chacun semblant mû par une énergie individuelle et dotée de grande vélocité, l'un des objets subit un accident, il tombe comme le ferait un corps lourd en chute presque libre, oscillant telle une assiette qui coule au fond de l'eau.* » (p. 200 de *Nouvelles Terres*, extrait de l'*Année scientifique et industrielle*, 29-8.) Peu après, Fort formule un commentaire général sur les ovnis : « *Ce que je comprends, c'est que ces visions célestes n'ont pas été reliées de façon nette à des entités terrestres, mais ont été interprétées en fonction des mentalités locales.* »
 8. Esquerre A., *Théorie des événements extraterrestres*, Fayard, 2016. Un titre grandiloquent pour une mince analyse de la structure narrative d'une série de témoignages tels que formatés par le questionnaire type que la gendarmerie française et le GEIPAN soumettent aux témoins. Le sociologue cherche à montrer que les témoignages se rapprochent du récit fantastique (imaginaire donc). Voilà quelqu'un qui n'a pas intégré l'intrication du réel et de l'imaginaire, à l'échelle des particules par exemple.
- Abrassart J.-M., *Le Modèle sociopsychologique du phénomène ovni*, doctorat universitaire, UCL, Belgique, 2016. La thèse, qui est une compilation des approches psycho-socio-culturelles, constitue le pendant dual opposé de l'hypothèse extraterrestre restrictive (vaisseaux spatiaux d'extraterrestres arrivés sur Terre après guerre). P. 84 : « *Nous pensons pouvoir conclure que jusqu'à preuve du contraire, toutes les observations peuvent s'expliquer par les différents mécanismes que nous avons décrits dans ce chapitre [méprises simples et complexes, hallucinations, faux souvenirs, mystifications, NDLR].* » Fort se serait régalé de cette profession de mauvaise foi doctorale.



AU DÉTOUR **des hiéroglyphes** **égyptiens** **EN AUSTRALIE**

En Australie, il existe un lieu qui n'a pas encore livré tous ses secrets. Des hiéroglyphes aux origines mystérieuses pourraient remettre en cause la totalité de ce que nous savons de l'histoire de l'humanité. Partons ensemble à la visite du site.

Texte et photos par Romain Lucien

À PROPOS DE L'AUTEUR

Romain Lucien vit en Australie et s'intéresse depuis de nombreuses années à l'archéologie secrète, ainsi qu'aux mystères de l'Univers. Il a actuellement un livre en préparation sur une théorie holistique de la nature de la création, fruit d'une recherche personnelle.





Le chien qui découvre des hiéroglyphes

Un jour de printemps australien de novembre 1977, un homme se promenant dans le parc national de Gosford, proche de la ville de Kariong, à soixante kilomètres de Sydney, voit son chien s'échapper et s'enfoncer dans une crevasse. Après l'avoir appelé sans succès à plusieurs reprises, il part le chercher à l'intérieur de sa cachette mystérieuse. L'entrée ne dépassant pas une trentaine de centimètres de hauteur, il doit s'accroupir et ramper dans la terre et les branchages qui sillonnent le sol de ce qui ressemble, de prime abord, à une grotte. Une fois à l'intérieur, quelle n'est pas sa surprise de constater la présence de hiéroglyphes égyptiens gravés sur les parois !

Nous ignorons aujourd'hui le nom de cet homme et celui de son chien, mais David Fitzgerald semble avoir été parmi les premiers à se rendre sur place par la suite. À cette époque, il gère une société de construction et d'aménagement du territoire et commence des travaux hydrauliques dans ce parc naturel. Il s'est forgé la réputation de trouver des sites sacrés aborigènes et de les signaler au conseil régional afin de décider s'ils nécessitent une protection particulière en accord avec la législation australienne. Le propriétaire du parc, qui a pourtant l'habitude de s'y promener, n'a jamais découvert cet endroit ni

n'en a même entendu parler dans la tradition familiale.

Cette découverte incroyable fait énormément de bruit dans les milieux universitaires. Rapidement, l'université de Sydney dépêche des professeurs et des étudiants. Devant l'énormité de la situation, ils concluent que cela ne peut être qu'un faux. La nouvelle ne recevra donc jamais le rayonnement mondial qu'elle aurait mérité. Pire, des rumeurs essayent de faire disparaître la réalité du site, avec des commentaires tels que « Tout le monde sait que ces hiéroglyphes sont faux... voyons... » ; « Ce sont des étudiants ivres qui les ont gravés pour passer le temps » ; « Il s'agit de la Société théosophique de Sydney qui vouait un culte à la tradition égyptienne et a voulu créer un lieu où ses membres pourraient célébrer leurs messes noires » ; etc.

De nature curieuse et résidant à Sydney, je décide de m'y rendre. Je suis d'abord surpris par l'isolement du lieu : il faut conduire environ une heure et demie, puis marcher près d'une demi-heure dans les bois du parc naturel, accompagné par les odeurs d'eucalyptus et le chant assourdissant des cigales, pour finalement déboucher sur un petit chemin conduisant à une place sur laquelle trône un arbre majestueux. L'accès n'est pas facile, mais, grâce aux indications d'un ami, j'arrive à me frayer un passage à travers les buissons.

Je dois ensuite emprunter un petit sentier pendant environ quinze minutes, jusqu'à trouver un amas de pierres géantes ressemblant à une entrée.



**Dans la tradition aborigène,
cet arbre majestueux a une
fonction de protecteur des
lieux et de communicant avec
les étoiles et l'esprit de la
nature, m'a un jour confié une
ancienne sage aborigène.**

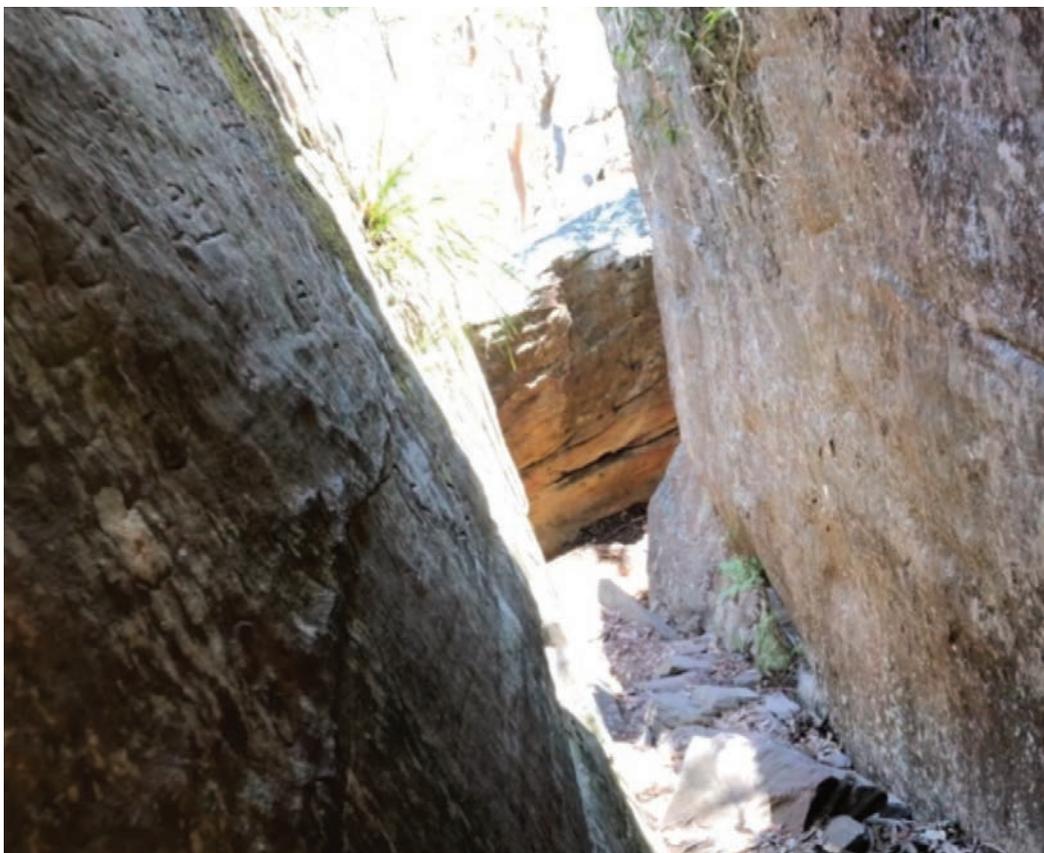


Ici, la paroi de droite, plus usée.

Sur deux parois de près de quinze mètres de long par près de trois mètres de haut s'affichent les hiéroglyphes, d'une précision extraordinaire. Le flanc gauche est parfaitement conservé tandis que celui de droite est plus usé, semblant témoigner d'une écriture plus ancienne. Les deux parois en sont quasiment entièrement couvertes.

La partie gauche, plus nette que celle de droite, est recouverte de lichens et de mousse. La droite présente une couleur rougeâtre, caractéristique d'un certain type de grès.

Je prends des photos, dont voici un échantillon provenant du flanc gauche :



Glyphes signifiant :
« Le serviteur divin d'Horus ».





En bas à gauche, certains y voient une soucoupe volante, plutôt y lire un bateau renversé, suite à un naufrage.

Les parois sont en grès, une roche friable. Il en ressort une taille d'autant plus délicate, qui nécessite des outils et une dextérité d'une grande précision : le moindre faux mouvement et le hiéroglyphe, composé de plusieurs symboles (jusqu'à sept pour un seul mot, en l'occurrence), peut perdre tout son sens.

D'après David Fitzgerald, il existait, lors de la découverte du site à la fin des années 1970, un amas de pierres au sol, dont je remarque quelques restes. Ils semblent provenir de l'effondrement de ce qui aurait pu s'apparenter à un toit de pierre.

L'érosion naturelle, la pluie et le vent peuvent effacer les caractères, ce qui pourrait confirmer la thèse que ces hiéroglyphes sont faux, en tout cas nettement plus récents que l'Antiquité, étant donné que la région est très pluvieuse et venteuse de par sa proximité avec l'océan. À moins qu'ils aient été protégés des intempéries grâce à ce toit de fortune.



Glyphes signifiant :
«Offrande aux dieux».



Il a sans doute fallu
utiliser une échelle
pour atteindre
les trois mètres de
hauteur du mur.



Quelques pierres
du toit qui se serait
effondré.



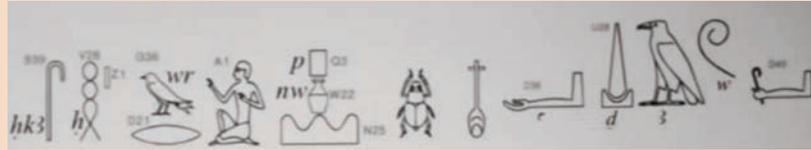
Synchronicité au Caire

Invité en Égypte en mai dernier à une visite privée de la Grande Pyramide, je découvre avec surprise que notre guide est Mohamed Ibrahim, spécialiste qui a traduit ces hiéroglyphes australiens et donné des conférences sur le sujet (certaines sont visibles sur YouTube*). Né non loin de la pyramide de Dahchour, il est un guide officiel du plateau de Gizeh depuis plus de quinze ans, diplômé en étude des civilisations de l'Égypte pharaonique et enseignant en hiéroglyphes anciens.

Nous parlons, évidemment, du site australien. Selon son analyse, ces hiéroglyphes datent, au maximum, de 500 ans avant Jésus-Christ, compte tenu des mots choisis et de la structure de l'écriture. Il m'explique que le nom de celui qui semble être l'auteur est Nedg Sobed, du nom de l'étoile Sirius, et qu'il est navigateur de profession. Le second nom gravé est « Nefer Sobed », chef ou capitaine de l'expédition, qui pourrait être de rang royal.

Chaque traduction doit être prise avec des pincettes, étant donné l'ancienneté de la langue et les différences culturelles entre les dynasties. En effet, comme le précise Mohamed Ibrahim, dans le système hiéroglyphique, c'est la relation des symboles entre eux avec la prise en compte de leur environnement respectif qui fait émerger le sens d'un mot ou d'un concept, contrairement à la plupart des langues actuelles, où les mots ont un ou des sens définis dans l'absolu, hors contexte. Cela signifie qu'il est très difficile pour l'homme moderne de « penser » ou de « raisonner » en égyptien ancien : aujourd'hui, un mot produit un sens qui peut être influencé par un contexte tandis qu'un hiéroglyphe produisait un sens dont la compréhension émergeait du contexte.

D'après Mohamed, bien que le style dénote un certain « amateurisme » dans la gravure, la syntaxe grammaticale et la structure des phrases paraissent indiquer une grande connaissance et une réelle maîtrise de la langue égyptienne.



La traduction de ce glyphe serait :

« Le capitaine et le chef de la terre étrangère de Penu n'ont aucun conflit. »

Les phrases suivantes signifieraient :

« Une tempête nous a fait retourner vers la terre de Penu.

Le navire s'est retourné et a été brisé par la tempête.

Horus a protégé le serviteur des dieux de sa lumière dans les moments d'obscurité.

Dieu gardera la tombe cachée hors d'atteinte et donnera à la terre étrangère le patrimoine (du corps et de sa réincarnation).

La vie éternelle aux défunts lui donnera le pouvoir dans ce lieu. »

(Les Égyptiens croyaient dans le pouvoir des âmes sur les lieux.)

Cela pourrait confirmer la thèse du marin instruit qui n'aurait pas la dextérité suffisante pour graver de telles informations sur un mur aussi irrégulier.

Plusieurs glyphes semblent même faire preuve de légèreté dans l'écriture, dénotant ainsi une compréhension du sens du glyphe plus que de son écriture académique. Toujours d'après notre guide, certains des signes australiens ne se retrouvent en Égypte qu'à la fin de la dernière dynastie et auraient même reçu une influence gréco-romaine, ce qui l'amène à conclure à une datation de l'ordre de 500 avant Jésus-Christ.

Des gravures authentiques ?

Nous pouvons signaler comme indice que Mohamed Ibrahim ne connaît pas de séquence de texte identique dans tout ce qu'il a rencontré en Égypte, cela ne ressemble donc pas à une simple copie. Il est donc légitime de se poser la question de l'authenticité de ces gravures. De plus, il ne relève pas d'erreurs flagrantes qui régleraient la question une bonne fois pour toutes : l'assemblage des signes produit du sens et tous ces hiéroglyphes sont dûment répertoriés. Le graveur maîtrisait donc la langue, ce qui ne constitue pas pour autant une preuve.

Il peut s'agir d'un faux, certes, car ce genre d'idée est très à la mode de nos jours pour attirer des clics en ligne, mais, à une époque plus raisonnable, lorsqu'il s'agissait de creuser dans la pierre des symboles dans une langue morte depuis deux millénaires, passer autant de temps à graver sans erreur une information sur un mur représente énormément de travail. Dans quel but ? Tromper les générations futures ?

Par ailleurs, le site se trouve à près d'une heure et demie de Sydney en voiture grâce aux routes et aux accès modernes, mais, avant 1945 et l'achèvement du pont de Peats Ferry, le trajet nécessitait quatre heures de plus. Une difficulté supplémentaire qui vient, de nouveau, interroger sur la raison de la conception d'une telle œuvre.

En Australie, d'autres sites répertoriés abriteraient des hiéroglyphes portant des écritures similaires. Le lecteur pourra toutefois émettre une objection : les Égyptiens ne connaissaient pas l'Australie. Est-ce si sûr ? Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de notre prochain numéro, notamment par le biais d'une carte ancienne spectaculaire.

Romain Lucien

Note

* Gosford Glyphs Analysis, part 1, <https://youtu.be/CsG1C-52MCI>.

PHÉNOMÈNE OVNI *ET* APPARITIONS D'HUMANOÏDES

UNE INVITATION À PENSER LA COMPLEXITÉ

Dans un livre remarquable, l'ufologue et historien **Éric Zurcher** présente et analyse de nombreux cas d'apparitions d'humanoïdes en lien avec le phénomène ovni. Il propose également une réflexion sur les conséquences que l'on pourrait en tirer.

Par **Jocelin Morisson**

À PROPOS DE L'AUTEUR
Jocelin Morisson est journaliste scientifique, auteur et traducteur. Il s'intéresse depuis plus de vingt ans aux thèmes de recherche alternatifs et aux rapprochements entre science, philosophie et spiritualité. Dernier ouvrage paru : *L'Ultime Convergence - quelle spiritualité pour éviter le chaos ?*



L'ufologie continue de souffrir en France d'une image de manque de sérieux, sur le mode « si c'était vrai, ça se saurait ». Ainsi, le récent numéro hors-série du *Figaro Sciences*, intitulé « Sommes-nous seuls dans l'univers ? » passe soigneusement la question des ovnis sous silence, sauf pour s'en moquer avec un article sur Roswell forcément ironique. Que dire alors de la question des apparitions d'humanoïdes ? Ce sous-ensemble est encore plus difficile à appréhender, car il nous confronte à une altérité radicale, mais cet autre est peut-être un autre nous-même, bien plus proche de nous que nous le pensons, comme le suggère Éric Zurcher dans l'interview qu'il nous a accordée, à lire dans les pages suivantes.

Des rencontres de plus en plus rapprochées

Son ouvrage était en tout cas attendu depuis plusieurs années,

car l'auteur jouit d'une réputation de sérieux dans le milieu, qui se double de qualités d'enquêteur et de chercheur tenant à sa formation d'historien. Dans sa préface, le psychologue et ufologue Fabrice Bonvin rappelle pourtant que les ovnis ont fait la « une » du *New York Times* en décembre 2017, à la suite des révélations d'un programme d'étude du phénomène au sein du Pentagone, et que l'article citait en conclusion les propos du sénateur Harry Reid, qui affirmait que les États-Unis possèdent désormais des « preuves scientifiques » de l'existence des ovnis. Mais les « rencontres rapprochées du 3^e type » (RR3), en dépit du succès du film du même nom, ont fait l'objet d'une autocensure de la part des organisations ufologiques qui œuvraient à crédibiliser la question dans le débat public.

Rappelons que cette appellation de RR3 vient de la classification de l'astronome Allen Hynek, proposée en 1972 : les RR1 désignent la perception d'un ovni « en vol » à moins de 150 mètres ; les RR2 sont les cas où l'objet laisse des traces au sol ou autres effets physiques ; les RR3 renvoient aux cas où les occupants d'un ovni sont vus dans ou près d'un ovni, ou encore lorsque l'on suppose qu'il s'agit d'occupants d'ovni même s'il n'y a pas d'objet. On commence ici à se heurter à des difficultés de catégories mises en lumière par Éric Zurcher, comme nous allons le voir. On a plus tard ajouté la catégorie des RR4 pour désigner les cas d'enlèvements ou « abductions » par des occupants d'ovnis, puis RR5 (communication volontaire avec les occupants) et RR6 (enlèvements à répétition depuis l'enfance et rencontre avec d'autres « abductés » dans l'ovni).

Un rôle de messenger ou d'interface

En retenant 106 cas sur la base de critères bien spécifiques (voir entretien page suivante), Éric Zurcher entend mener un travail pédagogique et faire ressortir les traits saillants du phénomène, en particulier son « effet miroir », car il s'adapte aux contextes culturels et temporels, et évolue donc à travers le temps. Plutôt que d'y voir une « simple » apparition d'extraterrestres, le phénomène ovni et les RR3 en particulier « jouent en fin de compte un rôle de messenger ou d'interface entre une intelligence émettrice de contenus informationnels et de témoins récepteurs », comme le souligne Fabrice Bonvin. Le fait de se référer à une « intelligence », sans en préciser la nature ou la source, laisse le champ libre à la réflexion et évite de s'enfermer dans un paradigme nécessairement « extraterrestre ». D'autant que la notion d'intelligence ouvre sur celle de conscience, qui est elle aussi au cœur du phénomène. Coauteur de l'ouvrage *Ovnis et Conscience*, sous la direction de Fabrice Bonvin, Éric Zurcher a dû faire face à moult incompréhensions quant à l'objectif de ce travail. Il ne s'agit pas bien sûr de nier la matérialité du phénomène, puisqu'il existe en particulier des traces physiques, des échos radar et même des « artefacts » récupérés dans de rares cas. Mais dans quoi la matière se déploie-t-elle si ce n'est dans la conscience de celui qui observe ? Cette problématique à la fois scientifique et philosophique est aujourd'hui plus que jamais au cœur de réflexions et de débats enflammés, mais comme on peut l'apprendre dans la préface du livre d'Éric Zurcher, selon les scientifiques engagés dans le programme

Le fait de se référer à une « intelligence », sans en préciser la nature ou la source, laisse le champ libre à la réflexion et évite de s'enfermer dans un paradigme nécessairement « extraterrestre ».

de la société Bigelow Aerospace Advanced Space Studies (BAASS), « concentrer les recherches sur la seule dimension matérielle du phénomène est voué à l'échec et revient à se mettre des œillères ».

Vers une hyper-physique de la conscience ?

C'est pourquoi Éric Zurcher n'hésite pas à évoquer une « hyper-physique » qui serait derrière le phénomène, et qui renvoie inévitablement à la « physique de la conscience » défendue par le physicien Philippe Guillemant. À lui tout seul, l'aspect « temps manquant » (*missing time*), présent dans de nombreuses RR3, pointe dans cette direction d'une maîtrise de la physique qui permettrait de s'affranchir des contraintes de l'espace-temps. Le fait que des objets ou des entités humanoïdes semblent se matérialiser puis se dématérialiser, flotter en l'air ou se déplacer à des vitesses incohérentes, ou encore la perception de rayons lumineux « tronqués » vont dans le

même sens. L'interaction avec le psychisme des témoins avait été identifiée dès les années 1950 par le psychiatre et psychanalyste Carl Gustav Jung, bien que l'effet pervers de cette réflexion ait consisté à donner des arguments aux sceptiques qui réduisent le phénomène à des hallucinations. La troisième partie du livre d'Éric Zurcher est donc d'une importance majeure, car l'auteur y explore toutes les pistes de réflexion envisagées ou possibles pour rendre compte d'un phénomène qui dépasse de très loin une stérile opposition « j'y crois – j'y crois pas ». De la physique quantique moderne aux enseignements plurimillénaires du Vedanta, l'histoire de la pensée humaine est riche de sources diverses qui ramènent pour beaucoup d'entre elles à l'idée que le monde tel qu'il nous apparaît n'est pas le monde tel qu'il est.

Décidément, comme le pensait l'ufologue et philosophe Aimé Michel, le phénomène ovni dans son ensemble est bien une « invitation à penser la complexité ».

À lire :
Zurcher Éric, *Les Apparitions mondiales d'humanoïdes*, Le Temps Présent, 2018.

INTERVIEW

ÉRIC ZURCHER, UFOLOGUE ET HISTORIEN

« LE PHÉNOMÈNE POINTE VERS UNE ORIGINE ENDOGÈNE »

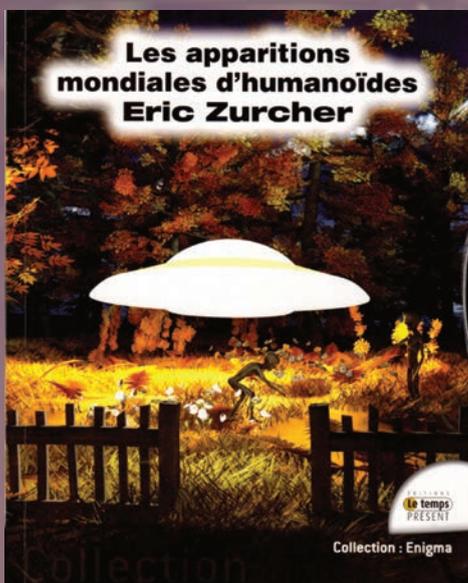
nexus Quelle a été votre méthode de travail pour parvenir à cette sélection de cas ?

Éric Zurcher : C'est surtout un travail d'élimination. Dans le catalogue Rosales, par exemple, on se retrouve avec des dizaines de milliers de cas, qu'il faut lire, ce qui prend des années, pour s'apercevoir qu'il y en a au moins 8 000 qui ne relèvent pas de l'ufologie. On écrème, il en reste 6 000 ou 7 000, puis on applique des critères de sélection. Certains cas tiennent sur deux lignes, d'autres sont des émanations des « frères de l'espace », c'est-à-dire des sectes, etc. Le but est d'avoir un échantillonnage dans lequel on a relativement confiance. Il reste entre 4 et 8 % de cas recevables, par pays, par zone ou à l'échelle mondiale. J'ai travaillé sur 4 à 5 % de cette sélection, soit 300 ou 400 cas maximum. Quand on se plonge là-dedans, on comprend pourquoi personne n'a jamais fait ça !

Quels ont été les critères principaux ?

Il faut d'abord qu'il y ait eu une enquête, c'est le minimum syndical. Ensuite, il faut pouvoir tracer les sources. Ce n'est pas une marotte d'historien. C'est comme cela qu'on en apprend beaucoup, quand on sait qui a vu quoi et qui a transmis quoi. Il y a des groupuscules ou des

sectes qui diffusent des cas que l'on retrouve ensuite dans des catalogues qui se veulent sérieux. Il faut également faire attention aux contextes culturels. Il existe, par exemple, de nombreux cas russes qui sont des inventions (médiocres) destinées à une certaine presse populaire... Le brouillage humain est très fort et, si on veut le limiter, il faut faire preuve de rigueur. J'ai dû éliminer des cas qui contenaient pourtant de l'information en constatant que les témoins connaissaient un peu trop bien l'ufologie. Renseignements pris, ces récits étaient déposés, anonymement bien sûr, sur un site dédié d'une grosse organisation américaine. Il faut donc se montrer prudent et mettre entre parenthèses. On peut tout de même faire des statistiques sur ces 300 à 400 cas. J'ai volontairement évité des affaires très connues, comme Valensole (Alpes-de-Haute-Provence, 1965), la plaine des Cafres (La Réunion, 1968) ou Socorro (Nouveau-Mexique, 1964), car elles ont été largement traitées. J'ai préféré pointer des cas un peu moins connus, oubliés, voire inconnus. La liste des 106 cas (et beaucoup d'autres en parallèle) répond aussi à un souci de vulgarisation. Je voulais une présentation chronologique pour tracer une perspective historique sur la profondeur



historique. Ensuite, il fallait une répartition mondiale. J'ai eu tendance à favoriser les témoins multiples et les traces, parce que ce sont des éléments objectifs. Au bout du compte, il y a un bon tiers de cas avec témoins multiples et entre 10 et 15 % avec traces. On ne peut pas non plus éliminer des cas parce que l'ovni n'a pas touché le sol, au contraire.

On parle d'humanoïdes, mais il y a des cas où les apparitions ne sont pas anthropomorphes.

En effet, il existe une petite partie de témoignages – entre 15 et 20 dans le monde – faisant état d'êtres non anthropomorphes. J'ai inclus deux cas de ce type, le premier en Corrèze (Puy d'Yssandon, 1960) avec des êtres qui semblent se gonfler et se dégonfler en passant sur la route, et surtout le cas français le plus important, celui des « hameaux du Soleil » (La Colle-sur-Loup, 1975). Les témoins ont vu des sortes de « portes de frigidaire » lumineuses qui avançaient vers eux en quinconce, avec des espèces d'yeux plus lumineux encore. J'ai aussi retenu certaines affaires, à titre d'exemple, comme un épisode avec des MIB (*Men in Black*) pour montrer au public ce qu'on entend par là, ou bien une RR3 « spectrale » : une dame au Canada, en 2002, qui voit des entités flotter, comme des fantômes. J'ai retenu également le cas de Tappen (Dakota du Nord, 2006), qui illustre bien l'étrange domaine des mutilations et enlèvements d'animaux.

On observe une diminution du phénomène avec le temps. Quelle analyse peut-on en tirer ?

Plusieurs explications peuvent se conjuguer. À partir des années 1980, l'inflation des RR4 (abductions) aux États-Unis va devenir mondiale et se substituer progressivement

aux RR3. Ce processus est quasiment arrivé à son terme et on s'aperçoit aujourd'hui que les RR4 elles-mêmes commencent à être grignotées de l'intérieur par ce qu'on appelle les cas de « visiteurs bedrooms » : le témoin se réveille dans la nuit et voit un humanoïde au pied de son lit, puis il y a un *missing time* (temps manquant), mais pas d'ovni associé ! Certains ufologues ne veulent pas entendre parler, mais je constate qu'il y en a de plus en plus. Ainsi, il existe plus de 1 000 notifications de cas en Grande-Bretagne, mais, sur les trente dernières années, il ne s'agit quasiment que de RR4 et des « visiteurs bedrooms ». En 1976, on avait 600 notifications de RR3 dans le monde, nous en sommes aujourd'hui péniblement à une centaine, et quand on regarde en détail, il y a très peu de vraies RR3. Par ailleurs, beaucoup d'ufologues ont abandonné le terrain pour être sur le Web et les réseaux sociaux, et si on ne cherche pas, on ne trouve pas...

Tout cela se conjugue. Je pense que cette intelligence nous a montré certaines choses sur une phase qui a duré plusieurs décennies et que l'on est en train de passer à une autre phase. Je dis bien « montrer », car c'est le cœur du sujet : cette intelligence est capable de nous présenter n'importe quoi. Le problème est « qu'on ne peut observer que ce que la théorie nous permet d'observer ». Or, la théorie dominante est qu'il s'agit d'extraterrestres qui viennent nous voir. Je n'ai rien contre cette hypothèse, mais elle emplit tout le champ de vision. Par exemple, le phénomène affiche une forte activité mimétique, et quand une intelligence est capable de montrer quarante fois en France au cours de ces dernières décennies de faux crashes d'avions (crashes fantômes ou « crashes de rien »), il faut en tirer les conséquences.

C'est pourquoi vous évoquez les hypothèses de la réalité virtuelle, de visiteurs du futur...

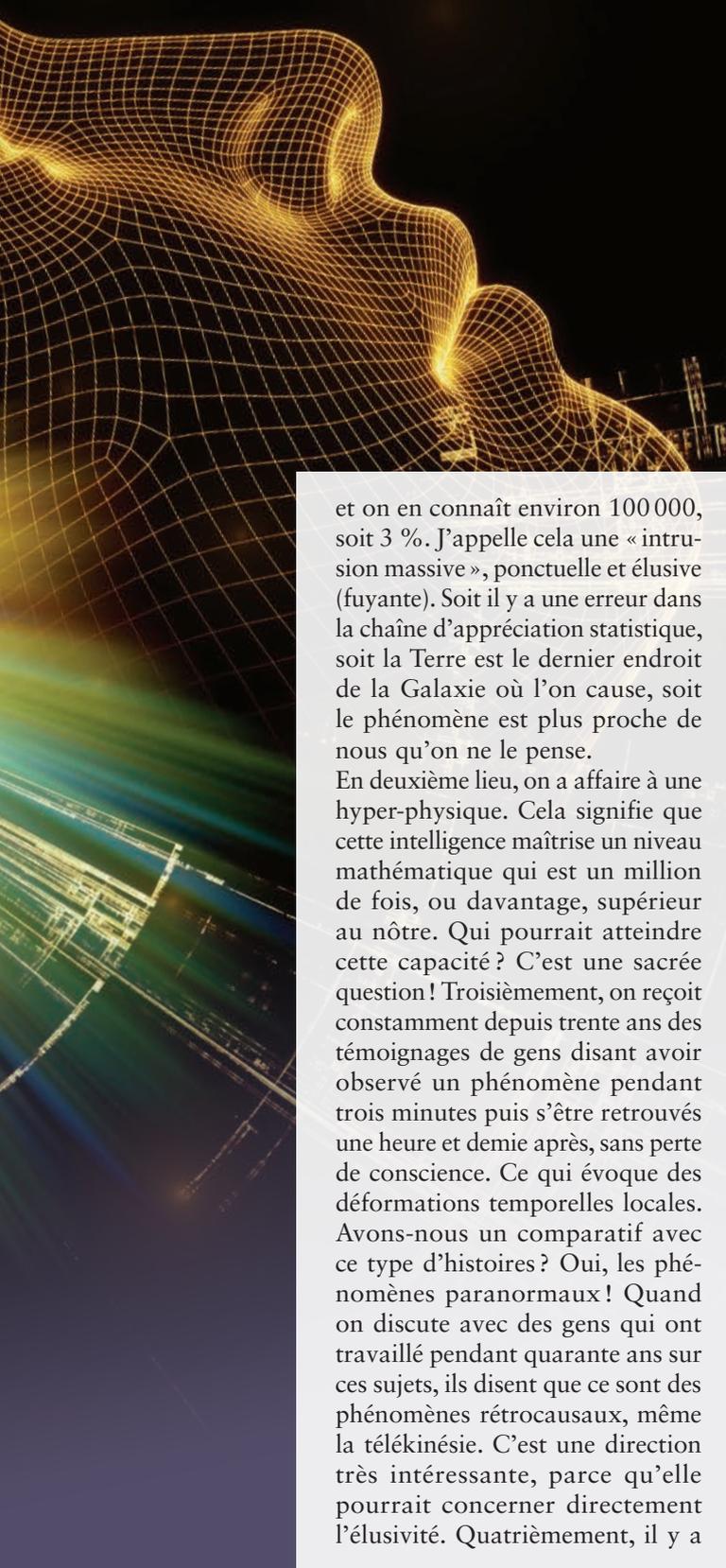
Oui, on peut penser à des séquences de réalité virtuelle adaptées à notre perception. Nous n'en sommes plus très loin nous-mêmes aujourd'hui. Mais je pense que c'est encore plus compliqué. Par moments, cela ressemble fortement à l'incrustation d'une réalité dans la nôtre. On pourrait être dans une forme de manipulation, de communication avortée ou à sens unique. On voit que la plupart des cas contiennent des éléments purement humains, qui sont tirés de notre culture ou de notre histoire. Comment cette intelligence a-t-elle accès à ces informations ? On dit qu'il s'agit d'extraterrestres qui viennent cueillir des plantes, mais c'est peut-être ce que l'on veut que nous croyions ! Après avoir considéré près de 400 cas, je pense qu'il y a un deuxième niveau d'analyse. Quand on pose sur la table les quatre ou cinq propositions dont on est à peu près sûr en matière d'ovnis, qu'on les agence de toutes les façons possibles et qu'on regarde la direction indiquée, eh bien cela pointe plutôt vers une piste endogène, donc humaine. L'origine pourrait, par exemple, relever de quelque chose que nous aurions nous-mêmes créé, et qui nous aurait échappé dans le futur...

Quelles sont ces quatre ou cinq propositions ?

D'abord le constat d'une irruption massive. Un sondage de l'Onu évoquait 150 millions de témoins d'ovnis environ dans le monde en l'an 2000. On a 1,7 témoin en moyenne par observation, soit 80 millions de cas. Claude Poher avait évalué qu'en étant le plus sévère possible, il restait 4 % de cas non réductibles. Cela fait encore 3,2 millions de cas en l'an 2000,

©Stock.adobe agsandra

En relisant *Hypérion* et *La Chute d'Hypérion*, la saga SF de Dan Simmons (1989), on est fasciné par la justesse d'anticipation.



et on en connaît environ 100 000, soit 3 %. J'appelle cela une « intrusion massive », ponctuelle et évasive (fuyante). Soit il y a une erreur dans la chaîne d'appréciation statistique, soit la Terre est le dernier endroit de la Galaxie où l'on cause, soit le phénomène est plus proche de nous qu'on ne le pense.

En deuxième lieu, on a affaire à une hyper-physique. Cela signifie que cette intelligence maîtrise un niveau mathématique qui est un million de fois, ou davantage, supérieur au nôtre. Qui pourrait atteindre cette capacité ? C'est une sacrée question ! Troisièmement, on reçoit constamment depuis trente ans des témoignages de gens disant avoir observé un phénomène pendant trois minutes puis s'être retrouvés une heure et demie après, sans perte de conscience. Ce qui évoque des déformations temporelles locales. Avons-nous un comparatif avec ce type d'histoires ? Oui, les phénomènes paranormaux ! Quand on discute avec des gens qui ont travaillé pendant quarante ans sur ces sujets, ils disent que ce sont des phénomènes rétrocausaux, même la télékinésie. C'est une direction très intéressante, parce qu'elle pourrait concerner directement l'élusivité. Quatrièmement, il y a

le problème de la conscience. C'est protéiforme, très difficile à saisir, mais on peut le prendre sous au moins un angle : cette intelligence sait tout de nous-mêmes, beaucoup mieux que nous-mêmes. Je pense au cas d'un enquêteur qui part en veillée pendant la vague belge et rentre chez lui à 7 heures du matin sans avoir rien vu. Ses voisins lui disent alors qu'un ovni a fait un vol stationnaire au-dessus de sa maison ! Comment cette intelligence savait-elle ? Elle en sait beaucoup trop sur nous et en plus elle nous ment. Il y a beaucoup de cas depuis 1945 avec des communications télépathiques ou autres et où l'on s'est aperçu que les informations étaient mensongères. On peut valider l'hypothèse extraterrestre (HET) en « tordant un peu le bras aux faits », ce qui ne me dérange pas, mais on doit appréhender une origine endogène, ce qui peut se révéler cent fois plus inquiétant...

L'hypothèse « endogène » est en effet extrêmement troublante...

J'ai choisi des cas qui méritent discussion. Celui des hameaux du Soleil est le cas français le plus important selon moi, plus que Valensole où il n'y a pas eu 2 h 30 d'observation et six témoins, avec des traces de radioactivité au sol. Et on ne peut pas accéder aux données de l'enquête des gendarmes, qui étaient là à 8 heures du matin, car elle est classée « sensible ». Il est clair, sans tomber dans le conspirationnisme, que l'armée a des informations, car elle dispose des hommes et, surtout, du matériel. Il y a eu des enquêtes sur des affaires dont on n'a jamais entendu parler, où ils ont sans doute trouvé de la radioactivité ou des choses, peut-être infinitésimales, des résidus. Il y a huit ou dix cas connus de ce type dans le monde, mais on ne sait pas tout. Il existe également quelques rares films et photos, mais

noyés dans un tas de « fakes ». Cependant, le phénomène laisse des traces vite effacées, des effets psychosomatiques et quelques échos radar, mais il n'intervient pas dans l'histoire humaine et c'est peut-être lié à cette dimension rétrocausale, parce qu'il y a une loi de l'Univers qui l'empêche au niveau macroscopique. Peut-être que l'HET nous fait regarder en l'air et que pendant ce temps nous ne regardons pas ce qui se passe sous notre nez, à savoir le développement des intelligences artificielles.

En relisant *Hypérion* et *La Chute d'Hypérion*, la saga de science-fiction de Dan Simmons (1989), on est fasciné par la justesse d'anticipation. Tout ufologue devrait lire ça. L'élusivité est la caractéristique centrale du phénomène ovni et l'ostentation est la caractéristique centrale des RR3. Le côté « histrionique » (farceur, truqueur), le côté mimétique, l'effet vitrine ou spéculaire, tout cela est la même chose et n'est que la prolongation de l'ostentation. C'est une invitation à penser la complexité. Je n'ai pas de problème avec la matérialité du phénomène, puisqu'il y a des traces et des échos radar, mais ce n'est pas la matérialité qui est en cause, c'est le statut de la matière. Nous avons commencé à le modifier au Néolithique avec le forgeron, puis avec les métaux à mémoire de forme au xx^e siècle, et aujourd'hui avec les nanotechnologies. C'est une adaptation du statut de la matière ; il n'y a rien de choquant dans l'idée qu'une hyper-physique aurait nécessairement une avance incommensurable dans ce domaine. L'HET de niveau 2 (au sens large) reste envisageable, mais je pense qu'il va falloir penser très sérieusement ce que les spécialistes nomment désormais « l'Anthropocène », en liaison avec les manifestations ovnis...

Propos recueillis par Jocelin Morisson



QUAND LES CARTES ANCIENNES RACONTENT *UNE AUTRE HISTOIRE DE L'HUMANITÉ*

5^E PARTIE

Par Patrick Pasin

À PROPOS DE L'AUTEUR

Patrick Pasin étudie l'archéologie et l'histoire secrètes depuis de nombreuses années. C'est après avoir découvert de nouvelles preuves sur ces cartes anciennes qu'il a entrepris la rédaction du livre *Le Mystère des cartes anciennes*, afin de partager ces révélations.

L'ANTARCTIQUE, UN CONTINENT CONNU DES SIÈCLES AVANT L'HISTOIRE

Poursuivons notre étude des cartes anciennes et intéressons-nous au continent sans doute le plus mystérieux, qui est encore loin aujourd'hui d'avoir livré tous ses secrets. Pour mémoire, sa superficie est de plus de 14 millions de kilomètres carrés contre (seulement) à peine plus de 10 millions pour l'Europe.

Officiellement, le capitaine James Cook est le premier à franchir le cercle polaire antarctique (66° 33'), le 17 janvier 1773. Il se dirige même un peu plus vers le sud mais, bloqué par les glaces, doit rebrousser chemin. Il réussit à descendre encore plus près du pôle l'année suivante, mais conclut qu'il n'y a pas de continent, seulement de la glace à perte de vue.

Il faut attendre presque quatre décennies supplémentaires et l'année 1820 pour que l'Antarctique soit

considéré comme ayant été aperçu pour la première fois – « aperçu », pas même exploré. Cette année-là, le capitaine Fabian Gottlieb von Bellingshausen, de la marine du tsar Alexandre I^{er}, le capitaine Edward Bransfield, de la Royal Navy du roi George III, et le chasseur de phoques américain Nathaniel Palmer voient l'Antarctique, à quelques jours d'intervalle, en janvier pour les deux premiers et en novembre pour le troisième.

Bien que tous les historiens ne soient pas d'accord, c'est un autre chasseur de phoques américain, le capitaine John Davis, qui aurait posé le premier le pied sur le continent blanc, le 7 février 1821.

Quelques rares expéditions sont organisées les années suivantes et, ainsi, l'explorateur et officier de marine Jules Sébastien César Dumont d'Urville prend possession au nom de la France en janvier 1840 de la Terre-Adélie, baptisée ainsi en hommage à sa femme Adèle.

En résumé, selon ceux qui écrivent l'Histoire de nos jours, le continent Antarctique n'est donc connu que depuis le XIX^e siècle.

Pourtant, des cartes anciennes, notamment deux d'origine française du XVI^e siècle, remettent totalement en question la chronologie officielle. En fait, elles prouvent qu'elle est fautive. C'est même l'histoire de l'humanité qu'elles viennent réfuter.



Figure 1*
Jules Sébastien César Dumont d'Urville (1790-1842). Illustration dans *Les Navigateurs français : histoire des navigations, découvertes et colonisations françaises*, Léon Guérin, Belin-Leprieur et Morizot, 1846.

* Sauf indication contraire, les images proviennent de Wikimedia Commons.



Figure 2. *Prise de possession de la terre Adélie le 21 janvier 1840. L'expédition se composait de deux bateaux : L'Astrolabe et La Zélée.* Bibliothèque du Congrès des États-Unis.



Figure 3. *L'Astrolabe faisant de l'eau sur un glaçon le 6 février 1838.* Atlas pittoresque, planche 20 (22), Louis Le Breton (1818–1866).

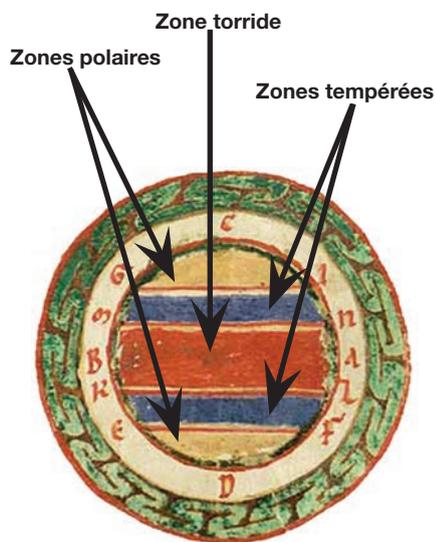


Figure 4. *Le monde selon Parménide, avec ses cinq zones climatiques.* Reproduction dans un manuscrit du Moyen Âge.

1) Dès l'Antiquité

Contrairement à l'idée généralement répandue, les Grecs ne considéraient pas que la Terre était plate. Ainsi, selon les informations dont nous disposons aujourd'hui, Parménide, né à la fin du VI^e siècle avant Jésus-Christ, aurait été le premier à affirmer qu'elle est sphérique. Il a même divisé le globe en cinq zones climatiques, dont celles à chaque pôle sont considérées comme inhabitables compte tenu de leur climat (cf. figure 4).

En conséquence, les Grecs anciens connaissent l'existence des pôles et de terres autour, mais ils n'apparaissent pas sur leurs cartes reconstituées au fil du temps par suite de leur disparition. Puis arrive Claude Ptolémée, dont l'influence sera, de loin, la plus importante de celle de tous les géographes de l'Antiquité, car elle perdurera jusqu'à la Renaissance.

Astronome et astrologue grec du I^{er} siècle après Jésus-Christ, il est considéré comme l'un des pères de la géographie. Son livre, intitulé *Geographia*, sera constamment recopié pendant plus de mille ans. Heureusement, car nous



Figure 5
Reproduction
de la carte
de Claude
Ptolémée
dans un
manuscrit du
xv^e siècle.

n'en avons plus de version originale. Cette reproduction (cf. figure 5) date du xv^e siècle. Elle a été réalisée à partir des centaines de relevés que contient *Geographia*.

Elle montre indubitablement une terre au sud du globe, certes reliée à l'Afrique. Il n'est donc pas encore question de « l'Antarctique » que nous connaissons, mais cela témoigne du fait que l'Antiquité sait déjà qu'il n'y a pas l'océan à perte de vue jusqu'au bout de la planète. Il est impossible de savoir d'où vient cette connaissance, d'autant plus qu'il n'est pas envisagé par les historiens d'aujourd'hui que quiconque ait pu se rendre au pôle Sud dès cette époque, ou même avant.

Il faut attendre ensuite près de huit siècles et les voyageurs arabes avant que les cartes commencent à montrer l'Antarctique. En effet, même si la carte de Beatus du viii^e siècle présente un quatrième continent en plus de l'Afrique, de l'Asie et de l'Europe (cf. *NEXUS* n° 117), il est impossible de conclure sur le nom duquel il s'agit.

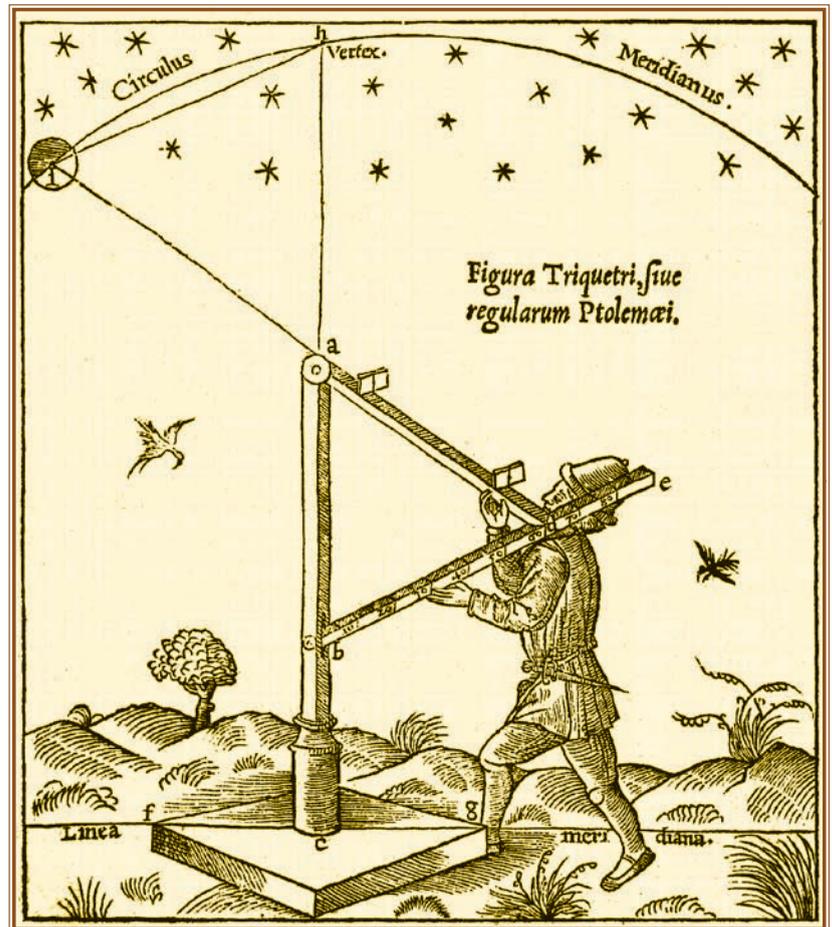


Figure 6 « Forme triangulaire, selon les règles de Ptolémée. »

Figure 7
(les océans sont en vert)



2) Ibn Hawqal

Dans le n° 118 de *NEXUS*, nous avons présenté deux cartographes arabes qui connaissent l'existence de l'Amérique dès le x^e siècle, dont Mohammed Abul-Kassem Ibn Hawqal. Sa carte, avec l'Amérique représentée à l'est, est la figure 7. Ce qui est étonnant, d'autant plus pour l'époque, c'est de dessiner l'Antarctique de façon assez proche des cartes modernes, le continent occupant toute la partie sud du globe. Rappelons que l'histoire officielle affirme que ce continent ne sera aperçu que dans... 900 ans !

Ce qui est encore plus étonnant, c'est l'inscription en arabe à l'est du continent, bien que probablement postérieure à la réalisation de la carte, car elle signifie « obscurité » (cf. figure 8). Cela donne à penser que l'Antarctique aurait pu être visité entre avril et août, car le reste de l'année se produit le phénomène du jour polaire, qui culmine le 21 décembre, avec le soleil qui brille 24 heures sur 24, donc le contraire de l'obscurité. Il est impossible, évidemment, de savoir qui a pu visiter l'Antarctique à une époque aussi lointaine ou même de quelle source s'est

inspiré Ibn Hawqal pour dessiner sa carte. À moins qu'il se soit seulement basé sur les travaux de Claude Ptolémée, ce qui expliquerait pourquoi, lui aussi, relie l'Afrique à l'Antarctique. En revanche, cela n'explique pas la mention « obscurité » ni une représentation plus précise que celle de son lointain prédécesseur grec. Notons d'ailleurs qu'il ne relie l'Amérique ni à l'Asie ni à l'Antarctique, ce qui rend la source de cette connaissance encore plus mystérieuse. En effet, cela implique que le tour de l'Amérique a été réalisé avant celui de l'Afrique. C'est, évidemment, totalement incompatible avec l'histoire officielle, c'est pourtant ce que nous prouve la carte d'Ibn Hawqal. Faisons maintenant un bond de plusieurs siècles dans le futur, vers le monde chrétien, où nous attendent quelques surprises.



Figure 8
Entourée en rouge, la mention « obscurité »
sur l'Antarctique et la carte d'Ibn Hawqal.

3) Avant la Renaissance

La mappemonde du géographe vénitien Giovanni Leardo date de 1452 ou 1453 et montre indubitablement que l'Antarctique est alors plus une idée qu'une connaissance, et, aussi que l'Afrique est loin d'être connue par les Occidentaux. En effet, ainsi que nous l'avons signalé dans le *NEXUS* n° 119, il faut encore attendre plus d'une trentaine d'années pour que Bartolomeu Dias atteigne la côte est du continent en doublant le cap de Bonne-Espérance. Il est d'ailleurs à noter que la carte de Giovanni Leardo est moins précise que celle d'Ibn Hawqal, pourtant dessinée cinq siècles plus tôt, sans compter que lui ne connaît pas l'existence de l'Amérique, en tout cas, elle n'apparaît pas sur sa carte (cf. figure 9).

Il faut attendre 1508 et la carte de l'artiste florentin Francesco Rosselli pour voir expressément

apparaître l'Antarctique. Question mystérieuse encore aujourd'hui : il est enlumineur et graveur, pas cartographe ni explorateur, donc qui lui a donné l'information pour reproduire ainsi le continent, contrairement à toutes les cartes précédentes connues aujourd'hui, y compris en remontant jusqu'à l'Antiquité ? En effet, que s'est-il passé dans la cinquantaine d'années qui séparent cette carte de celle de Giovanni Leardo pour que l'Antarctique apparaisse indépendamment des autres continents, plutôt bien dessiné, y compris en respectant à peu près les proportions par rapport à la taille de l'Afrique et de l'Europe ? Est-il imaginable que quelqu'un l'ait visité ou ait retrouvé une carte ancienne plus précise, dont celle-ci ne serait que la reproduction ? Dans ce cas, de quelle carte inconnue de nos jours peut-il bien s'agir ?

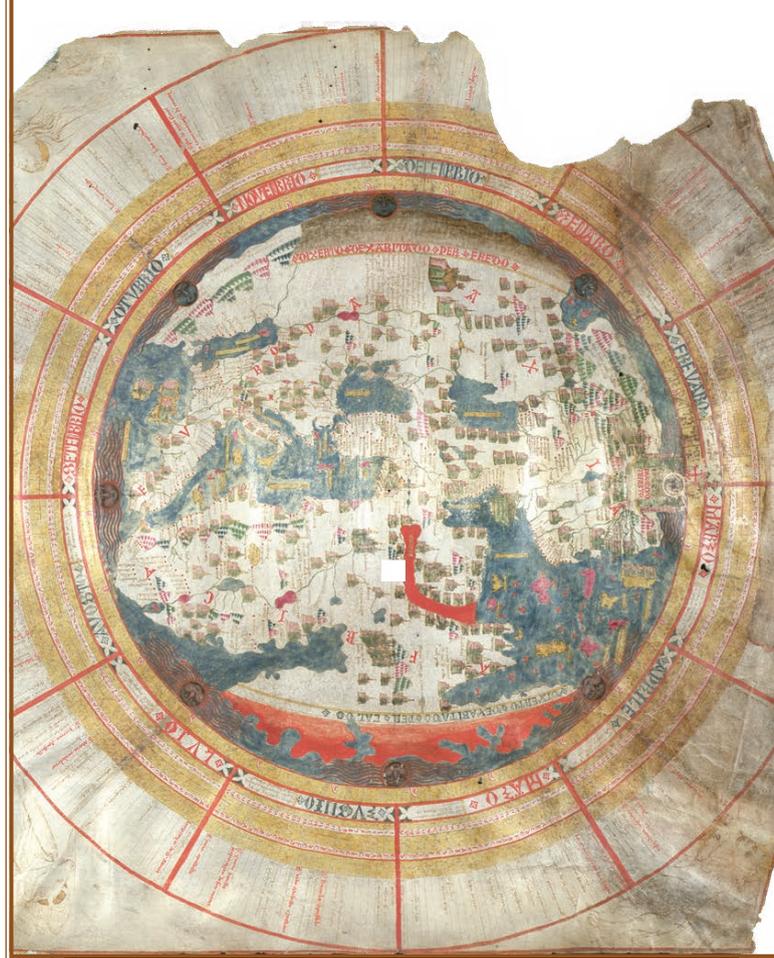


Figure 9
La carte de Giovanni Leardo, avec « l'Antarctique » attaché à l'Afrique.



Figure 10
La carte de Francesco Rosselli datant de 1508, avec « l'Antarcticus » dessiné dessus.



Figure 11
L'Antarctique sur la carte de Jacques de Vaulx. Soulignée en rouge, la mention « Région des glaces ».

4) Jacques de Vaulx

Dans son extraordinaire livre *Les Premières Œuvres de Jacques de Vaulx, Pilote pour le Roy en la Marine* datant de 1583 et conservé à la Bibliothèque nationale de France, Jacques de Vaulx dessine une carte mystérieuse pour l'époque (cf. figure 11). En effet, il y représente la « Terre Australle », également dénommée « Antartique ». Ce n'est donc pas l'Australie, mais bien le Continent Blanc dont il est question. Le tracé est compatible avec la réalité, ce qui est incroyable pour un continent censé être inconnu...

Ce qui est tout aussi étonnant, c'est que Jacques de Vaulx ajoute la mention « Région des glaces ». Comment peut-il savoir que le continent est sous la glace près de deux siècles et demi avant sa découverte ? Officiellement,

personne n'est encore descendu aussi loin vers le Sud. Rappelons que le capitaine Cook ne franchira le cercle polaire que dans deux cents ans !

De plus, la carte semble indiquer qu'une partie seulement est sous la glace, ce qui paraît plus incroyable encore, puisqu'il est affirmé de nos jours que l'Antarctique en est entièrement recouvert depuis plus de 10 000 ans.

Il est impossible de savoir d'où provient cette connaissance et ce qui a inspiré Jacques de Vaulx. Peut-être est-ce la carte d'Oronce Finé, dessinée une cinquantaine d'années plus tôt ? Leurs tracés se ressemblent, mais leurs différences témoignent que leurs sources ne sont pas les mêmes. Intéressons-nous maintenant à cette carte encore plus surprenante.

5) Oronce Finé

Mathématicien, astronome et cartographe français, il vit de 1494 à 1555. Réputé pour avoir réalisé la première carte imprimée de France, il dessine celle du globe en 1531, l'année où il est appointé à la chaire de mathématiques du Collège royal, le futur Collège de France (cf. figure 12).

Ce qui frappe d'emblée, c'est l'importance sur la droite de la carte du continent abritant le pôle Sud, appelé « Terra Australis ».

En comparant avec une photo satellite de l'Antarctique, nous constatons que les tracés sont étonnamment proches (cf. figure 13). Comment Oronce Finé peut-il dessiner un continent qu'il est censé ne pas pouvoir connaître puisqu'il ne sera officiellement « aperçu » pour la première fois qu'en 1820, soit trois siècles plus tard ?

De plus, il ajoute des montagnes et des rivières. Or, les recherches scientifiques ont confirmé que de grands fleuves ont coulé en Antarctique mais ont disparu il y a des millénaires, depuis qu'il est enfoui sous la glace.

Oronce Finé aurait donc représenté le continent tel qu'il existait des milliers d'années auparavant et comme aucun être humain n'est censé l'avoir jamais vu. Comment est-ce possible ?

Il a pu toutefois dessiner des fleuves et des montagnes parce qu'il ignorait qu'il est recouvert par la glace puisque, de toute façon, il n'y est pas allé.

Peut-être même est-ce l'Australie qu'il a représentée ? Effectivement, les formes sont proches. Mais la position ne correspond pas. Et Oronce Finé ajoute la mention « cercle antarctique ». Il n'y a donc pas d'ambiguïté, c'est bien le Continent Blanc qu'il a dessiné. Ainsi, comment expliquer les cartes d'Oronce Finé et de Jacques de Vaulx ? Au mieux, nous pouvons imaginer qu'ils se sont inspirés de cartes plus anciennes. Nous devons



Figure 12
La carte d'Oronce Finé.
Bibliothèque du Congrès des États-Unis.

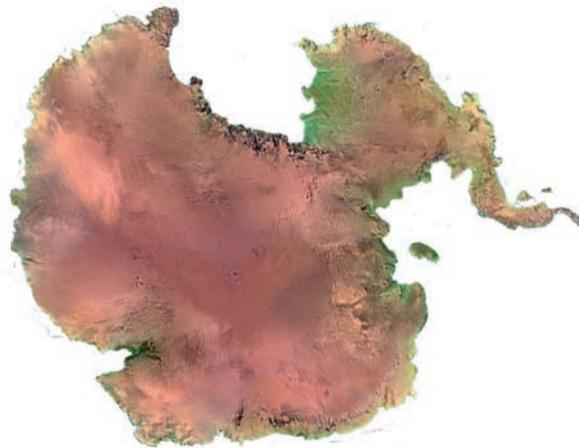


Figure 13
L'Antarctique aujourd'hui,
vu du même axe que la carte
d'Oronce Finé.

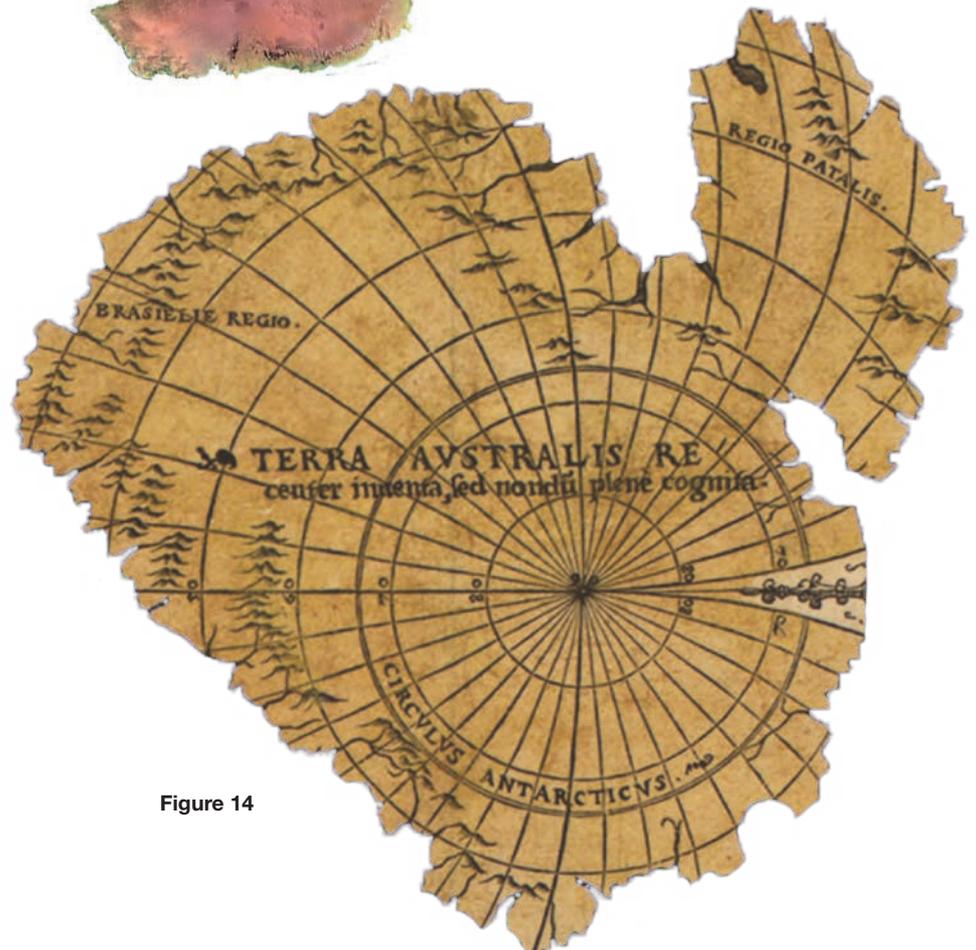


Figure 14

alors admettre que des hommes ont visité le pôle Sud dès le XVI^e siècle, peut-être même avant...

« Impossible ! » affirment les historiens aujourd'hui. Sans doute. D'ailleurs, est-il envisageable qu'il y ait eu des expéditions en Antarctique au début de la Renaissance sans que nous en ayons aucune trace de nos jours, au minimum dans les chroniques de l'époque ?

Quoi qu'il en soit, la réponse d'Oronce Finé à la « science » historique actuelle est la mention en latin qu'il a inscrite sur sa carte (cf. figure 14) : « *Center immensa, sed nondum plene cognita* ». Elle signifie : « Centre immense, mais pas encore totalement connu ».

Oui, nous avons bien lu : « pas encore **totalement connu** » ! Cela prouve sans le moindre doute qu'une partie était connue, donc que l'Antarctique avait déjà été exploré, et au minimum trois siècles avant 1820.

Mais par qui ?

Par les hommes du Moyen Âge, tandis que ce continent hostile était recouvert par la glace ? Ou par des visiteurs avant la glaciation, lorsque les fleuves coulaient encore, c'est-à-dire il y a des milliers d'années ?

Cette hypothèse implique que ces visiteurs de l'impossible auraient dessiné des cartes et qu'elles

auraient été conservées en France, au moins jusqu'au XVI^e siècle...

Mais qui, il y a plus de 10 000 ans, pouvait se rendre au pôle Sud et le dessiner de façon précise, comme s'il était vu du ciel, en respectant la forme sphérique de la Terre ?

Le mystère devient plus épais encore que la couche de glace de l'Antarctique... Néanmoins, ne faudrait-il pas commencer à réviser l'histoire de l'humanité et sortir des stéréotypes de la préhistoire tels que ceux propagés par des films et autres fictions tels que *La Guerre du feu* ?

Quoi qu'il en soit, à l'issue de ce voyage jusqu'au « bout » sud de la planète, est-il encore possible de croire que le continent n'a été « aperçu » pour la première fois qu'en 1820 ? C'est pourtant la vérité officielle, dogmatique puisqu'elle refuse de lire l'évidence. Est-elle toujours crédible, ainsi que ceux qui la professent, après ce dont témoignent ces cartes anciennes ? Sans compter que, dans le prochain et dernier article de notre enquête sur le sujet, nous concluons avec une représentation du monde qui nous entraîne quelques millénaires en arrière et remet définitivement en cause tout ce qui nous est raconté et enseigné depuis (trop) longtemps.

Patrick Pasin



Figure 15
Oronce Finé (1494-1555).

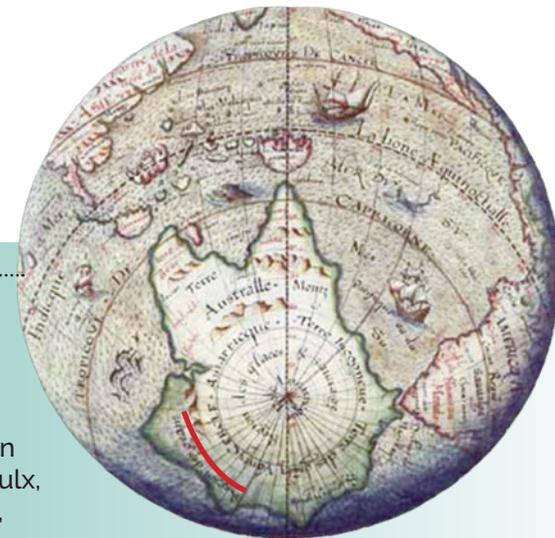


Figure 16
Soulignée en rouge, la mention
« Région des géants ».

Des géants en Antarctique ?

Normalement, les géants n'ont pas existé, sauf dans la Bible, les récits mythologiques ou légendaires, ainsi que dans quelques textes historiques. Tout squelette de ce genre qui aurait été découvert lors de fouilles archéologiques modernes est donc systématiquement considéré comme un faux, un « fake », selon la terminologie journalistique à la mode (peut-être reviendrons-nous sur le sujet dans un prochain NEXUS, avec quelques surprises...).

En général, ces héros d'un passé désormais immémorial mesurent près de trois mètres, au minimum. Par exemple, Goliath, que combattit David, atteignait quasiment la taille de 2,90 m, selon l'Ancien Testament, dans lequel apparaissent aussi les « Nephilim »,

des anges/géants (?) tombés du Ciel avant le Déluge.

Se peut-il que certains aient atterri en Antarctique ? D'après Jacques de Vaulx, cela ne fait aucun doute, en tout cas, des géants vivaient sur le Continent Blanc, il sait même quelle région ils habitaient, ainsi qu'en témoigne sa carte (cf. figure 16).

Sur quelle(s) source(s) s'est-il basé, il nous est impossible de le déterminer. Après tout, s'il était convaincu que les géants existaient, n'est-ce pas logique qu'il les ait localisés sur un continent où jamais personne n'était allé, voire ne connaissait, officiellement, bien sûr ? À moins que ceux qui avaient visité le continent avant qu'il ne soit « totalement connu » en aient rencontrés ?

NEXUS A LU POUR VOUS

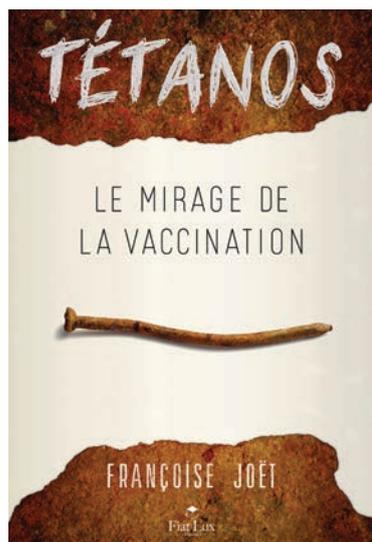
SANTÉ, MENSONGES ET (TOUJOURS) PROPAGANDE

CES FAUSSES VÉRITÉS QUI NUISENT GRAVEMENT À VOTRE SANTÉ

Jérémy Anso

À lire afin de ne pas être dupe des fausses vérités venues des laboratoires, de l'industrie pharmaceutique ou de l'agroalimentaire, qu'elles concernent les critères élastiques de la définition de certaines maladies, les conseils nutritionnels (laitages, graisses, sucre), le dépistage du cancer (prostate et sein), les maladies cardio-vasculaires, le diabète ou l'ostéoporose. L'auteur analyse plusieurs situations emblématiques et montre à quel point la santé est l'otage d'intérêts qui lui sont étrangers, malgré de nets progrès de transparence, et comment on traite, y compris par des thérapies agressives, les bien-portants.

Thierry Souccar, novembre 2018
256 pages – 19,90 €



TÉTANOS

LE MIRAGE DE LA VACCINATION

Françoise Joët

Quatrième édition revue et augmentée d'un livre que, comme le martèle dans la préface le docteur Jean Méric, auteur de *Vaccinations, je ne serai plus complice!* (Éd. Marco Pietteur, 2004), « *tout le corps médical devrait lire* ». L'auteur aborde avec précision tous les aspects relatifs à cette maladie et à sa vaccination. On en retiendra notamment que le tétanos n'est pas une maladie contagieuse (se vacciner ne protège pas le groupe), qu'elle est classée parmi les 8000 maladies rares et que, citant le Dr Méric, « *sachant que l'homme ne développe pas d'immunité naturelle au tétanos, comment un vaccin pourrait-il conférer une immunité que la maladie elle-même ne confère pas?* » Et pourtant, on vaccine en masse tous les bambins!

Éditions Fiat Lux, septembre 2018
195 pages – 15 €

LA POLLUTION ÉLECTROMAGNÉTIQUE

SANTÉ – LÉGISLATION – PROTECTION DANS L'HABITAT...

Ouvrage collectif

La technologie sans fil, omniprésente, engendre des ondes électromagnétiques qui transportent des informations toujours plus lourdes. Cinq auteurs – électricien, ingénieur, biologiste (atteinte du syndrome d'électrohypersensibilité), responsable politique et représentante de la société civile – sont à l'œuvre dans ce livre qui détaille tout ce qu'il convient de savoir sur le sujet : présentation des sources de rayonnements électromagnétiques, effets sur la santé, cadre législatif, évolution des technologies, moyens techniques pour se préserver des champs électromagnétiques, création d'une installation électrique biocompatible, zones blanches...

Terre Vivante, novembre 2018
224 pages – 23 €

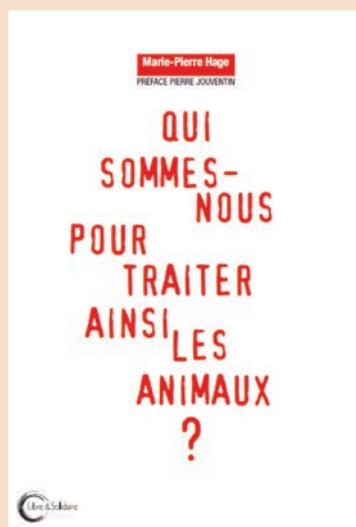
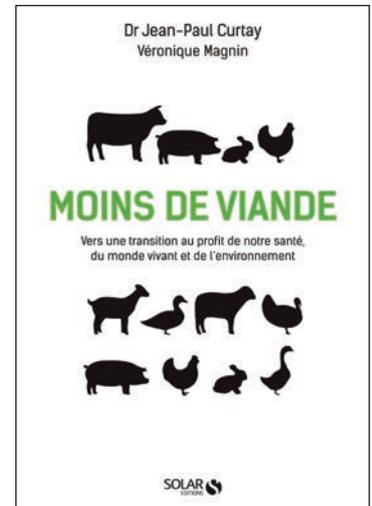


MOINS DE VIANDE

Jean-Paul Curtay, Véronique Magnin

« *Un guide pour entamer une transition sociétale au profit de notre santé, du monde vivant et de l'environnement* » : ce qui est ainsi annoncé en quatrième de couverture ne ment pas sur un contenu par ailleurs extrêmement riche en informations. Le docteur Jean-Paul Curtay, spécialiste en nutrithérapie, et la journaliste scientifique Véronique Magnin, titulaire d'un doctorat en sciences de la Terre et de l'Environnement, ont uni leurs savoirs et rassemblé dans cet ouvrage tout ce qu'il nous faut savoir sur la viande et ses alternatives, tant sur les plans de la santé que de l'environnement. Des faits, de trop peu connus à très méconnus, sans jugement, qui permettent une transition en toute connaissance de cause.

Solar, septembre 2018
288 pages – 19,50 €



QUI SOMMES-NOUS POUR TRAITER AINSI LES ANIMAUX ?

Marie-Pierre Hage

Si vous êtes en mal d'arguments pour défendre les animaux, voici le livre qu'il vous faut ! Le trafic d'animaux est le troisième trafic mondial après celui de la drogue et des armes, c'est dire à quel point nous traitons nos amis les bêtes comme des objets. Tous les domaines où l'on trouve des animaux (élevage, spectacle, monde domestique ou sauvage, etc.) sont examinés dans cet ouvrage avec, dans le dernier chapitre, de quoi vous repérer dans les différents courants animalistes (antispécisme, véganisme, welfarisme, flexitarisme, etc.).

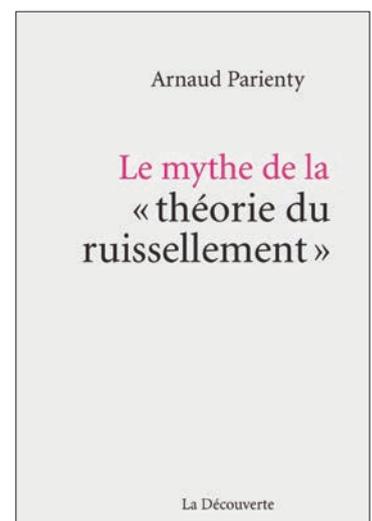
Éditions Libre & Solidaire, septembre 2018
223 pages – 15,90 €

LE MYTHE DE LA « THÉORIE DU RUISSÈLEMENT »

Arnaud Parienty

En plus de décortiquer la théorie du ruissellement, qui veut que l'argent donné aux riches dégouline généreusement sur les pauvres, Arnaud Parienty, professeur agrégé de sciences économiques et sociales, explique comment et pourquoi cette théorie est reniée par les politiques, alors même qu'elle est appliquée, notamment par le président Macron. Un petit bouquin passionnant, en prise directe avec l'actualité, qui répond à « *une question relativement simple, qui est de savoir si réduire les impôts des plus riches accroît le revenu des autres couches de la population* ». D'autres questions sont abordées dans la foulée, notamment celle de savoir si les inégalités ont un impact positif ou négatif sur la croissance d'un pays.

La Découverte, « Cahiers libres », septembre 2018
152 pages – 11 €



CONSCIENCE

Âme : **106**
 Archéologie intuitive : **99, 56**
 Bio-psychokinèse : **77**
 Champignons hallucinogènes : **79**
 Clairvoyance : **92, 90**
 Cohérence cardiaque : **103**
 Communication post-mortem induite : **104, 81, 47**
 Communication animale : **73, 69**
 CNV : **99**
 Complexes : **100**
 Conscience collective : **70, 56**
 Conscience animale : **56**
 Dessin & cerveau droit : **98**
 Effet placebo : **85, 66, 52**
 Don d'organes : **100**
 EMI/NDE : **105, 104, 101, 98, 90, 86, 84, 83, 81, 72, 60, 46**
 Entendeurs de voix : **111**
 Glande pinéale : **92, 81**
 Guérison des souvenirs : **89**
 I-ther : **55**
 Hologramme : **115**
 Hypnose : **93**
 Iboga : **98**
 Intention : **77, 70**
 Intuition : **94, 70**
 Jan Kounen : **68**
 Jean-Pierre Girard : **56**
 Lucia Light : **102**
 Lucidité terminale : **84**
 Maïeusthésie : **103**
 Matérialisme : **64**
 Mémoire quantique : **81**
 Médiumnité : **81**
 Miracles : **101**
 Neuronnes miroirs : **95**
 Neurosciences : **92**
 Médecine psychédélique : **71, 68**
 Méditation : **85, 83, 81, 75, 72**
 OBE : **107**
 Ombre : **112**
 Opération aurière : **92**
 Padovani Isabelle : **110**
 Phénomènes psy : **83, 75, 56, 43**
 Physique quantique : **88, 80**
 Prânisme : **88, 69**
 Prédateurs psychiques : **54**
 Psychélémentarité : **90**
 Psychogénéalogie : **64**
 Psychophysique : **40**
 Remote viewing : **99, 96, 68**
 Résonance morphique : **56**
 Rêve lucide : **97, 93, 63**
 Rêve thérapeutique : **91, 89**
 Rupert Sheldrake : **56**
 Sensations et guérison : **108**
 Synchronicité : **119**
 Syndrome savant : **84, 76**
 Subliminal : **82, 60**
 Télépathie : **102**
 Transe : **93**
 Transcommunication hypnotique : **116**
 Vision à distance : **96**
 Vision au rayon X : **92**
 6° sens : **58**

ÉNERGIES ALTERNATIVES

Accélération régénératrice : **77**
 Agrocultivants : **61**
 Algues : **61**

Antennes Tesla : **76**
 Anti-gravité : **54**
 Batterie autonome : **82**
 Bombe à hydrogène : **82**
 Innovations technologiques : **68, 66**
 Capteur sensible : **84**
 Catalyseur à hydrogène : **65**
 COP21 : **103, 102**
 Désalinitation : **65, 58**
 E-cat : **87, 80, 79**
 Économies de carburant : **76, 47**
 Effet Casimir : **82**
 Effet Dumas : **93**
 Effet Hutchinson : **45**
 Électricité laser : **82**
 Électricité terrestre : **65**
 Énergie du vide : **83, 82, 79, 74, 67**
 Éolienne domestique : **68**
 Firestorm : **53**
 Fusion froide : **79, 67**
 Fusion nucléaire : **68**
 Gaz de Brown : **48**
 GIFNET : **40**
 Générateur à eau : **65**
 Générateur électrique : **79**
 Hélice Juan : **63**
 Hydrogène solaire : **90**
 Hydroliennes : **85, 82**
 Ismaël Aviso : **79**
 Kit Hypnow : **63**
 Lentilles gravitationnelles : **66**
 Lévitiation magnétique : **65, 54**
 LLW9 : **102**
 Mégajoule : **84**
 Moteur à aimants : **60, 45**
 Moteur à eau : **108, 79, 63, 58, 57**
 Moteur à hydrogène : **46**
 Moteur Bedini : **68**
 Moteur Keppé : **67, 61**
 Moteur MYT : **65**
 Moteur Pantone : **65, 63, 52**
 Moteur Stirling : **91, 68, 60**
 Moteur universel à électropistons : **79**
 Moteur 2-temps : **77**
 Nanotubes électriques : **68**
 Neutrinos supra-luminiques : **77**
 Orbo : **67**
 Photovoltaïque : **82, 68**
 Piles à combustible : **74**
 Piles à cristaux de Reid : **46**
 Propulsion relativiste : **50**
 Pseudo Direct Drive : **71**
 QM Power : **75**
 Recommandations : **65**
 Rosch : **106, 100**
 Surunité : **100, 85, 77, 75, 69, 67, 58, 50, 47**
 Score : **71**
 Steorn : **77, 67, 49, 48**
 Tesla : **81, 76, 65**
 Thermoélectronique : **59**
 Transformateurs électriques : **78**
 Viktor Schaubberger : **95**
 Voiture électrique : **86, 79**
 Vol battu : **90**
 Z-machine : **73**

GÉOPOLITIQUE

Agrobusiness : **89, 88, 86**
 Al-qaïda : **45, 42**
 Antarctique 1945 : **42, 41**
 Areva : **94**
 Armée : **112**
 Ateliers constituants : **92**
 Atlantisme : **74, 62, 60**
 Banques : **66, 62**

Big Brother : **88, 80, 79, 71, 63, 60**
 Bilderberg : **105, 93, 87, 81, 75, 53, 41**
 Blockchain : **115**
 Capital d'existence : **85**
 Capitalisme du désastre : **97, 58**
 Chouart Étienne : **96, 92**
 Crise : **61**
 Conspirationnisme : **97**
 Décroissance : **119**
 Dette : **95, 89, 86, 74, 68, 43**
 Dollar : **66, 65**
 Démocratie : **104, 96, 92, 78, 75, 74, 72, 63**
 Économistes atterrés : **73**
 Espionnage : **86, 85, 65, 55**
 États-Unis : **63, 59**
 Extraterritorialité : **117**
 Fonds voutours : **108**
 Gigantisme : **103**
 Hold-up bancaire : **104**
 Hugo Chavez : **86**
 Illuminati : **58**
 Inde : **94**
 Intercommunauté : **92**
 Iran : **66, 59, 58**
 Irak : **65, 60**
 Islande : **90, 85**
 J.F. Kennedy : **76**
 Lockerbie : **53**
 Lybie : **79, 78**
 Loi martiale : **62**
 Marché transatlantique : **91, 90, 63**
 Mécanisme européen de stabilité : **80**
 Monaco : **106**
 Mondialisme : **71, 68, 62, 48, 41**
 Monnaie bio : **84**
 Monnaies locales : **84**
 Monnaie mondiale : **115**
 Monnaie pleine : **114**
 Mythe de la croissance : **89**
 Narcotraffics : **47, 46**
 Nouvel ordre Mondial : **64, 62**
 Or : **66**
 Otan : **62, 60**
 Paradis fiscaux : **106, 79**
 Revenu d'existence : **101, 72**
 Suisse : **74**
 Syrie : **91, 89, 80**
 Subprimes : **61**
 Système monétaire : **61, 58**
 Terrorisme d'État : **50**
 Tirage au sort : **92, 78**
 Total : **111**
 Tribunaux d'exception : **63**
 Tueur économique : **54**
 Union européenne : **62**
 Vatican : **67, 51**
 11-Septembre : **116, 112, 92, 85, 77, 75, 74, 71, 70, 68, 65, 62, 60, 58, 49**

HISTOIRE & ORIGINES

A. Parks : **63, 50, 45, 44, 43**
 Archéologie intuitive : **56**
 Arkaim : **42**
 Art rupestre : **88, 85**
 Atlantide : **62**
 Bipédie : **64**
 Calendrier maya : **40**
 Cartes anciennes : **119, 118, 117, 116**
 Christophe Colomb : **65**
 Crypto-zoologie : **65**
 Crypto-archéologie : **58**
 Darwin : **107, 64**

Exogénèse : **50, 43**
 Férons : **109**
 Gilgamesh : **88, 40**
 Göbekli Tepe : **64**
 Grande Pyramide : **85, 60, 59, 42**
 Grotte de Burrows : **47**
 Hans-Joachim Zillmer : **65**
 Homme de Flores : **40**
 Khéops : **95, 93**
 Livres de métal (Équateur) : **46**
 Nazca : **84**
 Olmèques : **55**
 Oracles naadis : **58**
 Pyramides de Bosnie : **61, 45**
 Pyramides de Chine : **82**
 Pyramides d'Égypte : **95, 93, 85**
 Sardes : **84**
 Sphinx : **66**
 Sumer : **73**
 Terre creuse : **83, 44**
 Vestiges ET : **61, 58**
 III^e Reich : **62**

INEXPLIQUÉ

Au-delà : **114**
 Apparitions : **115, 66**
 Irak : **65, 60**
 Baltique : **82**
 Bugarach : **73**
 Crânes de cristal : **58**
 Crâne de Paracas : **91**
 Crop circles : **65, 64, 61, 60, 52, 47, 42, 41**
 Crop circles (faux) : **70**
 Crop d'hiver : **68**
 Fantôme de Breitenwinner : **40**
 Emprise : **114**
 Entendeurs de voix : **111**
 Fées : **47**
 François Schlatter : **87**
 Garabandal : **115**
 Guérisseurs : **87, 66, 48**
 Homme de glace : **77**
 Immortalité : **40**
 Lévitiation : **44**
 Linceul de Turin : **70**
 Livres tombés du ciel : **112**
 Lourdes (miracles) : **66**
 Lune : **103, 73, 70**
 Miracles : **66**
 Menhirs guérisseurs : **79**
 Mitar Tarabitch (prophéties) : **43**
 Némésis : **71**
 Notre-Dame de Guadalupe : **63**
 Philippe de Lyon : **101, 48**
 Planète X : **71, 55**
 Prânisme : **106, 88, 69**
 Starchild : **83, 80**
 Stèles de Lourdes : **98**
 Souterrains de Lyon : **105**
 Yéti : **77**

PLANÈTE

Abeilles : **110, 87, 67**
 Agent orange : **76**
 Agriculture bio : **102, 87**
 Agriculture écologique-intensive : **104**
 Agriculture supra-quantique : **65**
 Agriculture yogique : **82**
 Agroécologie : **108**
 Armes bactériologiques : **81, 53**
 Armes électromagnétiques : **77, 68, 67, 51, 45, 44**
 Aromathérapie pour les

plantes : **88**
 Big Bang Bogdanov : **102**
 Biodiversité : **105, 104**
 BP : **71**
 Champignons : **94**
 Climat : **118**
 Communication interspèce : **118**
 Consensus climatique : **77, 65, 56, 55, 49**
 Cristallisation sensible : **87**
 Crise alimentaire : **58, 55**
 Développement durable : **109**
 Don José Carmen : **65**
 Économie verte : **115**
 Électro-culture : **69, 65**
 EM (compost) : **71**
 Éolien en mer : **114**
 EPR : **111, 98**
 Forêt française : **110**
 Fractales : **108**
 Fukushima : **113, 93, 86, 82, 80, 79, 75**
 Gaz de schiste : **91, 88, 87, 83, 82, 78, 72**
 Géoingénierie : **92, 90, 87, 73, 72, 70**
 Greffeur fou : **110**
 Haïti : **67**
 HAARP : **92, 87, 73, 58**
 Herboristerie : **111**
 Homéopathie pour les plantes : **88**
 Inondation : **117**
 ITER : **94, 82, 78, 77, 75, 74**
 Kokopelli : **95, 65**
 Lune : **103, 73, 70**
 Mandala végétal : **72**
 Métal : **109**
 Miracles : **101**
 Nouvelle ère glaciaire : **60, 45**
 Nucléaire (déchets) : **110**
 (déamantèlement) : **112**
 (désarmement) : **95**
 (enfouissement) : **86, 74**
 (pollution) : **109, 97**
 OGM : **88, 83, 81, 77, 75, 67, 65, 58, 56**
 Ormus (éléments) : **65, 50**
 Permaculture : **108, 96**
 Pesticides : **119, 87, 85, 80**
 Pic pétrolier : **60, 58, 57**
 Piri Reis : **113**
 Protéodides : **110, 67, 48, 40**
 Sables bitumineux : **84**
 Sea Shepherd : **92, 86, 82**
 Séisme (détection sensitive) : **45**
 Sols vivants : **113**
 Transition énergétique : **99**
 Tsunami : **75, 59**

SANTÉ

Accidents vaccinaux : **67, 66**
 Acné : **62**
 Accouchement à domicile : **106, 98**
 Adjuvants vaccinaux : **65, 64, 47**
 Aliments irradiés : **68**
 Aluminium : **76, 72, 41**
 Alzheimer : **103, 41**
 Amibes : **82**
 André Gernez : **50, 49**
 Antibiotiques : **115**
 Apithérapie : **87**
 Argile : **90, 83**
 Artemisia : **119**
 Asthme : **117, 43**
 Aspirine : **89**
 Autisme : **109, 76, 73, 67**
 Auto-hémothérapie : **119, 75**
 AZT : **80, 61**

Bébé lotus : **88**
 Bébé secoué : **92**
 Beljanski : **96**
 Big Pharma : **113, 89, 84, 83, 72, 69, 64, 63**
 Biorésonance : **49**
 Cancer : **114, 85, 83, 63, 62, 78, 61, 50, 49**
 Candida Albicans : **54**
 Cannabis : **113, 83, 79, 77, 68**
 Cardiopathie : **41**
 Caries : **58**
 Césariennes : **86**
 Champignons : **94**
 Chimiothérapie : **102**
 Chirurgie psychique : **93**
 Chlorure de magnésium : **65**
 Cholestérol : **72**
 Circulation sanguine : **73**
 Cohérence cardiaque : **103**
 Conflits d'intérêts : **105**
 Contraception : **88, 73**
 Corruption : **101**
 Cosmétiques : **49**
 Coupe vibratoire : **112**
 Crèmes solaires : **111, 93, 81**
 Cycle féminin : **116**
 Dents dévitalisées : **82**
 Dépistage : **61**
 Déserts médicaux : **116**
 Dogme vaccinal : **85, 83, 74, 72, 67, 66, 65, 64, 55, 42**
 DTPolio : **113, 91, 67, 66, 54**
 Eau et pollution : **107**
 Ebola : **96**
 Échographies : **91**
 Eczéma : **117**
 Effet 3B : **77**
 Électricité (pollution) : **109**
 Electrohypersensibles : **109, 91, 80, 76, 74**
 Enzymes : **110**
 Épigénétique : **64**
 Escherichia Coli : **75**
 Fascias : **70**
 Fibromyalgie : **52**
 Flux instintif : **99**
 Gardasil © : **118, 99, 95, 92, 84, 69**
 Glyphosate : **98, 94**
 Grenade : **51**
 Grippe : **78, 70**
 Grippe A : **64**
 Grippe aviaire : **62, 44**
 Grippe espagnole : **89, 83**
 Humbert : **119**
 Hyperactivité : **113**
 Intestin : **64**
 Jambes sans repos : **100, 99**
 Homéopathie : **72**
 Lakhovsky : **86**
 Lit incliné : **105**
 Longévité : **74**
 Lyme (maladie de) : **114, 109, 86, 84, 81, 65**
 Magnésium : **60**
 Malaria : **58**
 Malbouffe : **44**
 Mammographies : **84, 80, 78, 71**
 Médecines ancestrales : **90**
 Médecines douces : **115**
 Médecine énergétique : **65**
 Médecine quantique : **98**
 Mercure : **72**
 Métaux lourds : **96, 93**
 Microbiote : **83**
 Moisissure : **81, 46**
 Nanoparticules : **93**
 Nicotine : **90**
 Obésité : **75**

Ondes déphasées: **62**
 Ondes EM: **105**
 Orthokéraphologie: **89**
 Ozonothérapie: **48**
 Pasteur: **67**
 Phagothérapie: **107, 71**
 Placebo: **85, 66, 52**
 Placenta: **113**
 Platiques (pollution): **95**
 Prânisme: **69, 88**
 Priore (affaire): **69**
 Probiotiques: **77**
 Protéodides: **110, 109, 67**
 Psoriasis: **117**
 Psychiatrie: **86, 82, 78**
 Radicaux libres: **45**
 ROR: **117, 68, 67**
 Régimes amaigrissants: **63**
 Régime sans polyamines: **114**
 Résonance EM: **86**
 Rougeole: **117**
 Sensations et guérison: **108**
 Sérum Quinton: **115, 48**
 Sodas: **50**
 Sono-cytologie: **45**
 Stimulation transcrânienne: **93**
 SV40 (vaccin): **75**
 Tamiflu: **64**
 TDAH: **82**
 Téléphonie mobile, Wifi: **91, 87, 77, 75, 74, 62, 58, 57, 53, 42**
 Transfusions: **65**
 Vaccination: **114, 113, 112, 109, 101, 106, 90, 83, 81, 75, 74, 72, 67, 66, 65, 64, 55, 47, 42**
 Vaccin polio oral (VPO): **112, 81**
 Vaccin VPH: **118**
 Vertu des larmes: **87**
 VIH-sida: **97, 80, 79, 70, 61, 59, 53, 52**
 Violence médicale: **95**
 Vitamine C: **43**
 Vulnérabilité: **91**

SCIENCE

Astrologie et statistiques: **113**
 Aura: **92, 54**
 Biochamp: **58**
 Bioénergie: **54**
 Biologie numérique: **63**
 Champs électriques: **65**
 Chronologie multiple: **55**
 Cosmos à expansion d'échelle: **46**
 Croix planétaire: **59**
 Cycle solaire: **60**
 Cymatique: **44**

Dédoulement du temps: **61, 58**
 Échos différés: **47**
 Épigénétique: **44**
 Éther: **51**
 Expérimentation animale: **111, 102, 88, 87, 85, 79, 53**
 Géobiologie: **65**
 Herboristerie: **111**
 I-ther: **55**
 Intelligence cellulaire: **50**
 Jacques Benveniste: **63**
 Loi de Titius Bode: **55**
 Magnétisme solaire: **60**
 Mathématiques des abeilles: **110**
 Mécanique classique exacte: **55**
 Mémoire de l'eau: **87, 83, 81**
 Multivers: **69**
 Nassim Haramein: **89**
 Ondes de formes: **83**
 Ondes scalaires: **90**
 Principe d'incertitude: **84**
 Protéodides: **110, 67, 48, 40**
 Rayonnement cosmique: **65**
 Recherche (créativité): **110**
 (biais): **118**
 Rétrocausalité: **79**
 Revue Scientifique: **118**
 Soleil: **75, 53, 41**
 Synchronicité: **79, 66**
 Science biolumineuse: **77, 47**
 Terre en expansion: **69**
 Troux noirs: **89**
 Univers connectés: **89**
 Univers électrique: **68**

SOCIÉTÉ

Abus bancaires: **100, 95**
 Abus rituels: **52**
 Abus sexuels: **91, 78**
 Accouchement à domicile: **106, 98**
 Action citoyenne: **106**
 ADN synthétisé: **85**
 Adulte: **108, 107**
 Affaire Outreau: **99, 91**
 Alstom: **117**
 Animalistes: **114**
 Animal politique: **111**
 Apple: **79**
 Argent: **105, 100, 105**
 Autosuffisance alimentaire: **79**
 AZF: **70, 68, 62**
 Banquiers prédateurs: **115**
 Bébés éprouvettes: **80**
 Benoît XVI: **85**
 Bi-Fi: **84**

Big Tobacco: **90**
 Biométrie: **88, 81, 66**
 Blockchain: **111**
 Bob vous toute la vérité: **88**
 Chasse: **103**
 Cigarette électronique: **90**
 Circoncision: **71**
 Clearstream: **98, 74, 70**
 Codex alimentarius: **67**
 Corrida: **100, 82**
 Corruption: **82**
 Déserts médicaux: **116**
 Désobéir: **114,**
 Droit/Bressy: **102**
 Droux: **94**
 Éducation: **109, 108, 100**
 Entreprises libérées: **93**
 Équitation: **93**
 Excision: **88**
 Expérimentation animale: **111, 102, 88, 87, 85, 79, 53**
 Féminisme: **116**
 Française des Jeux: **88**
 Ferrage des chevaux: **86**
 Google: **91, 84**
 Grande distribution: **114, 109**
 Herboristerie: **111**
 Holarchie: **93**
 Hold-up bancaire: **104**
 Inédie: **96**
 Inégalités scolaires: **94**
 Instruction en famille: **108**
 Journalisme de solution: **101**
 Karl Zéro: **69**
 Lampes fluocompactes: **74, 64**
 Langage des signes: **101**
 Liberland: **100**
 Li-fi: **90, 85**
 Linky: **117, 114, 103, 99, 77**
 Lobbycratie: **89**
 Médias: **100, 86, 71, 62**
 Mind Control: **60, 52**
 Miviludes: **115, 82**
 MK-Ultra: **52**
 Monsanto: **87, 84, 65**
 Mythe de la croissance: **115**
 Nanotechnologies: **83, 41, 40**
 Nestlé: **84**
 No-hygiène: **111**
 Nudges: **111**
 Obsolescence programmée: **69**
 PagesJaunes: **90**
 Paysan boulanger: **117**
 Pédagogie(fiction): **97**
 Pédocriminalité: **94, 91**
 Pétitions: **109**
 PISA: **94**
 Placements abusifs: **94**
 Prédiction linguistique: **59**

Presse (disparition): **112**
 Presstalis (crise): **116**
 Prison (mixité): **118**
 Project Censored: **72, 67, 55, 43**
 Protection de l'enfance: **94**
 Psychopathie & enfant: **98**
 Pucés: **66, 53**
 Référendum d'initiative citoyenne: **102**
 Revenu de base: **114, 101, 72**
 Sécurité alimentaire: **84**
 Sexualité: **111, 105, 51**
 Slow sex: **111**
 Solitude: **116**
 Suicide des patrons: **104**
 Suicide des policiers: **96**
 Surpopulation: **105**
 Survivalisme: **95**
 Théorie du genre: **105, 104**
 Théorie du complot: **105**
 Télédépendance: **75, 60**
 Transhumanisme: **104**
 Végéphobie: **83**
 Végétarisme: **87, 62**
 Whistleblower: **74**
 Wikipédia: **101, 54**
 Zoopolitique: **111**
 4G: **89**

TRADITION & SPIRITUALITÉ

Amour: **105, 75, 51**
 Astrologie: **113, 80**
 Ayahuasca: **68**
 Chamanisme: **107, 87, 56**
 Christianisme païen: **54**
 Cathares: **68**
 Contes de fées: **98**
 Dieu: **103**
 Druidisme: **86**
 Éveil: **92, 88, 83**
 Gnostiques: **53**
 Jeremy Narby: **56**
 Jésus: **92, 41**
 Livres tombés du ciel: **112**
 Loi d'attraction: **89**
 Magie et religion: **113**
 Magie noire: **87**
 Matière et Esprit: **64**
 Meurois-Givaudan D.: **69, 56, 53**
 Miracles: **101**
 Mutombo: **117**
 Non-dualité: **87**
 Nouveaux éveillés: **87**
 Orbito A.: **93**
 Padovani I.: **110, 93**
 Philippe de Lyon: **101, 48**
 Psycho-spiritualité: **66**
 Réincarnation: **81, 76, 43**

Shambhala: **65**
 Spiritualité laïque: **117, 80, 71**
 Symbolisme: **70**
 Tai Chi Chuan: **65**
 Tao: **75, 52**
 Tour de Saint-Bernard: **108**
 Troisième œil: **92**
 Qi projeté: **86**
 Yi King: **84**

UFOLOGIE

Abductions: **84, 83, 80, 69, 64, 47**
 ASE: **110**
 Armée de l'air: **95, 84**
 Audition de Washington: **88, 87**
 Bassett Stephen: **87**
 Bourret J.-C.: **109, 98**
 Brésil: **71, 41**
 Capitole (juillet 1952): **41**
 Co-évolution: **64**
 Contacts rapprochés: **93, 92, 84, 83, 69, 64, 62, 55, 54, 51, 40**
 Citizen hearings: **98, 87**
 Civilisations ET: **73**
 Clervoy, Jean-François: **89**
 Chiumiento Antonio: **111**
 Cnes: **94, 76, 69**
 Cogeipan: **96, 95**
 Cosmic Top Secret: **54**
 Colares (Brésil, 1977): **83**
 Colonel Salas: **116**
 Cover-up: **92, 87, 86, 83, 79, 78**
 Déclassification: **85, 84, 76, 48**
 Dini L.: **107**
 Disclosure Project: **53**
 Divulgarion: **103, 98, 94, 93, 87, 71, 69, 59, 55**
 Drones ou ovnis?: **97, 96**
 Espèces ET: **83, 62**
 Exobiologie: **84**
 Exopolitique: **104, 94, 92, 87, 82, 81, 74, 54, 44**
 Enquêtes: **107, 90, 86, 77, 69**
 5 novembre 1990: **90**
 Geipan: **92, 90, 77**
 Golfech, 2010: **77**
 Gravel M.: **88**
 Greer Steven: **53**
 Greslé J.-G.: **92, 89, 86, 78, 72, 59**
 Guerre froide: **85**
 Guerres des étoiles: **82, 81, 49, 48**
 Hammaguir (1967): **75**
 Hybridation: **80**

Hypothèse ET: **94, 72**
 Kean L.: **92, 58**
 Kislring J.: **58**
 Lune: **75, 70**
 McKinnon (Affaire): **46**
 Mesnard J.: **107, 90**
 Mexique: **41**
 Nucléaire: **79, 77, 76, 59, 42**
 Oanis: **77**
 OSPAN: **95, 94**
 Ovnis (observations): **102, 94, 90, 84, 83, 77, 75, 67, 65, 63, 42**
 Ovnis (art): **74**
 Paris, 1994: **59**
 Passot X.: **90, 77**
 Patenet J.: **89**
 Petit J.-P.: **109, 72**
 Phoenix (congrès): **80**
 Pope N.: **74**
 Propulsion des ovnis: **107**
 Projet Camelot: **54, 48**
 Psychologie: **97, 74, 72, 69, 54, 43**
 Rand Corporation: **79**
 Rendlesham: **73**
 Ribes J.-C.: **69**
 Roswell: **82, 79, 53**
 Salla M.: **54**
 Secret d'État: **111, 94, 92, 83, 81, 72, 54**
 Serpo (opération): **45**
 Shag Harbour (1967): **77**
 Sillard Y.: **73**
 Swan I.: **75**
 Technologies ET: **85, 62, 61**
 Trans-en-Provence: **84**
 3AF Sigma: **89, 78**
 3AF-PAN: **63, 59, 58**
 URSS: **85**
 US Air Force: **81**
 Vague ovnis (1990): **62**
 Valensole: **100**
 Vallée J.: **74**
 Velasco J.-J.: **108, 90**
 X-Files: **104**
 Zone 51 chinoise: **79**

DERNIERS NUMÉROS PARUS – Tous les sommaires sont en ligne sur www.nexus.fr



NEXUS N° 117 juillet-août 2018

Non merci, présidents Trump et Macron, la guerre je n'en veux pas • Inondations : un héritage des « Trente Glorieuses » • Rougeole, faut-il craindre les nouvelles épidémies ? • **Compteurs Linky : comment s'en protéger ?** • Une histoire d'os contre l'asthme, les allergies, l'eczéma... • Le Graal du grain et du pain parfaits • Une spiritualité laïque... pour quoi faire ? • Gregory Mutombo ou la présence à soi • Quand les cartes anciennes racontent une autre histoire de l'humanité (2^e partie)



NEXUS N° 118 septembre-octobre 2018

Alarme climatique : le dessous des cartes • L'impact des militaires sur le changement climatique • Gardasil, combien de vierges sacrifiées sur l'autel de la vaccination ? • Vaccin VPH : un bastion de l'indépendance scientifique influencé par Bill Gates ? • Recherche médicale, des biais à tous les étages ! • Revues scientifiques : gloire et argent au détriment de la recherche ? • Prison : quand la non-mixité se fait la belle • La communication inter-espèces, vers une nouvelle alliance ? • La conscience au cœur de la matière ? • Quand les cartes anciennes racontent une autre histoire de l'humanité (3^e partie)



NEXUS N° 119 novembre-décembre 2018

Le combat de Robert F. Kennedy JR. contre les lobbies • Professeur Philippe Humbert : sanctionné pour avoir lancé l'arlète ? • Décroissance solidaire, de quoi parle-t-on ? • Auto-hémothérapie, un allié santé durable • Artémise, notre santé contre celle de Big Pharma • La synchronicité, du sens qui n'a pas de cause ! • **Le temps ne file plus droit, nos vies sont en simultané** • Quand les cartes anciennes racontent une autre histoire de l'humanité (4^e partie)

COMMANDEZ P. 112 OU SUR WWW.NEXUS.FR

ABONNEZ-VOUS OU OFFREZ UN ABONNEMENT

À découvrir tous les deux mois,
**110 PAGES D'ENQUÊTES
INÉDITES!**

36€

POUR 1 AN
(6 NUMÉROS)
au lieu de 47,40€
soit 24 % d'économie

68€

POUR 2 ANS
(12 NUMÉROS)
au lieu de 94,80€
soit 28 % d'économie



BON DE COMMANDE

Tarifs port inclus valables jusqu'au 31 décembre 2018 - Vous pouvez également commander sur www.nexus.fr

ABONNEMENT À PARTIR DU N° 120 DE JANVIER-FÉVRIER 2019

Je choisis de m'abonner pour :
(cocher les cases correspondantes)

	1 an	2 ans
France.....	<input type="checkbox"/> 36€	<input type="checkbox"/> 68€
Dom.....	<input type="checkbox"/> 38€	<input type="checkbox"/> 72€
Tom.....	<input type="checkbox"/> 45€	<input type="checkbox"/> 86€
CE (Schengen) + Suisse.....	<input type="checkbox"/> 42€	<input type="checkbox"/> 79€
Autres destinations	<input type="checkbox"/> 47€	<input type="checkbox"/> 88€

ACHAT À L'UNITÉ

SAUF NUMÉROS ÉPUISÉS : 40, 42, 45, 46, 51, 58, 65, 69 à 83, 90, 105 à 107, 110 ET 111

	n°119	Du n°100 au n°118	du n°89 au n°99	du n°40 au n°88
<input type="checkbox"/> France.....	8,40€	7,90€	7,50€	5,90€
<input type="checkbox"/> Dom.....	8,70€	8,20€	7,80€	6,10€
<input type="checkbox"/> Tom.....	9,80€	9,00€	8,80€	7,10€
<input type="checkbox"/> CE (Schengen) + Suisse.....	8,80€	8,30€	7,90€	6,20€
<input type="checkbox"/> Autres destinations.....	9,60€	9,20€	8,60€	7,20€

Numéros choisis :

COLLECTION D'ARCHIVES

SAUF NUMÉROS ÉPUISÉS : 40, 42, 45, 46, 51, 58, 65, 69 à 83, 90, 105 à 107, 110 ET 111

<input type="checkbox"/> Année 2016-17 - 6 numéros du n° 102 au n° 112.....	33 €
<input type="checkbox"/> Année 2015 - 6 numéros du n° 96 au n° 101.....	30 €
<input type="checkbox"/> Année 2014 - 6 numéros du n° 89 au n° 95.....	27 €
<input type="checkbox"/> Série ARCHIVES 2005 à 2013 - Du n° 40 au n° 89.....	35 €
Dix numéros au choix	

France métropolitaine- Autres destinations : nous consulter

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE (ÉCRIRE EN MAJUSCULES)

Mme Mr Société + N°TVA.....
Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
Code Postal.....
Ville.....
Pays.....
Tél.....
Email.....

JE FAIS UN DON DE

€

POUR SAUVEGARDER L'INDÉPENDANCE DE **nexus**

RÈGLEMENT

TOTAL.....€

PAR CHÈQUE CI-JOINT

(à l'ordre des éditions MGMP)

À renvoyer à : Magazine NEXUS - Éditions MGMP
22, rue Pasteur, 92380 Garches - France

PAR VIREMENT (uniquement SEPA en euros)

Lors de l'opération, merci d'indiquer votre nom en référence

IBAN : FR76 1820 6000 4265 0421 1133 816

BIC : AGRIFRPP882

Informations : téléphone : 01 47 41 35 61 - email : secretariat@nexus.fr



Découvrez l'actualité de notre site !



**Votre magazine
avec vous
partout, sur tous
vos écrans !**

SUR VOS ÉCRANS PRÉFÉRÉS...

Vidéos, actus, courriers des lecteurs, articles libres... Parcourez les nouveautés de notre site sur votre ordi, tablette ou téléphone mobile !

... CONSULTEZ ARTICLES, NUMÉROS ET ARCHIVES !



Recherche par mot clef instantanée

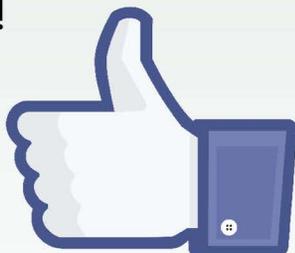
Un mot clef dans le moteur de recherche et les articles parus sur le sujet s'affichent en un clin d'œil !

Rendez-vous sur Facebook

Exprimez-vous sur notre mur Facebook, rejoignez la communauté de **NEXUS** ! Vos enthousiasmes, vos questions, vos coups de gueule ou vos étonnements... toutes informations partagées et témoignages la font grandir et évoluer. A vous de saisir votre clavier créatif !



Magazine **NEXUS**



**400 articles
de 0,90 à 3,90 €**
À vous de choisir parmi les 400 articles parus depuis le n° 66 (janv.-févr. 2010) !
À imprimer si vous le souhaitez.



4 offres d'abonnement

- Papier
- Numérique
- Papier + Numérique
- Intégral (400 articles d'archives en plus de vos abonnements papier et numérique)...

Numéro papier et/ou NUMÉRIQUE

Vous pouvez acheter au numéro les magazines publiés depuis le n° 40 (sept.-oct. 2005) en version papier ou numérique (imprimable).



n° 111



n° 112



n° 113



n° 114



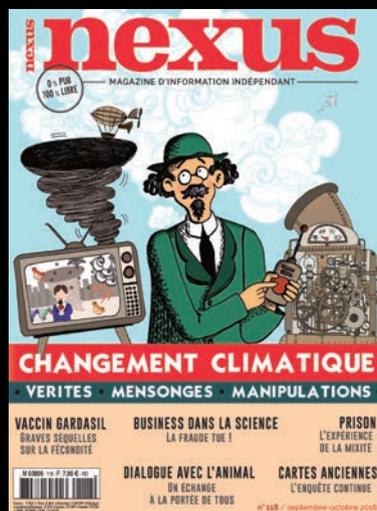
n° 115



n° 116



n° 117



n° 118



n° 119